

UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

MEMOIRE POUR L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Présenté par Laurent Parrot

Titre du mémoire :

**APPROCHE PAR L'ALLIANCE ET AGRO-ECOLOGIE
IMPLICATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES POUR UNE
ETHIQUE DU DEVELOPPEMENT**

TOME 2

Soutenu le 2 juillet 2018

En vue d'obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches

Garant :

M. Jean Cartier-Bresson, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Jury :

M. Jean-Luc Dubois, Directeur de Recherche émérite à l'IRD

M. Jean-Marc Meynard, Directeur de Recherche à l'INRA

Mme Martine Audibert, Directrice de Recherche, à l'Université Clermont Auvergne

M. Damien Bazin, Maître de Conférence HDR à l'Université de Nice Sophia Antipolis

M. Jérôme Ballet, Maître de Conférence HDR à l'Université de Bordeaux

M. François Bousquet, chercheur HDR au CIRAD

Mme Lori Keleher, Associate Professor à l'Université d'Etat du Nouveau Mexique

SOMMAIRE DE L'ENSEMBLE DU MEMOIRE

TOME 1 - NOTICE BIOGRAPHIQUE : COMMENT FAIRE LE LIEN ENTRE UNE GESTION MACROECONOMIQUE ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ?

Introduction générale

Chapitre 1 - Trajectoire de recherche de l'économie du développement à l'économie urbaine et périurbaine

Chapitre 2 - Objet, ancrage théorique et finalité des travaux

Conclusion du chapitre 2

Annexe : *Curriculum vitae*

TOME 2 – LES PERSPECTIVES DE RECHERCHE FACE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE

Introduction

Chapitre 1 - Débats sur les dynamiques agro-écologiques actuelles

Chapitre 2 - Perspectives de recherche : Une contribution à l'éthique du développement

Chapitre 3 – Programme de travail

Conclusion générale

TOME 3 – PRINCIPALES PUBLICATIONS

1. Texte concernant les travaux de thèse
2. Texte concernant les dynamiques de l'économie urbaine et périurbaine
3. Texte concernant les déterminants de l'adoption des innovations agro-écologiques
4. Texte concernant l'Approche par l'Alliance
5. Table des matières des 3 ouvrages édités

UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

MEMOIRE POUR L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Présenté par Laurent Parrot

Tome 2 : Projet de Recherche

**LES PERSPECTIVES DE RECHERCHE FACE AUX ENJEUX
DE LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE**

En vue d'obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches

Garant :

M. Jean Cartier-Bresson, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Jury :

M. Jean-Luc Dubois, Directeur de Recherche émérite à l'IRD

M. Jean-Marc Meynard, Directeur de Recherche à l'INRA

Mme Martine Audibert, Directrice de Recherche, à l'Université Clermont Auvergne

M. Damien Bazin, Maître de Conférence HDR à l'Université de Nice Sophia Antipolis

M. Jérôme Ballet, Maître de Conférence HDR à l'Université de Bordeaux

M. François Bousquet, chercheur HDR au CIRAD

Mme Lori Keleher, Associate Professor à l'Université d'Etat du Nouveau Mexique

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	11
RECUEIL DE PUBLICATIONS.....	12
INTRODUCTION.....	15
CHAPITRE I DEBATS SUR LES DYNAMIQUES AGRO-ECOLOGIQUES ACTUELLES	21
<i>I. Le contexte - Une contribution par l'agriculture urbaine et périurbaine</i>	<i>22</i>
A. L'agriculture urbaine et périurbaine, le symptôme d'une évolution spatiale et rapide en Afrique	22
B. La prévalence du secteur informel.....	23
C. L'importance du développement endogène.....	24
D. Relecture de mes travaux de recherche	25
<i>II. Un objectif – La promotion de démarches agro-écologiques.....</i>	<i>26</i>
A. L'agro-écologie, principes et controverses.....	26
B. L'Agro-écologie et la nécessité des approches holistes, endogènes et dynamiques.....	28
C. Le rôle de la connaissance et des compétences pour l'innovation agro-écologique.....	29
D. Relecture de mes travaux de recherche	29
<i>III. Une démarche - L'Approche par l'Alliance</i>	<i>31</i>
A. Les sciences comportementales et cognitives.....	32
1) Rappel historique des thérapies comportementales et cognitives.....	33
2) Croyances, émotions et comportements : une approche globale, dynamique et centrée sur la personne	33
3) Relecture de mes travaux de recherche.....	36
B. L'Approche par l'Alliance.....	37
1) Définition de l'Approche par L'Alliance.....	37
2) Principes du rapport collaboratif de l'Approche par l'Alliance.....	39
L'empathie.....	40
L'authenticité	40
La chaleur humaine	40

Le professionnalisme	40
C. L'Approche par l'Alliance, un facteur de conversion pour l'Approche par les Capabilités ? 41	
D. Relecture de mes travaux de recherche	42
Du capital humain aux capacités individuelles	43
Le capital social : des capacités individuelles aux capacités collectives?	44
Le capital financier et les tontines: capital solidaire ou alliance financière ?.....	44
<i>IV. Conclusion du Chapitre 3</i>	45
CHAPITRE2 PERSPECTIVES DE RECHERCHE : UNE CONTRIBUTION A L'ETHIQUE DU DEVELOPPEMENT	47
<i>I. Perspectives de recherche pour la théorie économique et les sciences sociales</i>	47
A. Les sciences comportementales et cognitives et l'Approche par l'Alliance au cœur des sciences sociales ?	47
1) Une démarche collective : l'ethnographie économique.....	48
2) Une démarche individuelle : l'anthropologie économique	48
3) L'économie expérimentale : une école néo pavlovienne ?	49
4) Conclusion	50
B. Approche par l'Alliance et économie de la personne	50
1) Une approche phénoménologique	51
2) Une approche holiste	52
3) Une approche responsable	53
4) Conclusion	53
C. Approche par l'Alliance et éthique du développement	54
1) Une éthique centrée sur la personne par la reconnaissance des besoins ?.....	54
2) De la reconnaissance des besoins à la motivation, à la souffrance et aux conflits	56
3) Les fondements éthiques du développement socialement soutenable	56
4) Qu'est-ce qu'une société normale ?.....	58
5) Conclusion	58
D. Conclusion : un développement durable est-il possible sans Alliance ?	59

<i>II. Perspectives de recherche appliquée</i>	60
A. Contribution à la diffusion des innovations	60
1) Etape 1. Le préalable au changement : l'analyse des performances des innovations.	61
2) Etape 2. L'agriculteur et ses perceptions	63
Analyse du contexte et des dissonances (déclinaison authentique)	63
Analyse des besoins, des motivations (déclinaison empathique)	63
Accords sur les objectifs et les tâches.....	64
3) Etape 3. L'évaluation de l'intervention : impacts et responsabilité.....	64
B. Implications pour les enquêtes de terrains	65
1) Etape 1. L'analyse des performances.	65
2) Etape 2. L'agriculteur et ses préoccupations. Les enquêtes 3.0.....	65
3) Etape 3. Evaluations et impact.....	67
C. L'Approche par l'Alliance et les théories des organisations	69
1) L'Approche par l'Alliance et les organisations	69
2) Des politiques sectorielles au retour de l'économie politique ?	69
D. Conclusion : des applications individuelles et collectives.....	70
<i>III. Conclusion du Chapitre 2</i>	70
CHAPITRE3 PROGRAMME DE TRAVAIL.....	73
1) Enseignement.....	73
2) Projets et partenariats scientifiques.....	73
Accueil de scientifique. Development Ethics and the social management of innovations	
.....	73
Outils d'aide à la décision à l'échelle des exploitations agricoles.....	74
Analyses à l'échelle des filières.....	75
Développement endogène et impacts	75
3) Valorisations scientifiques.....	76
Approche par l'Alliance et Sciences humaines	76

Capital humain et transferts de connaissance (étude impact de la mangue et plantes de service)	77
Développement endogène et économies circulaires, le cas du compost au Cameroun ...	77
Analyse des performances des innovations agro-écologiques.....	77
CONCLUSION GENERALE.....	79
RÉFÉRENCES	80
GLOSSAIRE.....	92

Liste des tableaux

Tableau 1. Déclinaisons théoriques et opérationnelles de l'Approche par l'Alliance.....	59
Tableau 2. Quelques exemples de questions à poser dans le cadre d'une Approche par l'Alliance.	68

Liste des figures

Figure 1. Le triangle de Beck (1979).....	34
Figure 2. L'analyse fonctionnelle par la grille SECCA* (Fontaine, 2011).	35
Figure 3. Schéma conceptuel de l'Approche par l'Alliance.....	38
Figure 4. Schéma conceptuel de l'approche par les capacités (Sen, 1999).....	42
Figure 5. Analyse des dynamiques du changement.....	61

Liste des acronymes

AFD	Agence Française du Développement
BM	Banque Mondiale
CEMOTEV	Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités
C3ED	Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRES	Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DEVCO	Direction générale du développement et de la coopération
EUDN	European Development Research Network
FAO	Food and Agriculture Organization
FMI	Fonds monétaire international
FREE	Fonds pour la Recherche en Ethique Economique
GREDEG	Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion
GRETHA	Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée
HORTSYS	Fonctionnement agro-écologique et performances des systèmes de culture horticoles
IEDES	Institut d'Etudes du Développement Economique et Social
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
MCS	Matrices de comptabilité sociales
MEGC	Modèle d'équilibre général calculable
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMSYC	Observatoire Mondial des Systèmes de Communication
PAS	Programme d'ajustement structurel macroéconomique

Recueil de publications

Publication concernant les travaux de thèse :

(Chapitre 1, Acquisition du corpus de l'économie du développement)

1. Parrot, L. (1997). "Un nouveau cadre d'analyse pour relier les politiques macro-économiques et les ménages: la ville ou le village.", *Revue Tiers Monde*, t. XXXVIII (152, octobre-décembre): 801-819.

Publications concernant les dynamiques de l'économie urbaine et périurbaine:

(Chapitre 3, I. Le contexte - Une contribution par l'agriculture urbaine et périurbaine)

2. Parrot, L., Dongmo, C., Ndoumbé, M., Poubom, C., 2008a, "Horticulture, livelihoods, and urban transition in Africa: Evidence from South-West Cameroon", *Agricultural Economics*, (39)2: 245-256.
3. de Bon H., Parrot, L., Moustier P., 2010, « Sustainable urban agriculture in developing countries, A review », *Agronomy for sustainable development*, 30 (1) : 21-32.

Publications concernant les déterminants de l'adoption des innovations agro-écologiques:

(Chapitre 3, II. Un objectif - La promotion de démarches agro-écologiques)

4. Parrot, L., Nantchouang, A., Dongmo, C., 2009a, "Municipal solid waste management in Africa: Strategies and livelihoods in Yaoundé, Cameroon", *Waste Management*, 29(2): 986-995.
5. Sotamenou, J., Parrot, L., 2013, « Sustainable urban agriculture and the adoption of composts in Cameroon », *International Journal of Agricultural Sustainability*, 11(3): 282-295.

Publication concernant l'Approche par l'Alliance:

(Chapitre 3, III. Une démarche - L'Approche par l'Alliance)

6. Parrot, L., Keleher, L., 2017, "The Alliance Approach to Innovation: Agro-ecological innovations, Alliance, and Agency", *Ethique Economique*, (14)1.

Table des matières des 3 ouvrages édités :

7. Lauri, P.E. (ed.), Navarrete, M. (ed.), Parrot, L. (ed.), Simon, S. (ed.), 2014, *Conception de systèmes horticoles innovants: bases biologiques, écologiques et socio-économiques*, Paris, INRA, 254 p.
8. Parrot L., Njoya, A., Temple, L., Assogba-Komlan, F., Kahane, R., Diao, M. B., Havard, M., 2008, *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne – Gouvernance et approvisionnement des villes*, éditions de L'Harmattan, 264 p.
9. Parrot, L., Njoya, A., Temple, L., Assogba-Komlan, F., Kahane, R., Diao, M. B., Havard, M., 2008, *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne – Environnement et enjeux sanitaires*, éditions de L'Harmattan, 203 p.

Introduction

Ce tome 2 présente mes contributions aux perspectives de recherche pour l'avenir. Il se décompose en trois chapitres.

Le premier chapitre présente mes contributions aux débats sur les dynamiques agro-écologiques actuelles sous un angle spatial, social, et opérationnel.

Au niveau spatial, je contribue aux réflexions sur les relations villes – campagne (Cour, 2007, Losch *et al.*, 2011 ; OECD/SWAC, 2013 ; Nations Unies, 2014), aux réflexions sur les interactions entre le secteur industriel et agricole (Cour, 2007, Reardon *et al.*, 2018), et sur les interactions entre agriculteurs et système sociotechnique (Duru *et al.*, 2015 ; Meynard, 2015). Sur ce point, l'agriculture urbaine et périurbaine est révélatrice de plusieurs enjeux et notamment de la pluriactivité des actifs agricoles qui implique de connaître l'économie des ménages ; de l'urbanisation et l'accès aux marchés ; ainsi que des migrations professionnelles et humaines. L'agriculture urbaine et périurbaine illustre assez bien les enjeux des approches systémiques, voire holistes, les dynamiques, et l'importance du développement endogène.

Au niveau social, je tente d'intégrer aux débats actuels le rôle et l'impact du secteur informel dans les économies (OECD, 2002 ; Schneider, 2005). Entre une économie totalement formelle et une économie totalement informelle, il existe un vaste gradient qui comporte à la fois les phénomènes d'économies duales notamment pour les approches filières, de sous-emploi des actifs, et de précarité sociale. La précarité sociale de la personne est à prendre en considération dans l'analyse de ses prises de décision.

La combinaison entre l'approche spatiale et l'approche sociale me permet d'introduire la notion de développement endogène et de m'insérer dans les réflexions actuelles concernant par exemple les économies insulaires (Sénat, 2009 ; Géronimi, 2015) ou africaines (Cour, 2007, Losch *et al.*, 2011 ; OECD/SWAC, 2013).

L'agro-écologie me semble bien combiner l'importance des enjeux autour de l'espace par ses démarches systémiques voire holistes et du temps calé sur celui de la nature. Elle illustre bien l'importance des facteurs endogènes de la croissance économique.

Enfin, sous l'angle opérationnel, j'introduis le concept de l'Approche par l'Alliance, directement issu des démarches médicales. Elle permet de contribuer aux débats sur le « *comment du comment* » des questionnements éthiques des démarches opérationnelles (Goulet, 1995 ; Crocker, 1998).

Mes contributions s'articulent autour de l'agriculture urbaine et périurbaine comme un élément de contexte, un phénomène représentatif des réalités observées localement en Afrique Subsaharienne, c'est-à-dire d'abord d'une évolution spatiale et rapide sans précédent dans l'histoire des populations, ancrée dans le secteur informel au même titre que la plupart des autres secteurs économiques ; et, enfin, une agriculture urbaine et périurbaine qui contribue à un développement endogène basé sur des produits agricoles périssables mais à haute valeur ajoutée.

Mes travaux sur l'agriculture urbaine et périurbaine contribuent aux controverses sur le rôle du secteur agricole dans le développement économique et les débats sur le biais urbain. En effet, ce secteur permet-il de consolider un ancrage territorial, de fournir des emplois tel que cela est globalement défendu dans l'ouvrage de synthèse « *Agricultures familiales et mondes à venir* » (Bosc, Parrot *et al.*, 2015) ou de la Banque Mondiale (Losch *et al.*, 2011)? Ou au contraire, ne favorise-t-il pas la pauvreté en partant du constat que les zones de pauvreté se concentrent en zone rurale (Lipton, 1977 ; Cour, 2007) ? Autrement dit, en partant d'un constat qu'une majorité d'une population est pauvre en zone rurale, faut-il la maintenir en zone rurale (Losch *et al.*, 2011) ou favoriser des migrations en ville (Cour, 2007)? Mes travaux au Cameroun confirment que le problème est complexe (Haggblade *et al.*, 2007). En effet, si les revenus du secteur agricole ont baissé au profit des activités urbaines, on constate cependant que les actifs conservent encore un pied dans le secteur agricole (Haggblade et Hazell., 2007 ; Parrot *et al.*, 2008a).

Une relecture de mes travaux de recherche sur l'agriculture urbaine et périurbaine m'interpelle sur la nécessité d'adopter une démarche globale, qui prend en considération l'environnement de la personne, du ménage, ou de la filière et qui, inversement, ne peut pas se limiter à une vision du monde atomiste. Il s'agit en quelque sorte d'un développement socialement durable (Ballet *et al.*, 2005, 2014 ; Dubois, 2009).

Mes contributions sur l'agriculture urbaine et périurbaine s'articulent ensuite sur l'agro-écologie comme un objectif, un but commun à mes actions de recherche.

L'agro-écologie est au cœur de la politique agricole du gouvernement français et elle trouve sa reconnaissance institutionnelle dans le Grenelle de l'environnement en 2007. Elle fait l'objet d'une définition au Journal officiel. Elle est destinée à contribuer à la réduction de la dépendance aux intrants de synthèse et donc à réduire l'impact sur l'environnement. Elle s'appuie pour cela sur des pratiques, des ressources et des régulations biologiques. Et pourtant, l'agro-écologie semble controversée. En effet, l'agro-écologie combine à la fois des sciences, des mouvements sociaux et des pratiques agricoles (Wezel *et al.*, 2009). Les définitions varient en fonction des pays. Faut-il défendre la coopération entre tous les acteurs (Tittonell, 2014 ; Meynard *et al.*, 2015) ou défier l'agriculture conventionnelle (Altieri, 2002) ? Le programme Ecophyto 2018 du gouvernement français lancé en 2008 et destiné à réduire de 50% l'usage des pesticides de synthèse n'a, pour la plupart d'entre eux, pas réussi à les réduire (Potier, 2014). Pour certains ils ont même augmenté. En fait, le programme Ecophyto 2018 illustre la question de l'évaluation.

Je pose dans un premier temps pour l'agro-écologie la définition pour un concept aux interprétations et à l'histoire contrastées. L'agro-écologie nécessite elle aussi une approche globale, territoriale et dynamique car les processus biophysiques qu'elle implique s'inscrivent dans le temps de la nature. Elle contribue elle aussi à un développement endogène car elle s'appuie sur les ressources naturelles locales.

L'agro-écologie nécessite des connaissances et des compétences liées aux sciences de la nature. Cela renvoie donc à l'importance du capital humain (Morgan et Murdoch, 2000 ; Uphoff, 2002 ; Francis *et al.*, 2012) et des enjeux du transfert des connaissances (Unger *et al.*, 2011). Une relecture de mes travaux de recherche sur l'agro-écologie montre, qu'elle aussi, nécessite d'adopter une approche à la fois individuelle par le capital humain et collective par son ancrage territorial. En revanche, elle introduit la notion d'incertitude, car il est impossible de modéliser l'ensemble des processus biophysiques d'un milieu naturel. Et pourtant, il est nécessaire d'identifier une forme de risque probabilisable pour formuler des politiques d'assurances. Elle montre alors enfin l'importance de la prise en compte de la motivation des personnes, des agriculteurs en l'occurrence, dans des schémas de projection temporels qui dépendent des processus biophysiques, et par la même occasion, des évolutions sociales.

Mes contributions sur l'agro-écologie s'articulent enfin autour d'un cadre conceptuel, l'Approche par l'Alliance. Il s'agit d'une approche centrée sur la personne, inscrite dans un contexte et un but commun.

L'Approche par l'Alliance est une contribution à l'ensemble des controverses portées par l'étude du comportement des agents et de leur rationalité limitée, que ce soit sur l'économie du bonheur et les biais cognitifs (Kahneman et Tversky, 1979 ; Kahneman *et al.*, 1990) ou encore sur le rôle des croyances et des idées pour la nouvelle économie institutionnaliste (North, 2010 ; Banque Mondiale, 2017).

L'Approche par l'Alliance contribue aussi à alimenter les débats actuels sur les formes de coopération, de coordination et d'engagement aux échelles macro-institutionnelles (North, 2010 ; Banque Mondiale, 2015, 2017), aux échelles micro-institutionnelles (Ostrom, 2015), voire interpersonnelles. Elle pose quelques principes directeurs pour son application. Comment ces principes se différencient-ils des démarches observées en économie expérimentale ? L'idée est de défendre ici une idée du « *soin* » par rapport à celui de « *l'influence* » du choix des individus. Cette approche défend une forme d'intentionnalité que l'on retrouve chez North (2010), c'est-à-dire, d'une conscience du changement. Elle s'appuie également sur les sciences comportementales et cognitives mais en insistant bien sur leur origine médicale et thérapeutique.

Cette approche s'inscrit aussi dans les débats et les réflexions méthodologiques portant sur les controverses actuelles de l'étude de l'impact de la recherche sur le terrain (Naudet *et al.*, 2012 ; Temple *et al.*, 2018). Quels peuvent être les apports, les limites ou les implications des évaluations d'impact par

assignation aléatoire (Laurent *et al.*, 2009)? A l'opposé, comment reconnaître la complexité des approches système dans l'évaluation sans la dénaturer (de Janvry *et al.*, 2011 ; Temple *et al.*, 2018)?

L'approche participative dans les démarches d'évaluation est une forme de réponse. L'approche participative pour le développement durable est mentionnée dans le rapport Brundtland (1987). L'Approche par l'Alliance, tout comme l'approche participative et l'accompagnement, sont au cœur des démarches de transition agro-écologiques (Uphoff, 2002 ; Le Bellec *et al.*, 2012 ; Lauri, Parrot *et al.*, 2016). Elles sont aussi au cœur des démarches de gestion durable des ressources naturelles (Etienne, 2010 ; Ostrom, 2015) et du développement agricole en général (BM, 2007). Le principe fait consensus, mais qu'en est-il des mécanismes sous-jacents ? Ma réponse tente d'identifier quelques ressorts communs de la coopération et du comportement. L'Approche par l'Alliance, tout comme l'approche participative pourrait-elle être un reflet des démarches de la nouvelle économie institutionnaliste qui relie le comportement humain aux institutions (North, 2010) ?

Je présente dans un premier temps une composante de l'Approche par l'Alliance sous la forme des sciences comportementales et cognitives basées sur les croyances, les émotions et les comportements. Je montre comment les sciences comportementales et cognitives peuvent être employées pour différentes finalités en fonction de la manière dont le statut de la personne est considéré. Je défini ensuite l'Approche par l'Alliance en reprenant les termes officiels de l'exercice médical, c'est-à-dire comme la collaboration mutuelle entre un thérapeute et son patient avec l'intention d'atteindre des objectifs fixés. Je présente les quatre principes décisifs de cette approche: l'empathie, l'authenticité, la chaleur humaine et le professionnalisme.

Je montre ensuite comment l'Approche par l'Alliance pourrait être assimilée à un facteur de conversion dans le cadre de l'Approche par les Capabilités (Sen, 1987 ; 1999).

Une relecture de mes travaux de recherche montre que l'Approche par l'Alliance dépasse ainsi les limites du capital humain chez Becker (2008), car il ne s'agit pas seulement de disposer d'un stock de connaissances et de compétences, mais de pouvoir les convertir en fonctionnements potentiels et effectifs. Elle répond aux questions actuelles posées par la manière de transférer des connaissances et des compétences (Unger *et al.*, 2011). L'Approche par l'Alliance peut donc contribuer aux réflexions sur l'accompagnement ainsi que sur les approches participatives interpersonnelles et collectives du capital social (Bourdieu, 1972, 1985 ; Coleman, 1988 ; Ostrom, 2015). Elle contribue à une déontologie, une éthique des droits et de la recherche en conciliant approches quantitatives et qualitatives en recherche appliquée. Elle convient enfin à une économie de la personne responsable. Elle peut donc contribuer aux réflexions de l'éthique du développement.

Le deuxième chapitre présente mes perspectives de recherche en éthique du développement sous un angle théorique et appliqué.

En ce qui concerne les apports à la théorie économique, je suggère dans un premier temps d'approfondir l'idée que l'Approche par l'Alliance et les sciences comportementales et cognitives renouvellent notre regard sur les disciplines de l'ethnographie économique et de l'anthropologie économique, mais aussi plus largement, celles de l'économie expérimentale et l'économie agricole. L'ethnographie économique et l'anthropologie économique accordent en effet une place majeure à la phénoménologie, aux préférences, aux contextes ici et maintenant de la personne, ou encore aux croyances. En définitive, les représentations des différentes disciplines s'estompent au profit de concepts plus universels.

Les sciences comportementales et cognitives du domaine médical sont-elles bien à l'origine de l'économie expérimentale ? La réponse semble évidente mais pourtant je m'attacherai à tenter de le montrer. Car en effet, si c'est bien le cas, ma contribution aux débats actuels en économie comportementale portera en somme sur la distinction entre la vocation des sciences médicales, c'est-à-dire le « soin », et l'objectif dans la science économique expérimentale actuelle, c'est-à-dire l'« influence », la « manipulation » de l'agent économique (Duflo *et al.*, 2011 ; Thaler et Sunstein, 2009 ; Sunstein, 2014 ; Banque Mondiale, 2015, 2017).

Je m'interroge donc sur l'usage des sciences comportementales et cognitives en économie expérimentale. S'il apparaît que celles-ci sont détournées de leur vocation initiale, c'est-à-dire du soin, pour, au contraire, influencer les décisions des individus, sont-elles, ou peuvent-elles être durables ?

Contribuent-elles à un développement durable ? Quelle place et quelle forme alors pour une économie politique ? L'approche par l'Alliance dépasserait-elle l'altruisme en intégrant dans le calcul de l'utilité de la personne celle de l'autre ? Dans ce cas, ne rejoindrait-elle pas une forme d'éthique de la sollicitude, du « *soin* », du « *care* » ?

Dans un second temps, je suggère d'approfondir l'idée que l'Approche par l'Alliance contribue à l'économie de la personne basée sur une démarche phénoménologique, pragmatique, holiste et responsable par opposition à une approche réductionniste.

Mon travail contribuera donc aussi à la promotion pour une éthique économique, une économie de la personne. Il pourra contribuer à dépasser les enjeux de la redevabilité (Naudet, 2006) pour aborder ceux de la responsabilité (Ballet *et al.*, 2005 ; Dubois *et al.*, 2011 ; Ballet *et al.*, 2013). Mon travail contribuera aussi aux réflexions sur l'Approche par les Capabilités (Sen, 1987, 1999 ; Parrot et Keleher, 2017) en m'interrogeant sur la nature des facteurs de conversion entre des dotations individuelles et capacités potentielles et effectives (Parrot et Keleher, 2017). Mes réflexions m'amèneront aussi à revisiter les réflexions en éthique du développement (Crocker, 1991, 1998 ; Goulet, 1995) par les apports par exemple de la théorie de la motivation (Maslow, 1987) en défendant l'idée de prendre en considération les besoins, les problèmes, les préoccupations et les motivations des personnes.

Dans un troisième temps, je suggère d'élargir le champ d'application de l'Approche par l'Alliance à l'éthique du développement et du développement socialement soutenable (Ballet *et al.*, 2005, 2011 ; Dubois *et al.*, 2003 ; Dubois, 2009). L'éthique du développement défend des valeurs centrées sur l'homme, a priori universelles. Je suggère de mieux intégrer la motivation, les besoins des personnes car elles reconnaissent la possibilité de croissance du potentiel humain universel, de son auto-détermination, de sa capacité à exercer des choix et des responsabilités. Une éthique du développement ne pourrait-elle pas refléter ces concepts en appliquant une Approche par l'Alliance ?

Cela renvoie au rôle de la société, et de ce que l'on considère comme une société « normale ». En effet, si le comportement humain ne peut être dissocié de la société, et inversement (North, 2010 ; Banque Mondiale, 2015), cela pose la question de la normalité. On peut retrouver cette question dans les démarches de la diffusion de l'innovation (de Sardan, 1995 ; Rogers, 2003), des systèmes sociotechniques en faveur de l'agro-écologie (Calame et Darrot, 2015) mais aussi en économie politique. Par exemple dans le monde d'après-guerre, les agriculteurs non seulement réfractaires aux intrants de synthèse, mais favorisant par ailleurs leur production agricole sur des processus agro-écologiques, étaient considérés en quelque sorte comme des déviants, des réfractaires au progrès. Aujourd'hui, au regard de ce qui se passe, ils auraient été considérés comme des précurseurs, des pionniers. Les déviants pour les uns peuvent-ils être des pionniers pour les autres ? Quelle pourrait être une économie politique de la transition agro-écologique ? Sur quels critères ? Sur quels principes, sur quelle éthique ?

Enfin, je m'interroge, pour conclure ce chapitre, si un développement durable est finalement possible sans une Approche par l'Alliance.

En ce qui concerne les perspectives de recherche appliquée, je décline l'application de l'Approche par l'Alliance à la diffusion des innovations, aux enquêtes de terrain ; et, à l'analyse des impacts de la recherche appliquée.

En ce qui concerne les contributions envisagées aux théories de l'innovation, je préconise en amont une démarche par la preuve (Laurent *et al.*, 2009). Je défends par exemple l'intérêt de tester et de valider systématiquement la performance économique et financière relative des innovations agro-écologiques, notamment auprès des populations vulnérables et marginales.

Je défends ensuite l'intérêt d'intégrer ce que l'on pourrait appeler d'une façon générale les perceptions des agriculteurs selon trois axes : d'abord l'analyse des contextes (précarité, modes de régulations économiques, coûts d'opportunités) dans lesquels évoluent les populations vulnérables et marginales par une application du principe de l'authenticité.

Ensuite, je défends la nécessité de comprendre et d'intégrer les motivations des agriculteurs, dans des démarches d'accompagnement au changement par une application du principe d'empathie.

Et enfin, je défends la nécessité de réaliser une Alliance par un accord sur les objectifs et les tâches dans une démarche d'accompagnement au changement.

La différence fondamentale avec l'économie expérimentale est qu'ici le changement de comportement est accompagné et non subit. Ce dernier point permet de réaliser, à la fin du processus, une analyse de l'impact à court, moyen et long terme. Il renvoie au dernier axe de mes contributions envisagées aux théories de l'innovation, c'est-à-dire celui de l'analyse de l'impact et des conséquences apportées par les changements de comportements et les techniques adoptées. Les enjeux de l'impact renvoient donc à ceux de la redevabilité (Naudet *et al.*, 2012), et de la responsabilité (Ballet *et al.*, 2014).

En ce qui concerne les implications pour les enquêtes de terrain, mes perspectives de recherche appliquée consisteront à poursuivre et mieux intégrer l'analyse des performances économiques et financières des innovations, les profils sociaux et les motivations des agriculteurs, ainsi que les méthodes d'évaluation d'impact.

Mes travaux actuels, sur des outils de mesure de la performance économique et financière des innovations ou des paquets techniques proposés, seront complétés par des analyses financières partagées avec les agriculteurs.

Mes travaux futurs pourront contribuer aux outils actuels d'aide à la décision pour le pilotage et la gestion des exploitations agricoles par une lecture renouvelée du facteur travail et des pesticides dans les analyses pour mieux intégrer les enquêtes de terrains aux contextes nationaux et réglementaires.

Les questionnaires intégreront des déclinaisons plus détaillées sur le capital humain (nature des compétences et des connaissances acquises) et les capacités (les conditions du transfert de compétences et de connaissances), et des appuis disponibles auprès des agriculteurs (le rôle de la vulgarisation agricole et des politiques de suivi et d'accompagnement).

Enfin, en ce qui concerne les perspectives pour appliquer et élargir le cadre de l'Approche par l'Alliance aux théories des organisations et donc aux analyses des filières agricoles, je poursuivrai mes réflexions pour améliorer les évaluations intégrées des filières agricoles. En effet, en ce qui concerne la théorie des organisations, qui inclut l'analyse des filières, on constate que les travaux s'appuient aussi sur les relations entre les personnes (Spielman, 2009 ; Hall et Clark, 2010). Une théorie des organisations peut-elle se relier sous le prisme de l'Alliance ? Elle pourrait contribuer aux réflexions actuelles sur les formes organisationnelles efficaces et la prise en compte des utilisateurs, des institutions et de la dynamique des institutions (Geels, 2004), et donc aux questions de résilience organisationnelles (Holling, 1985, Allen et Varga, 2006 ; Hall et Clark, 2010) et environnementales (Bousquet *et al.*, 2014 ; Chataigner, 2014), ainsi qu'aux enjeux de dépendance au chemin à l'échelle des organisations (Wiskerke et Roep, 2007) ou des institutions (North, 2010).

Enfin le troisième chapitre présente mon programme de travail. Je l'articule autour des activités d'enseignement, des partenariats scientifiques, et d'une valorisation scientifique.

Chapitre 1

Débats sur les dynamiques agro-écologiques actuelles

L'agro-écologie est un objet de recherche retenu d'abord parce qu'il correspond à la politique du CIRAD. Elle correspond aussi à une politique du gouvernement français ; et, plus globalement à une démarche mondiale déclinée différemment en fonction des pays. Elle permet d'illustrer enfin un certain nombre de débats actuels en économie.

Le premier débat est celui du contexte dans lequel évolue actuellement le secteur agricole, c'est-à-dire des relations entre les villes et les campagnes, le secteur industriel et l'agriculture (Reardon *et al.*, 2018). Faut-il favoriser le secteur agricole (Losch, 2011) ou au contraire le secteur industriel (Cour, 2007) ? Mes contributions, mais c'est aussi le message porté par l'ouvrage de synthèse « *Agricultures familiales et mondes à venir* » (Bosc, Parrot *et al.*, 2015 ; Bonnal, Parrot *et al.*, 2015 ; Affholder, Parrot *et al.*, 2015) ont montré que la situation est complexe et ne peut se ramener à un débat aussi tranché. L'évolution démographique et de peuplement en Afrique est très rapide (Cour, 2007 ; OECD/SWAC, 2013). En fait, l'agriculture urbaine sur laquelle j'ai travaillé montre que les dichotomies urbain-rural ont une portée limitante face à la réalité constatée sur le terrain.

Ma seconde contribution est de tenter d'ouvrir un débat qui me paraît sous-estimé par ses implications économiques, politiques et sociales. Il s'agit du secteur informel. Le secteur informel n'est pas propre à l'Afrique (Schneider, 2005) et il a fait l'objet d'études approfondies (OECD, 2002). Les implications en termes de gouvernance et de lois sont importantes, or ce secteur n'est pas mentionné dans le dernier rapport de la Banque Mondiale sur ce thème (Banque Mondiale, 2017). Le secteur informel et ses implications sociales sont un élément du contexte nécessaire à prendre en considération car il illustre parfaitement les enjeux opérationnels de vulnérabilité et de fragilité des bénéficiaires de nos actions sur le terrain.

Le troisième débat est celui du développement endogène, dans un sens keynésien, c'est-à-dire qui s'appuie sur des ressources locales (Rodrik, 2006 ; North, 2010 ; Calame et Darrot, 2015). En France, l'agro-écologie et le développement endogène répondent explicitement à une demande sociétale, celle du gouvernement français en faveur d'un développement endogène des économies insulaires (Sénat, 2009). Ce développement endogène répond aux enjeux de la dépendance extérieure des économies insulaires (Géronimi, 2015). Mes travaux sur le recyclage des déchets au Cameroun (Sotamenou et Parrot, 2013) ou aux Antilles en faveur des plantes de services (Parrot, *et al.*, 2015) dans le secteur agricole contribuent à ces réflexions.

Un quatrième débat auquel je pourrais contribuer, et qui concerne l'agro-écologie, est celui des connaissances et des compétences. L'agro-écologie est intensive en connaissances. La théorie du capital humain (Becker, 2008) peut-elle contribuer à faire progresser les réflexions sur la diffusion de l'agro-écologie ? Des perspectives intéressantes sont-elles à explorer concernant les modalités de transfert de connaissances et de compétences avec la théorie du capital humain (Unger *et al.*, 2011) ? Ma contribution à la théorie du capital humain pourrait-elle ensuite être complétée, voire dépassée, par celle des capacités d'Amartya Sen (1987 ; 1999) ?

En somme, mes contributions aux débats sur les dynamiques agricoles s'articulent autour de trois axes majeurs, l'agriculture urbaine et périurbaine qui souligne l'importance des contextes dans lesquels évoluent les agriculteurs (Parrot *et al.*, 2008a, de Bon, Parrot *et al.*, 2010), l'agro-écologie qui révèle un objectif, un but commun (Lauri, Parrot *et al.*, 2014), à atteindre pour réduire les dépendances aux pesticides de synthèse ; et, enfin, une démarche, une approche pour y parvenir, celle de l'Approche par l'Alliance (Parrot et Keleher, 2017).

Les deux premiers axes sont complémentaires et s'inscrivent dans une Approche par l'Alliance, car celle-ci implique en effet de connaître le contexte dans lequel évoluent les personnes, mais aussi le but

commun qui permet de clarifier les objectifs et les tâches partagées d'un commun accord par les différentes parties prenantes. Sa justification est portée par les enjeux du développement durable.

I. Le contexte - Une contribution par l'agriculture urbaine et périurbaine

Je présente ici les questionnements de ma démarche de recherche autour de l'agriculture urbaine et périurbaine. Je la présente comme un phénomène symptomatique de la croissance urbaine ; le retour d'une forme de keynésianisme originel par l'intermédiaire de l'agro-écologie avec la défense d'un développement endogène ; et, enfin, le passage d'une approche par la mesure de la pauvreté à une mesure par les capacités, articulée par une Approche par l'Alliance.

Publications de référence produites dans le tome 3 :

Parrot, L., Dongmo, C., Ndoumbé, M., Poubom, C., 2008a, "Horticulture, livelihoods, and urban transition in Africa : Evidence from South-West Cameroon", *Agricultural Economics*, (39)2: 245-256.

de Bon H., Parrot L., Moustier P., 2010, « Sustainable urban agriculture in developing countries, A review », *Agronomy for sustainable development*, 30 (1) : 21-32.

L'agriculture urbaine et périurbaine peut se définir comme toute activité agricole à l'intérieur et à proximité des villes (Parrot et al, 2008a). L'agriculture urbaine et périurbaine n'est pas un phénomène récent. La théorie de Von Thünen au 19^e siècle avait mis en évidence la répartition des productions agricoles en fonction de leur valeur, de la distance à la ville-marché et des coûts de transports (Lévy et Lussault, 2013). Elle permet de comprendre pourquoi les activités horticoles et surtout maraîchères sont ainsi cultivées dans les zones urbaines et périurbaines. Elles sont adaptées aux zones urbaines et périurbaines, d'abord parce que ce sont des produits périssables notamment en l'absence d'infrastructures de conservation et de stockage, et ensuite parce que ce sont des cultures à haute valeur ajoutée, dont les coûts d'opportunité limitent la pression foncière.

Mes travaux sur l'agriculture urbaine et périurbaine se sont articulés autour de trois messages principaux : d'abord, l'agriculture urbaine et périurbaine illustre les limites d'une dichotomie entre le secteur urbain et le secteur rural ainsi que la rapidité de ce changement ; ensuite, il est nécessaire de prendre en compte au moins la précarité professionnelle des ménages ; et, enfin, l'agriculture urbaine et périurbaine illustre l'importance d'un développement endogène.

A. L'agriculture urbaine et périurbaine, le symptôme d'une évolution spatiale et rapide en Afrique

Le croisement entre l'urbanisation et l'emploi agricole provoque l'émergence de l'agriculture urbaine et périurbaine (Parrot *et al.*, 2008a ; de Bon *et al.*, 2010). Elle répond à l'évolution des régimes alimentaires en faveur des cultures à haute valeur ajoutée comme les fruits et les légumes. Elle occupe une dimension sociale très importante avec une capacité d'emploi et d'autosubsistance pour les populations les plus vulnérables, notamment les migrants. Elle se décline enfin en une extrême diversité des situations, des pratiques traditionnelles aux exploitations capitalistes modernes.

Elle résulte du croisement entre l'urbanisation et l'emploi agricole. Selon les perspectives de l'urbanisation mondiale (Nations Unies, 2014), 50% ou plus de la population africaine devrait vivre dans les villes d'ici 2030. A titre d'exemple, en 2003, le Cameroun est peuplé de 16,6 millions d'habitants et 52,8% d'entre eux vivent dans les villes. En 2030, plus de 66% de la population camerounaise vivra dans les villes, soit l'équivalent à peu près de la population totale actuelle. Si le secteur rural ne représente que 20% du PIB du Cameroun, il emploie tout de même 60% des actifs (MINADER, 2006).

Cela signifie que des agriculteurs vivent en ville, et que des activités agricoles y sont exercées, avec tous les effets que cela peut induire sur la mesure des conditions de vie (Parrot *et al.*, 2015). Mes travaux issus de ma thèse de doctorat ont confirmé qu'à terme la croissance urbaine ne se concentrera pas dans les grandes agglomérations mais dans les villes secondaires (Haggblade *et al.*, 2007 ; Parrot *et al.*, 2015).

La conséquence principale est que la dichotomie actuelle entre le secteur urbain et le secteur rural sera de plus en plus difficile à tenir car les campagnes s'urbanisent par une densification du tissu urbain et, d'un autre côté, les grandes agglomérations maintiennent des activités agricoles urbaines et péri-urbaines. La distinction entre les activités rurales et urbaines sera difficile à réaliser. Cette zone grise dans laquelle s'entremêlent les activités agricoles et non agricoles ne posent pas de problèmes pour l'appréhension des moyens de subsistance mais complique la définition de politiques sectorielles (Reardon *et al.*, 2007). Le débat peut-il se limiter au secteur urbain et rural si leurs frontières s'estompent ? Ne vaut-il pas mieux de trouver les leviers d'une amélioration des revenus agricoles dans un contexte d'exode rural inéluctable ; dans un contexte, ou, comme au Cameroun, les agriculteurs risquent deux fois plus d'être pauvres que les actifs urbains (INS, 2008)?

Enfin, l'agriculture urbaine et périurbaine illustre la nécessité de prendre en compte les trajectoires et les dynamiques d'évolution des ménages et des personnes (Parrot *et al.*, 2009a). En effet, l'agriculture urbaine et périurbaine évolue au rythme de l'évolution démographique et urbaine sans précédent dans l'histoire du monde (Cour, 2007).

Mes travaux se sont inscrits sur deux périodes relativement rapprochées dans le temps en 1995 et en 2004 au Cameroun et sur une dimension originale, celle d'une petite ville. Mes résultats ont montré les effets de substitution entre les secteurs économiques, ainsi qu'au niveau de l'autoconsommation alimentaire et de l'emploi. Ils ont surtout été révélateurs de l'évolution rapide des conditions de vie des ménages. En aurait-il été autrement dans un autre contexte que celui de l'agriculture urbaine et périurbaine ? En aurait-il été autrement ailleurs que dans la zone anglophone du Cameroun ?

Mon intervention en tant que keynote speaker à la conférence de Dakar en 2010 portait sur la promotion d'une approche dynamique de la compréhension du secteur agricole en Afrique subsaharienne. Mon argumentation était étayée sur cinq points.

D'abord, l'urbanisation modifie l'environnement des ménages et des exploitations agricoles soit par l'extension urbaine, soit par le phénomène migratoire.

Ensuite, le phénomène de croissance urbaine provoque l'apparition de marchés solvables.

Troisièmement, le sous-emploi demeure généralisé (au moins au Sénégal et au Cameroun) et explique les stratégies de diversification professionnelles à la fois pour la réduction des risques face aux chocs mais aussi pour augmenter les sources de revenus.

Quatrièmement, cette diversification se réalise en faveur des activités urbaines car les études montrent que les revenus en zones urbaines sont, à activité égales, supérieures à celles en zones rurales.

Enfin, j'ai défendu l'idée que le principe de l'arbitrage proposé par Keynes entre l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt reste pertinent.

Par analogie, on pourrait ainsi étudier les éléments entre une décision d'investir de façon efficace dans une activité agricole face à une décision de spéculer sur le marché immobilier dans les zones périurbaines. Il s'agirait alors de prendre en considération dans les arbitrages entre les investissements et la spéculation, l'emploi, la sécurité alimentaire et les revenus.

B. La prévalence du secteur informel

Mes travaux ont aussi cherché à rappeler constamment le contexte dans lequel évoluent une majorité de ménages en Afrique subsaharienne et nos démarches de recherche : un contexte de sous-emploi et de précarité généralisée. Le sous-emploi atteignait par exemple 75% au Cameroun et au Sénégal (INS, 2005 ; ANSD, 2010). Au Cameroun et au Sénégal, respectivement 90% et 76% des actifs occupés n'ont pas de contrat de travail. Au Sénégal, 97% des créations d'emploi relèvent du secteur informel (les 3% restant concernent notamment la fonction publique et l'armée). L'absence de contrat de travail signifie

a priori que les ménages doivent pallier à l'absence de sécurité sociale, de cotisations pour la retraite, le non remboursement de soins médicaux, d'accès au crédit ; et tout cela, aggravé par le sous-emploi.

Les programmes d'ajustement structurels portés par la Banque Mondiale et le FMI pendant les années 80 et 90 ont marqué mes premières activités de recherche. Les politiques de relance keynésiennes par des investissements et un soutien à la consommation ont laissé la place à des politiques de court terme destinées à rétablir les équilibres budgétaires par la réduction des effectifs dans la fonction publique. L'ouverture des marchés domestiques a signé la fin des politiques d'industrialisation. Les politiques libérales issues du consensus de Washington en 1990 portaient sur la levée des barrières protectionnistes, une privatisation généralisée de l'appareil économique, et un désengagement de l'état (Williamson, 2000). Cela s'est traduit par des licenciements massifs dans la fonction publique et des réductions de budget dans certains services de l'état, les services statistiques en l'occurrence.

En 1992, lors de mon stage au Sénégal, le désengagement de l'état a remis en question les investissements apportés dans les périmètres irrigués villageois. En 1995, lors de mon passage au Cameroun, les salaires avaient été divisés par quatre dans la zone Anglophone. Je perçois un appauvrissement généralisé. Sans alternatives professionnelles dans le secteur moderne, de nombreux fonctionnaires adopteront des activités agricoles pour compléter leurs revenus avec le soutien de l'état qui aménagera en conséquence au plan national les horaires de présence quotidien de ses agents. Les effets désastreux des politiques libérales seront soulignés dans le rapport de l'UNICEF de 1987 (Cornia *et al.*, 1987). Ils provoqueront la création des projets de dimension sociale de l'ajustement jusqu'en 1992 (Dubois, 1996).

Aux enjeux du secteur informel se posent ceux des filières. Les normes et les standards constituent des modes de régulation de marchés internationaux. L'économie moderne dans le cadre d'une économie duale a donc évolué vers un cadre de contraintes qui n'est pas sans rappeler une vision renouvelée de l'échange inégal, puisque les normes et les standards sont imposés par la demande des marchés internationaux. L'économie traditionnelle sera-t-elle en mesure d'évoluer à terme dans ce cadre (Parrot *et al.*, 2017) ? S'agit-il d'une forme renouvelée d'un échange inégal ou simplement la promotion et la défense d'enjeux sanitaires ? Ces normes et standards qui se développent sur la scène internationale sont-elles des précurseurs de normes et standards pour les marchés domestiques africains ? Sont-elles des précurseurs de normes et standards différenciés dans des économies duales ? Quelle éthique alors pour l'échange marchand sur les marchés domestiques ?

C. L'importance du développement endogène

J'interprète le développement endogène au sens keynésien du terme, c'est-à-dire un développement endogène qui se rapproche de celui préconisé par Keynes : « *Les idées, le savoir, la science, l'hospitalité, le voyage, doivent par nature être internationaux. Mais produisons chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible, et surtout faisons en sorte que la finance soit nationale.* » (Keynes, 1933, in Calame et Darrot, 2015). Cela correspond par ailleurs à la promotion des politiques de développement endogènes préconisées par le gouvernement français en 2007 à la suite des mouvements sociaux aux Antilles qui ont mis en évidence la dépendance alimentaire des économies insulaires (Sénat, 2009). Cette interprétation est destinée à faire la distinction entre celle-ci et les théories de la croissance toutes aussi intéressantes ; et, en particulier, la théorie de la croissance endogène, qui intègre notamment la technologie, déclinée sous la forme d'information, de savoir et de capital social (Meier et Stiglitz, 2001).

L'agriculture urbaine et périurbaine présente un exemple de développement endogène, appuyé sur des ressources locales, destiné à une consommation locale portée par la croissance des marchés intérieurs.

Mon apport aux débats est aussi de défendre la notion de choix dans la prise de décision de la personne. Dans la démarche néoclassique les équilibres sont statiques et réalisés par les ajustements par les prix. Or, l'agriculture urbaine et périurbaine illustre l'approche keynésienne sur deux aspects : privilégier raisonnablement l'usage de ressources locales et l'arbitrage permanent entre l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt. Mes travaux contribuent à la promotion d'un développement endogène par l'intermédiaire des produits frais périssables et non stockables (et donc produits localement), sur le

compostage au Cameroun et sur les plantes de services pour réduire l'usage des intrants de synthèse aux Antilles. L'objectif est de promouvoir une forme d'économie circulaire réduisant l'apport externe d'intrants de synthèse pour ce qui est des composts et des plantes de service. Quant-aux produits périssables, les produits maraîchers sont généralement produits à proximité des centres de consommation et ne sont guère concurrencés par les importations.

J'ai élargi l'analogie entre l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt avec la spéculation immobilière au détriment du foncier agricole productif, ou encore, la substitution des facteurs de production entre les intrants de synthèse et les innovations agro-écologiques (Parrot, 2010). Le gouvernement est alors sensé jouer le rôle d'arbitre pour appuyer les prises de décision en favorisant l'orientation des investissements. Est-il alors possible de considérer un arbitrage entre la pression foncière et la production agricole ? Les terres les plus fertiles sont-elles condamnées à être urbanisées irrémédiablement ? Quelle est la place de l'Etat parmi la multitude de ministères en charge de la question urbaine et agricole en ville ? Comment alors favoriser l'action collective ?

D. Relecture de mes travaux de recherche

L'agriculture urbaine et périurbaine illustre la nécessité d'adopter des démarches globales et dynamiques, de prendre en considération le secteur informel, et de s'appuyer sur des ressources naturelles locales.

L'agriculture urbaine et périurbaine est révélatrice de la nécessité d'adopter une démarche globale dans la compréhension des règles de décision individuelles et collectives (Meynard, 2015 ; Reardon *et al.*, 2018), des motivations des personnes et de la nécessité d'inscrire des démarches économiques dans le temps.

En ce qui concerne la nécessité d'adopter une démarche systémique, globale dans la compréhension des règles de décision, la question est de savoir si un comportement, une décision peut faire abstraction d'autres règles de décisions. Peut-on se contenter d'interroger un ménage uniquement sur ses activités agricoles pour comprendre les règles de gestion de l'exploitation agricole ? Peut-on comprendre les motivations d'un producteur sur un segment de son activité agricole sans l'intégrer dans l'ensemble de son système économique et social ? La motivation de la personne s'inscrit-elle dans une hiérarchie de motivation, composée de priorités et de contraintes ? La sécurité alimentaire par exemple, est nécessaire. Peut-elle être à la fois la motivation première et exclusive d'un chef de ménage dont la famille souffre de malnutrition ? Peut-elle aussi être une contrainte permanente mais secondaire pour un chef de ménage dont la famille ne souffre pas de malnutrition mais qui est enchâssée dans le secteur informel ? Enfin, un producteur sera-t-il motivé pour entretenir un verger de manguier si celui-ci ne constitue qu'une petite partie de son revenu total ? Une approche « filière – produit » peut-elle ainsi s'affranchir d'une compréhension de l'ensemble des activités agricoles d'un producteur, de l'ensemble des activités non agricoles ?

En ce qui concerne les approches dynamiques, l'agriculture urbaine et périurbaine évolue très rapidement, au rythme de l'urbanisation et de la croissance urbaine. La mobilité professionnelle et des personnes est très importante. J'ai cherché à connaître le passé des actifs non agricoles lors de mes enquêtes au Cameroun, mais aussi leurs projets (Parrot *et al.*, 2015). Les motivations sont liées à des besoins, mais quels sont-ils ? Les démarches de changement, de l'adoption d'une innovation par exemple, peuvent-elles s'affranchir d'une compréhension des motivations, des besoins et donc d'une projection dans le futur de la personne ? Enfin, reconnaître l'importance des trajectoires et des dynamiques est-il suffisant ? Ne faut-il pas inclure l'étude des conséquences directes et indirectes, volontaires ou involontaires de nos préconisations ? La prospective est souvent associée aux dimensions géostratégiques, mais peut-elle être déclinée aux conséquences de nos actions ?

Le deuxième volet de ma contribution aux débats portera sur le secteur agricole et son évolution d'un secteur articulé autour des produits de synthèse à la promotion de l'agro-écologie.

II. Un objectif – La promotion de démarches agro-écologiques

J'ai contribué aux réflexions en agro-écologie, et plus particulièrement sur les perspectives de diffusion d'innovations agro-écologiques en insistant sur quatre points qui font l'objet d'une très vaste littérature : la nécessité d'adopter des démarches globales à l'échelle des territoires et des zones agro-climatiques (Sachs, 1978 ; Meynard *et al.*, 2014 ; Meynard, 2015 ; Duru *et al.*, 2015), la nécessité de prendre en compte le caractère temporel et donc dynamique de l'agro-écologie (Calame et Darrot, 2016), la reconnaissance de sa contribution explicite à un développement endogène ; et enfin, en insistant sur la complexité des innovations agro-écologiques (Morgan et Murdoch, 2000 ; Uphoff, 2002 ; Francis *et al.*, 2012 ; Girard, 2014) et les conséquences en termes de diffusion de l'innovation (Rogers, 2003 ; Wauters et Mathijs, 2014).

Publications de référence produites dans le tome 3 :

1. Parrot, L., Nantchouang, A., Dongmo, C., 2009a, "Municipal solid waste management in Africa: Strategies and livelihoods in Yaoundé, Cameroon", *Waste Management*, 29(2): 986-995.
2. Sotamenou, J., Parrot, L., 2013, « Sustainable urban agriculture and the adoption of composts in Cameroon », *International Journal of Agricultural Sustainability*, 11(3): 282-295.

A. L'agro-écologie, principes et controverses

L'agro-écologie dispose de deux définitions dans le journal officiel (JO, 2015) : « Application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agrosystèmes durables » et « Ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes » ; avec, comme note « L'agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles ». Les enjeux consistent à améliorer les résultats économiques, préserver les ressources naturelles, diversifier les successions de culture et les assolements, renforcer l'autonomie des systèmes de production, en particulier animale (alimentation, effluents) et développer l'action collective.

L'agro-écologie peut être une science, un mouvement, mais c'est aussi un ensemble de pratiques agricoles liées aux phénomènes naturels et leur complexité (Wezel *et al.*, 2009). Ces pratiques s'appuient sur l'usage et la diversité biologique dans une exploitation agricole. Ces pratiques agricoles sont nombreuses (Uphoff, 2002): pollinisation naturelle, contrôle naturel des insectes ravageurs de cultures, intégration entre agriculture et élevage, biodiversité des sols, résistance naturelle des plantes à la sécheresse, agroforesterie, gestion raisonnée de l'irrigation, intégration aquaculture-agriculture, plantes de couverture et rotations agricoles, biodiversité, ou encore les énergies renouvelables. Sous un angle de la production agricole, on peut donc dire que l'agro-écologie est la redécouverte en quelque sorte des facteurs de production par les agriculteurs sur leur exploitation. En effet, l'agro-écologie passe par la redécouverte, l'usage et la préservation des ressources naturelles locales (Sotamenou et Parrot, 2013). Cette complexité sous-jacente nécessite aussi et surtout de nouvelles connaissances, des compétences, des savoirs, à découvrir et bien souvent à redécouvrir. Sur ce point, le capital humain sous la forme de l'éducation, la formation, les compétences, revêt un caractère décisif dans la réussite d'une démarche agro-écologique.

L'usage des intrants de synthèse, les pesticides, s'est largement diffusé au lendemain de la seconde guerre mondiale avec l'essor de l'industrie chimique (Paillard *et al.*, 2010). Les produits de synthèse ont contribué très largement à la révolution verte dans les années 70 dans de nombreux pays du Sud frappés par l'insécurité alimentaire et les famines. Cette révolution – qualifiée de verte - a permis, avec l'irrigation, l'usage de nouvelles variétés de semences plus productives. Combinée à des intrants de synthèse distribués aux agriculteurs par les firmes et les gouvernements, la révolution verte a permis

d'augmenter les rendements et la productivité du travail. Elle a permis ainsi de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations vulnérables.

Or une tension s'est produite sur l'offre agricole et sur la demande alimentaire. L'augmentation des rendements s'est progressivement heurtée à des limites techniques: plafonnement des rendements malgré un usage croissant d'intrants de synthèse, résistance des insectes aux insecticides par la sélection naturelle, dégradation de la fertilité des sols (Paillard *et al.*, 2010). Elle a aussi abouti à des effets néfastes des pesticides sur la santé humaine (Inserm, 2013).

En parallèle, la demande alimentaire a suivi l'évolution des régimes alimentaires. La consommation de viande est assez emblématique aujourd'hui, avec une disponibilité mondiale bien supérieure aux besoins nécessaires. Les effets se répercutent à la fois sur l'usage des terres arables et sur le détournement de produits agricoles pour nourrir le bétail au détriment des populations humaines (Paillard *et al.*, 2010 ; Gaigné, Parrot *et al.*, 2013).

Les évolutions récentes pour la promotion d'une agriculture pilotée par la nutrition tentent de renverser la tendance avec une approche déterminée par une demande alimentaire raisonnée et non plus une offre pléthorique inégalement répartie dans le monde. Sur ce dernier point, la prospective Agrimonde avait postulé à l'horizon 2050 pour les pays de l'OCDE une disponibilité alimentaire exprimée sous la forme de 4500 K calories par jour et par personne (Paillard *et al.*, 2010). Or, nous savons que les besoins humains s'établissent entre 2000 et 2500 K calories par jour et par personne en conditions normales.

L'agro-écologie s'établit le long d'un gradient qui s'étendrait entre deux extrêmes définis, d'un côté par l'usage sans limites de toute la technologie disponible (l'agriculture dite conventionnelle ou dite *techno garden*) et, de l'autre, l'écologie forte (Calame et Darrot, 2016). Entre ces deux extrêmes, toute une série de démarches agricoles existent, réglementées ou non : l'agriculture biologique, l'agriculture raisonnée, la biodynamie, l'agriculture durable, l'agriculture écologiquement intensive, l'agriculture paysanne, l'agroforesterie, la production intégrée, voire même l'agriculture spirituelle popularisée par Pierre Rahbi. L'interdiction ou l'encadrement réglementaire des intrants de synthèse à des fins agricoles s'inscrit dans ce que l'on appelle la transition agro-écologique. La transition agro-écologique a pour objectif de réduire l'usage des intrants de synthèse dans la production agricole (c'est à dire les engrais, les insecticides, les fongicides, les nématicides, les herbicides). En somme, il s'agit non plus de produire plus, mais de produire mieux.

L'agro-écologie a d'abord été considérée comme une science pour la première fois en 1928 par Basil Bensing, un agronome américain d'origine russe. L'agriculture était alors associée à l'écologie, la science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux. L'agriculture a conservé son caractère scientifique jusque dans les années 60. A partir de ce moment-là, et en lien avec l'émergence des mouvements écologistes, l'agro-écologie est devenue une pratique appliquée à l'agriculture et un mouvement social qui a largement dépassé le cadre de la parcelle agricole pour s'étendre à l'ensemble du système alimentaire, du producteur jusqu'au consommateur.

L'agro-écologie renvoie à différentes conceptions de l'agriculture en fonction des pays mais aussi de l'histoire. En effet, l'agro-écologie peut être considérée comme une science, un mouvement social et un ensemble de pratiques (Wezel *et al.*, 2009). Au Brésil, l'agro-écologie est un mouvement social qui prend racine dans la théologie du développement du continent sud-américain. Cela se traduit par la remise en cause radicale du système de production industriel et de la prédominance des grandes firmes, ainsi que la recherche de la souveraineté alimentaire (Altieri, 2002). En Allemagne, en revanche, l'agro-écologie est restée une discipline universitaire avec un ancrage fort autour des notions du paysage. Aux Etats-Unis, l'agro-écologie est née de l'opposition à l'usage excessif des intrants de synthèse (Carson, 2002). En France, l'agro-écologie regroupe un ensemble de pratiques telles que l'agriculture raisonnée ou la lutte intégrée.

L'agro-écologie est controversée à plusieurs titres, d'abord par l'absence d'un consensus dans les définitions retenues ; et, ensuite par l'étendue de son champ d'application, soit restreint à des démarches agricoles, soit élargi à des mouvements sociaux et politiques. Faut-il en faire un objet de lutte économique et politique (Altieri, 2002) ou rester consensuel (Tittonell, 2014)? Ensuite, la question est de savoir si l'agro-écologie est en mesure de nourrir la planète, et à ce titre, les informations sont

difficiles à obtenir, notamment en matière de rendements (Seufert *et al.*, 2012). Ensuite, l'agro-écologie est pratiquée par la plupart des petits producteurs en Afrique subsaharienne tout simplement parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acquérir des intrants de synthèse (Parrot *et al.*, 2009ab ; Sotamenou et Parrot, 2013). Une exception notable est celle de l'agriculture urbaine et périurbaine où les pratiques intensives abusent de produits de synthèse provoquée par leur haute valeur ajoutée et la proximité des distributeurs (de Bon *et al.*, 2010, 2014). Enfin, il n'existe que peu d'études sur la performance économique des innovations agro-écologiques et sur les nouvelles formes de pilotage économique de futures exploitations agricoles agro-écologiques (Léger, 2015 ; Morel et Léger, 2016 ; INSEE, 2017).

B. L'Agro-écologie et la nécessité des approches holistes, endogènes et dynamiques

Les ressources naturelles biotiques et abiotiques et leur complexité illustrent la nécessité d'adopter une démarche holiste qui dépasse les limites des démarches systémiques. Les modèles d'inspiration keynésienne que j'ai adoptés supposent en effet la prise en compte des flux monétaires, ce qui implique, par la notion de flux, la non prise en considération des stocks de ressources naturelles (offre parfaitement élastique) et, par la monnaie, la non prise en considération des volumes et des quantités. On voit aujourd'hui que la finitude des ressources limite la généralisation de ces modèles. Restent-ils encore valables à des échelles d'analyse territoriales ? Sont-ils pertinents avec le retour des approches de développement endogènes, autrement dit, en économies fermées ?

Peut-on se risquer à une analogie entre l'agro-écologie et l'économie sous sa forme keynésienne qui portent l'une comme pour l'autre sur l'importance des démarches de développement endogènes ? L'agro-écologie repose sur une compréhension des dynamiques des cycles de la nature contrairement aux produits de synthèse dont les effets sont souvent immédiats et radicaux.

En effet, pour l'agro-écologie, la rupture est aussi de trois ordres : le champ d'analyse, l'objet, et les instruments. Le champ d'analyse s'élargit d'une analyse au niveau des parcelles à celle des territoires, des terroirs et de l'agroforesterie. L'objet passe de situations d'optimums dans des systèmes monoculturaux à celui de compromis dans des systèmes agricoles diversifiés. Les instruments évoluent, de la taxonomie on passe à la notion de traits fonctionnels (Morange, 2016) ; d'équilibres écologiques on passe au circuit, au cycle et aux flux de matière.

L'évolution des analyses en écologie à l'échelle des territoires et des paysages renvoie à la notion d'agrégat que l'on ne rencontre pas encore assez dans le champ des études en agronomie (Paillard *et al.*, 2010). L'agro-écologie repose aussi sur ce que l'on pourrait considérer comme des rigidités du système naturel, rigidités qui s'expriment sous la forme de ressources naturelles limitées mais aussi des rigidités institutionnelles à l'échelle des ministères (Parrot *et al.*, 2009a). Faut-il, pour reprendre l'analogie keynésienne de la rigidité à la baisse des salaires réels, accepter dans nos approches opérationnelles des rigidités institutionnelles, ou de gouvernance (Meynard *et al.*, 2014 ; Meynard, 2015 ; Duru *et al.*, 2015) ?

En somme, la rupture entre l'agro-écologie et l'agriculture conventionnelle renvoie-t-elle à celle de l'économie keynésienne avec l'économie néoclassique ? Ces analogies montrent-elles que les regards portés par les disciplines scientifiques évoluent avec les regards portés sur le monde qui nous entoure (North, 2010 ; Passet, 2011) ? Elles ont aussi le mérite démontrer que dans les deux cas, on passe d'une sorte d'artificialisation des systèmes agricoles et économiques à un pragmatisme destiné à être en adéquation avec les enjeux contemporains du sous-emploi et de l'incertitude chez Keynes ; et, de la dégradation des ressources naturelles et de l'incertitude en agro-écologie (Girard, 2014).

L'agro-écologie permet de promouvoir des politiques de développement endogènes (Sénat, 2009 ; Parrot *et al.*, 2009 ; Sotamenou et Parrot, 2013). Ce développement endogène renvoie aussi aux travaux d'Ignacy Sachs (1978) sur l'écodéveloppement qui n'est rien d'autre selon lui que la sensibilisation du planificateur à la double dimension de l'écologie et de l'anthropologie culturelle. Il s'agit alors de passer d'une subsidiarité économique à une subsidiarité alimentaire. La question qui se pose alors est bien celle de la fixation des prix et de l'échange marchand. Si la production est territorialisée, mais que les échanges marchands ne le sont pas, et que les prix ne sont pas endogènes, comment organiser les règles de la concurrence dans un tel contexte ?

C. Le rôle de la connaissance et des compétences pour l'innovation agro-écologique

Les notions de connaissance, d'information, de compétences deviennent centrales avec l'agro-écologie (Uphoff, 2002). Il n'est pas surprenant de constater, partout là où des intrants de synthèse ont été interdits, le retour du phénomène de l'observation sensorielle pure et simple de la nature de la part des agriculteurs sur leurs parcelles. Il s'agit alors d'observer l'état de santé des plantes ou de la population des insectes. Il ne s'agit plus d'appliquer uniquement et systématiquement des molécules chimiques mais de combiner à la fois des molécules chimiques dans les cas extrêmes avec des démarches agro-écologiques.

Or, ces connaissances, ces informations et ces compétences ont été soulignées dans le cadre des démarches sur le capital humain. La question consiste donc à savoir si l'approche par le capital humain demeure suffisante pour répondre aux enjeux posés par l'agro-écologie. L'agro-écologie place en effet les connaissances et les compétences au cœur des démarches d'adoption parmi les agriculteurs (Uphoff, 2002). Les connaissances des règles élémentaires en sciences naturelles et en agronomie deviennent nécessaires au même titre que l'acquisition de compétences spécifiques (comme l'entomologie) ou de compétences générales par la scolarité.

D. Relecture de mes travaux de recherche

L'agro-écologie semble plus difficile à appréhender que l'agriculture conventionnelle. Elle combine non seulement plusieurs actions agricoles destinées à favoriser les interactions biologiques, mais aussi des niveaux d'analyse à l'échelle des zones agro-écologiques. L'agro-écologie ne peut en effet s'affranchir des conditions physiques de la production agricole. Elle dépend donc directement de son milieu naturel.

Une relecture de mes travaux de recherche peut se faire selon un axe centré sur les comportements humains et le second sur les institutions.

Agro-écologie et comportements

En ce qui concerne mes travaux à l'échelle de la personne, une grande partie des travaux sur la diffusion des innovations agro-écologique concerne des personnes individuelles, des producteurs. La plupart des variables explicatives portent sur des caractéristiques mesurables des membres du ménage et en particulier de la personne qui prend les décisions. Mes travaux ont-ils assez intégré l'importance de la motivation des personnes, de leurs attentes, de leurs besoins, de leurs problèmes et de leurs objectifs ? Or ces éléments s'inscrivent dans une démarche dynamique de prospective et d'aspiration qui oriente des trajectoires humaines. La question n'est-elle donc pas avant tout de connaître le niveau de satisfaction des besoins des personnes et des ménages dans lesquels ils s'intègrent ? La condamnation du matérialisme et du consumérisme doit-elle masquer l'évolution des démarches de développement qui visaient à satisfaire les besoins essentiels, c'est-à-dire dans un premier temps la sécurité alimentaire, puis les besoins essentiels, puis les équipements, et ainsi de suite ?

Toute innovation, tout changement de comportement implique un choix, donc une sélection parmi plusieurs alternatives. Or, une personne détient dans une plus ou moins grande mesure, une certaine quantité d'informations sur la nature et sur les conséquences que chaque alternative peut provoquer. Cette alternative provoque un choix qui peut être presque considéré comme un conflit interne chez la personne (Maslow, 1987) ou une dissonance cognitive (Festinger, 1957).

La capacité d'une personne à avoir accès et à acquérir les informations contribue à atténuer les incertitudes et donc à faciliter les prises de décision. Les hypothèses de l'économie néoclassique en termes d'informations parfaites sont-elles valables en agro-écologie ? Sont-elles valables même en information imparfaite si l'on considère qu'il est impossible de connaître la somme des connaissances et des informations contenues dans une parcelle, un terroir, un territoire ? Un prix reflétant une réalité serait-il en mesure de retranscrire l'ensemble de ces informations, voire une partie de ces informations ?

Le capital humain occupe donc une place centrale dans cette approche par la connaissance. Le capital humain peut se définir comme l'ensemble des connaissances (ce qu'on connaît) et des compétences

acquises (ce qu'on sait faire) soit par un transfert (partage, mimétisme), soit par l'éducation académique ou l'expérience professionnelle directe ou indirecte (Becker, 2008 ; Unger *et al.*, 2011).

La question qui se pose est alors celle de la nature et des modalités de transfert des connaissances et de compétences. Les connaissances peuvent en effet recouvrir une multitude de formes comme les faits, les causes, les réseaux sociaux, voire le suivi de leur évolution (Morgan et Murdoch, 2000). Ces connaissances peuvent être tacites ou génériques (Duru *et al.*, 2015), relever de la connaissance des principes (Rogers, 2003), ou être liées à l'expérience (Unger *et al.*, 2011).

Le transfert de connaissances et de compétences dans les domaines de l'agro-écologie nécessite l'immersion dans le phénomène observé, la confrontation avec des faits réels et observables. Le transfert doit-il être un processus permanent (Kolb, 2014 ; Morgan et Murdoch, 2000 ; Francis *et al.*, 2012), ou au contraire, s'inscrire dans un processus interactif et réflexif entre deux agents pour la résolution d'un problème donné ? Cette approche ne présente-elle pas l'avantage de conserver les éléments de la réflexivité des actions et des interrelations entre personnes tout en conservant l'idée de résoudre un problème « ici et maintenant » ?

Le comportement de la personne s'inscrit aussi dans une forme d'institution particulière : la famille (ou plus précisément le ménage en comptabilité nationale). En ce qui concerne les conséquences des relations intra-ménage sur les décisions, le rôle et la position dans la prise de décision collective de la part de la femme est fondamentale. Or, des innovations ciblées auprès des femmes ne doivent-elles pas d'abord s'assurer des modes de prise de décision du mari, ou du moins, s'assurer du contexte local social ?

Enfin, la nécessité de comprendre l'environnement du producteur et la nécessité de prendre en compte les échelles agro-écologiques et les territoires, implique de prendre aussi en considération l'action collective et de dépasser l'échelle individuelle de la prise de décision. Comment renouveler les méthodes de mesure économiques à l'échelle territoriale (Sachs, 1978 ; Taylor et Filipinski, 2014) ?

En ce qui concerne l'action collective, pour être efficace, certaines innovations agro-écologiques doivent être adoptées à l'échelle collective et de manière exhaustive pour être efficace (par exemple dans le cas de la mouche des fruits sur la mangue). Or il est sans doute plus simple de gérer une seule exploitation agricole de mille hectares que mille exploitations agricoles d'un hectare. Comment gérer l'action collective ?

Agro-écologie et institutions

En ce qui concerne l'approche globale, l'usage des matrices de comptabilité sociale atteint ses limites. Comment retranscrire des éléments de l'environnement dans cet outil ? Comment retranscrire le capital naturel ? Faut-il reléguer la matrice de comptabilité sociale à l'économie industrielle ? Les analyses en volume et en valeur sont-elles toujours pertinentes ? Les approches systémiques sont-elles pertinentes ? Ne vaut-il pas mieux reconnaître une approche holiste et reconnaître l'impossibilité de modéliser la nature ? Mais dans ce cas, comment trouver le juste équilibre entre préservation, durabilité et réalisme, sous la forme d'une réponse aux demandes sociétales ?

L'approche globale rend nécessaire la prise en considération des facteurs exogènes à la diffusion des innovations agro-écologiques. Cela revient à étudier l'adéquation entre l'offre technique, l'offre en innovations agricoles, proposée par la recherche, et la demande des bénéficiaires potentiels ; ainsi que les conditions de réussite d'une diffusion de l'innovation (Meynard *et al.*, 2014 ; Meynard, 2015 ; Duru *et al.*, 2015). Or cette adéquation nécessite de prendre en considération le contexte global, politique, commercial et les infrastructures (Geels, 2004 ; Sumberg, 2005), ainsi que le contexte intra-ménage. Est-il réaliste de proposer des innovations agro-écologiques si les conditions de diffusion et de viabilité à large échelle ne sont pas réunies ?

Agro-écologie, dynamiques et incertitudes

En ce qui concerne la démarche dynamique, l'agro-écologie renouvelle la relecture de mes travaux à l'échelle des personnes et à l'échelle de l'évolution sociale. En ce qui concerne l'échelle de l'évolution sociale, les démarches agro-écologiques s'inscrivent dans la durée. Peut-on alors ne pas prendre en compte les évolutions sociales en parallèle ? Ne faut-il pas intégrer des analyses sur la viabilité des

innovations proposées compte tenu de l'évolution des facteurs sociaux ? De nouvelles formes de perspectives ne sont-elles pas nécessaires ?

L'incertitude caractérise l'agro-écologie au même titre que l'incertitude sur la demande effective affecte le niveau d'investissement des entrepreneurs. Cette incertitude renvoie à la notion de risque, par nature probabilisable, et donc à l'assurance. L'équilibre général calculable et l'agriculture conventionnelle présentent ainsi des analogies dans le sens où dans les deux cas, le principe est qu'un optimum peut être atteint en faisant abstraction de la localisation géographique et, d'une manière générale, des rigidités du système. Cette incertitude concerne aussi les innovations en général et les innovations agro-écologiques en particulier.

Au-delà de ces considérations sur la mesure ou l'estimation de l'incertitude et du risque, l'agro-écologie pose la question des conséquences de l'adoption de l'innovation et donc celle de la responsabilité du praticien du développement. Les analyses d'impact de la recherche réalisées au CIRAD sont destinées à estimer collégialement les impacts multi factoriels des actions réalisées sur le terrain ; en revanche, elles ne posent pas la question de la responsabilité du praticien du développement, de l'agent du changement pour les conséquences de ses actions.

Pour conclure sur mes contributions à l'agriculture urbaine et périurbaine et l'agro-écologie, elles s'appuient à la fois sur des démarches globales, dynamiques, et favorisant les ressources locales en termes de capital naturel ou humain.

La question qui se pose est de savoir, après avoir étudié un contexte et identifié un but commun, de savoir s'il existe une approche qui permet de concilier le contexte de la personne, reconnaissant ses besoins et ses motivations, ses besoins en informations qualitatives et quantitatives et la mesure des conséquences des actions ?

L'Approche par l'Alliance, dérivée de l'Alliance thérapeutique ou de l'alliance professionnelle en science médicale semble répondre à ces exigences. Je présente cette approche dans la partie suivante ainsi que mes premières contributions dans ce domaine.

III. Une démarche - L'Approche par l'Alliance

Les questions de coopération, de coordination aux échelles nationales sont au cœur des approches de la nouvelle économie institutionnaliste (North, 2010 ; Banque Mondiale, 2015, 2017) et des démarches collectives (Ostrom, 2015). Le rapport Brundtland (1987) insistait sur les vertus de l'approche participative pour le développement durable. L'approche participative, la co-conception, et l'accompagnement sont aussi au cœur des démarches de transition agro-écologiques (Uphoff, 2002 ; Le Bellec *et al.*, 2012 ; Lauri, Parrot *et al.*, 2016), de gestion durable des ressources naturelles (Etienne, 2010) et du développement agricole en général (Banque Mondiale, 2007). Les sciences comportementales et cognitives abordées sous l'angle du « soin » peuvent contribuer aux débats sur une déontologie des pratiques. Les principes du rapport collaboratif, issus des thérapies comportementales et cognitives, peuvent renseigner sur l'efficacité d'une démarche participative. Enfin, l'Approche par l'Alliance peut éclairer sur la durabilité des démarches.

Publication de référence produite dans le tome 3 :

Parrot L., Keleher L., 2017, "The Alliance Approach to Innovation: Agro-ecological innovations, Alliance, and Agency", *Ethique Economique*, (14)1.

Avec les notions de diffusion de l'innovation et les approches participatives, la qualité des relations humaines est primordiale. Une bonne efficacité et collaboration entre les intervenants, experts, chercheurs, agriculteurs ou acteurs d'une filière, nécessite une bonne communication, ce qui relève - entre autre - de la psychologie.

Ce rapport collaboratif humain, a été étudié dans les sciences comportementales et cognitives entre le thérapeute psychologue (ou psychiatre) et son patient. Ce concept de rapport collaboratif s'appelle en psychologie « l'alliance thérapeutique ».

L'Alliance thérapeutique se définit comme la collaboration mutuelle entre un thérapeute et son patient avec pour but d'atteindre des objectifs fixés (Bioy et Bachelart, 2010). Cette collaboration mutuelle est à la fois professionnelle et affective. La collaboration mutuelle s'appuie sur l'établissement d'un rapport collaboratif.

Ce rapport collaboratif s'appuie lui-même sur quatre principes (ou composantes) : l'empathie, l'authenticité, la chaleur humaine, et le professionnalisme (Fontaine, 2011). Ce concept peut être utilisé dans tout le domaine médical entre médecin et patient. Peut-il être appliqué plus largement pour les relations humaines ? Peut-il être adapté à la science économique ? Ce concept semble tout à fait transposable aux situations entre chercheurs et agriculteurs, l'agriculteur devient alors acteur du changement vers l'innovation grâce à ce rapport collaboratif de confiance mutuelle.

L'Approche par l'Alliance s'appuie sur les sciences comportementales et cognitives. Les parties suivantes vont définir l'Approche par l'Alliance en présentant les quatre principes à respecter pour assurer le succès d'un rapport collaboratif, et présenter l'Approche par l'Alliance comme un processus à respecter pour atteindre des objectifs fixés. Nous allons enfin justifier la pertinence de cette approche en étudiant comment les sciences comportementales et cognitives sont employées dans les démarches actuelles de l'économie expérimentale, voire de la gouvernance.

L'Approche par l'Alliance peut-elle défendre une autre éthique de l'économie, peut-elle contribuer à une éthique du développement ? L'Approche par l'Alliance peut-elle être un sujet de recherche en économie ?

A. Les sciences comportementales et cognitives

L'Approche par l'Alliance s'intègre dans une démarche plus globale qui est celle des sciences comportementales et cognitives issues du domaine médical.

Les concepts constituant les sciences comportementales et cognitives tels que les « croyances », les « idées », les « pensées automatiques », les « représentations », les « émotions », ou les « actions », se retrouvent dans un grand nombre d'ouvrages en sciences économiques (Keynes, 1936 ; Boyer, 1989 ; North, 2010 ; Passet, 2011 ; Rist, 2012 ; Ostrom, 2015), en sciences biologiques (Morange, 2016), en sciences ethnographiques (Weber et Dufy, 2007) mais aussi en économie expérimentale (Banque Mondiale, 2015, 2017). On les retrouve dans les travaux sur la rationalité limitée des agents (Simon, 1997 ; Kahneman et Tversky, 1979 ; Kahneman *et al.*, 1990).

Or, leurs origines psychologiques et médicales ne sont que rarement mentionnées. Les sciences comportementales et cognitives sont employées comme un moyen, un outil utilisé à différentes fins de celles du soin, du « *care* » dans le domaine médical. En effet, il s'agit dans le domaine médical de soigner la personne (le « *care* »), de la rendre « capable de », sous une forme d'éthique de la sollicitude.

Or dans le cadre des théories standards de l'innovation issues de la sociologie rurale anglo-saxonne (Rogers, 2003), il s'agit au contraire de persuader la personne. Rogers (2003) insiste sur la capacité de « *persuasion* » de l'agent du changement pour favoriser l'adoption d'une innovation. Dans les domaines des sciences de gestion et du marketing en particulier, la personne est considérée comme responsable mais passive. Elle doit être persuadée de changer de comportement dans son processus de décision.

En économie expérimentale, nous pourrions presque considérer que la personne est jugée comme irresponsable et passive, puisqu'elle ne sait pas forcément ce qui peut être bon pour elle (Banque

Mondiale, 2015). Il s'agit alors d'« *influer* » (to « *shape* » en Anglais) sur le choix des personnes (Banque Mondiale, 2015, 2017).

1) *Rappel historique des thérapies comportementales et cognitives*

Je ne présenterai pas ici l'historique des sciences comportementales et cognitives déclinées en économie, notamment sur les travaux en rationalité limitée ou en économie expérimentale.

Les thérapies comportementales et cognitives se sont développées progressivement en France depuis les années 70, mais les premiers travaux dans les pays anglo-saxons remontent à la fin des années 50. Elles sont particulièrement courantes puisque 67,5 % des membres de l'Association américaine pour le développement de la thérapie comportementale affirment pratiquer des thérapies cognitivo-comportementales (Inserm, 2004).

Le concept des sciences comportementales et cognitives ne nous est pas complètement inconnu puisque la première vague de sciences comportementales et cognitives correspond aux thérapies de Pavlov au 19^e siècle avec des comportements en réponse à des stimuli (Fontaine, 2011).

Ce qui est intéressant de constater, est la reconnaissance de comportements modelés par des contingences de renforcement (par des essais et erreurs) plutôt inconscients et des comportements gouvernés par des règles décrites verbalement, contrairement aux comportements contingents.

Les deux grands principes pratiques le plus souvent utilisés sont le principe de segmentation de la difficulté (il consiste par exemple à classer les étapes d'affrontement d'une situation en fonction de l'anxiété ressentie à chaque étape) et le façonnement progressif (« *shaping* ») avec le renforcement positif des comportements – accompagné, dans le cadre médical, par l'approbation du thérapeute (Inserm, 2004).

Les sciences comportementales et cognitives de la deuxième vague au 20^e siècle dépassent et élargissent les champs d'action du behaviorisme (comportementalisme) en s'attardant sur les phénomènes mentaux et les processus intermédiaires entre les stimuli et les réponses (Beck, 1979).

La 3^e vague de sciences comportementales et cognitives en cours actuellement consiste en une analyse contextuelle du comportement, enracinée dans une approche empirique particulièrement attentive au contexte et fonctions des phénomènes psychologiques et pas seulement à leur forme (Fontaine, 2011).

2) *Croyances, émotions et comportements : une approche globale, dynamique et centrée sur la personne*

Les croyances, les sciences cognitives, la culture des peuples, sont présentes dans les travaux en économie qu'elle soit institutionnaliste ou non (Keynes, 1936 ; Boyer, 1989 ; North, 2010 ; Passet, 2011 ; Rist, 2012 ; Banque Mondiale, 2017). En revanche, ces termes peuvent renvoyer à des définitions, des interprétations diverses. Par exemple, la procrastination traduit-elle un déficit cognitif (Mani *et al.*, 2013) ou une pathologie psychologique (Beck, 1979 ; Cartier-Bresson, 2013)?

Selon l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive, les thérapies comportementales et cognitives sont des prises en charge de la souffrance psychique reposant sur une méthodologie directement issue de la méthode expérimentale appliquée au cas particulier d'une personne.

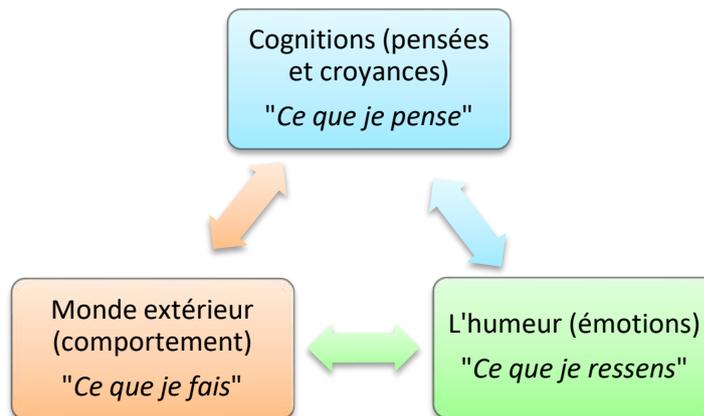
Le terme "cognition" provient du latin "*cognito*" qui signifie « une pensée ». Le terme "cognition" comprend l'ensemble des connaissances, des croyances et des représentations mentales d'une personne. Plus largement, cela inclut également les mécanismes par lesquels cette personne acquiert de l'information par des démarches d'apprentissage, la traite, la conserve et l'exploite.

Les cognitions sont donc liées à la perception, à l'éducation, à l'apprentissage, à la mémoire, à l'intelligence, à la fonction symbolique et au langage. Nos "cognitions" sont nos croyances et nos pensées.

Rokeach (1968) distingue ainsi cinq catégories de croyances: les croyances primitives à consensus maximal (« le bonheur est un état désirable »); ou minimal (« l'enfant choyé qui pense que personne ne l'aime »); les croyances portant sur l'autorité et les droits; les croyances dérivées ou transmises (qui ne « tiennent » que parce qu'elles dépendent d'une tradition); et enfin les croyances anecdotiques (les matières de goût).

La thérapie cognitive est une méthode développée aux États-Unis par le Dr. Aaron Beck et ses collaborateurs (1979), à partir des années 60, afin de traiter principalement les problèmes de dépression et d'anxiété.

Figure 1. Le triangle de Beck (1979).

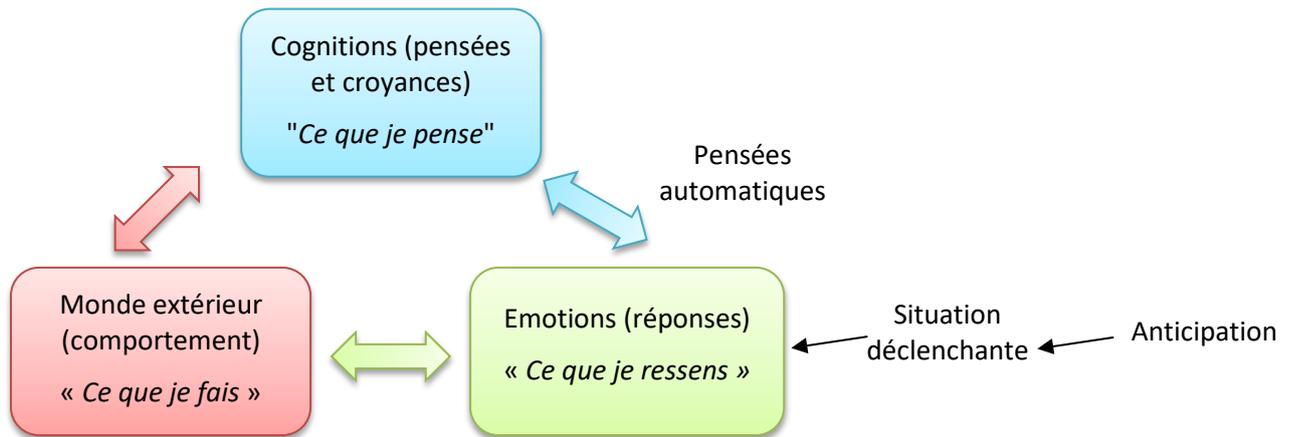


L'idée première de la thérapie cognitive est que nos émotions et notre comportement reposent sur nos croyances et notre système de représentation du monde (Figure 1). Ce schéma est-il si éloigné que cela des concepts de pensée, société et comportement présentés dans le rapport de la Banque Mondiale de (2015) ?

Le schéma montre les interactions entre les cognitions, les émotions et les comportements. En somme, ce que nous faisons influe sur ce que nous pensons et sur ce que nous éprouvons ; et, inversement, ce que nous pensons ou éprouvons influe sur ce que nous faisons.

Des chocs extérieurs, des stimuli, peuvent provoquer des déséquilibres en fonction de nos schémas mentaux, de nos représentations du monde qui nous entoure et de nos émotions et de nos pensées automatiques qui en résultent. Une analyse fonctionnelle permet de les identifier (Figure 2).

Figure 2. L'analyse fonctionnelle par la grille SECCA* (Fontaine, 2011).



* Stimulus (S), émotion (E), cognition (C), comportement (C) et anticipation (A).

L'analyse fonctionnelle issue de ce schéma consiste à identifier les causes de ce que le patient considère comme un comportement-problème (une dépression, une phobie, un trouble obsessionnel compulsif, etc.). Une situation déclenchante, comme être coincé dans un ascenseur, peut provoquer une émotion (claustrophobie), un comportement particulier (panique), dans le cadre de cognitions qui peuvent renvoyer à des catastrophes ou une perte de contrôle.

Il s'agit donc pour le thérapeute de décomposer le problème, de segmenter la difficulté, et d'identifier des leviers du changement des croyances, des émotions, et du comportement.

L'analyse fonctionnelle consiste à identifier les situations déclenchantes, la réponse émotionnelle (intégrée dans un système de croyances et de pensées automatiques), la réponse sous forme de pensée (cognitions), qui débouche sur le comportement (en interaction avec l'environnement), et l'anticipation dans le cadre d'un cercle vicieux.

Les personnes dépressives ou anxieuses ont par exemple une représentation anormalement négative et irrationnelle du monde et d'elles-mêmes. Ce sont ces distorsions cognitives qui sont à l'origine de leur problème. Les techniques employées par la thérapie cognitive permettent à ces patients d'analyser leurs croyances de manière plus rationnelle, les aidant ainsi à retrouver rapidement une vie normale, de manière durable.

Une question qui se pose ici est de savoir ce qu'est une vie normale, une société « normale ». Le psychologue Carl Rogers (1963) se l'était déjà posée dans le contexte de la guerre froide. Cette question renvoie aussi aux travaux de Maslow (1987) avec le cas des déviants qui pourraient, selon lui et dans certains cas, être des « précurseurs » de nouvelles sociétés à venir. Le cas des déviants ou des précurseurs renvoie aussi aux travaux d'Everett Rogers (2003) sur les précurseurs ou les pionniers à l'adoption d'une innovation.

La thérapie cognitive part du principe que nos émotions et notre comportement ne sont pas le fruit de forces mystérieuses qui nous échappent. C'est donc contraire à la psychanalyse ou aux traitements médicamenteux (inconscient chez Freud, traumatismes refoulés, déséquilibres chimiques dans le cerveau), mais bien de choses qui nous sont directement accessibles : nos pensées.

Le principe premier de la thérapie cognitive est d'affirmer que ce n'est pas le monde extérieur qui est la cause de nos émotions et de notre humeur, mais seulement la représentation que l'on en a et les pensées qui nous traversent l'esprit. Cette idée est en fait très ancienne. Les philosophes stoïciens de l'antiquité l'avaient déjà exprimée il y a deux millénaires.

3) Relecture de mes travaux de recherche

Le triangle de Beck (1979) me semble fondamental. Il me paraît être au cœur de nombreux travaux en sciences économiques et plus largement en sciences humaines et sociales. La place de l'émotion me semble encore marginalisée, bien qu'elle soit au cœur de l'économie du bonheur.

On le retrouve par exemple implicitement au cœur de la théorie de l'installation en économie expérimentale (Lallou, 2018). En effet, la théorie de l'installation, qui semble être une forme de la science de l'ergonomie, s'appuie sur les interactions entre 1) l'espace social et les institutions (ce que qui renverrait aux cognitions), 2) l'espace interne de l'individu et les compétences incorporées (les émotions sous la forme de réponses à des stimuli conscients et surtout inconscients) et 3), l'espace physique avec l'ergonomie des objets (le comportement physique provoqué par l'objet). La théorie de l'installation montre que l'ergonomie d'un objet, d'un lieu, détermine le comportement d'un individu, lui-même encadré dans un système social (qui renvoie à l'*habitus* de Bourdieu).

De la même manière, les approches institutionnelles (North, 2010) ne rappellent-elles pas ce schéma reliant des idées (l'idée est-elle une forme d'émotion créatrice ?), les croyances (les institutions), et les processus du changement économique (le comportement) ?

Un tel schéma est-il applicable en ethnographie économique, en anthropologie, en économie politique ? Selon l'économie expérimentale on ne peut dissocier le comportement humain de la société (Banque Mondiale, 2015 ; Lallou, 2018). Cela correspond effectivement aux interactions du triangle de Beck (1979). Dans ce cas, il s'agit de savoir comment se définit une institution, une société. Il s'agit aussi de connaître la manière dont se construit une politique économique. Cela renvoie donc au « *comment du comment* », et donc, à l'éthique du développement (Crocker, 1991, 1998 ; Goulet, 1995 ; Ballet *et al.*, 2014).

De quelle manière les sciences comportementales et cognitives sont-elles mobilisées par l'économie expérimentale ? Il ne s'agit pas de critiquer des concepts mais leur usage. Peut-on affirmer que la personne est vidée en économie expérimentale de toute responsabilité, et que cela justifie selon cette approche le gouvernement d'influer sur ses choix (Parrot et Keleher, 2017) ?

Dans la démarche de persuasion, d'influence ou de manipulation, la relation entre l'agent de changement et l'utilisateur final est unidirectionnelle et paternaliste (Parrot et Keleher, 2017). Les informations proviennent de l'agent du changement à l'individu, mais rarement de l'individu à l'agent de changement. Il n'existe pas de collaboration active. Les démarches qui consistent à influencer ou manipuler les individus sont souvent qualifiées de « *paternalisme soft* » (Sunstein, 2014). Les approches paternalistes ne traitent généralement pas l'utilisateur final comme un agent qui réfléchit sur le bien et prend des décisions qui influencent le monde en accord avec des valeurs personnelles authentiques. La relation entre l'agent de changement et la personne n'existe pas par contact direct. Faut-il mettre en évidence comment les mêmes outils (sciences comportementales et cognitives) peuvent servir à des fins ou des politiques différentes et les hypothèses sous-jacentes qu'ils posent pour qualifier la personne (Parrot et Keleher, 2017) ?

Une trop large place est accordée à une conception mécaniste de l'économie (Sen, 1987), l'individu se résumant à une base d'informations et de données. La connaissance de l'ensemble des informations à un instant t pour un individu, un système, une société n'aboutirait qu'à la résolution de problèmes d'allocations optimales des ressources matérielles, voire immatérielles. Or la connaissance de l'ensemble de ces informations n'est pas possible (Hayek, 1945 ; Stiglitz, 2007).

Il existe un consensus sur les limites d'une allocation optimale des ressources (Hayek, 1945 ; Sen, 1987 ; Goulet, 1995). Le signal-prix est un instrument de communication et d'orientation de l'échange indispensable mais il ne précise pas la finalité des actions réalisées dans le domaine économique. Tout le monde s'accorde sur l'importance de la lutte contre la pauvreté, les besoins, et le niveau de vie ; mais il est difficile de porter un jugement de valeur sur les choix des personnes. Pourtant les choix sont portés par des motivations, des besoins, des attentes tous ancrés dans le monde réel : la sécurité alimentaire, la sécurité financière, la sécurité des personnes, le sentiment d'appartenance... Et ces besoins déterminent des politiques sectorielles. La finalité de l'économie peut-elle se traduire par une relecture des besoins

et des motivations des personnes, de leur hiérarchie et des implications pour le développement économique ?

L'Approche par l'Alliance peut-elle être un objet de recherche appliqué en économie et plus largement en sciences sociales ?

B. L'Approche par l'Alliance

La notion de l'Approche par l'Alliance n'est pas nouvelle puisqu'elle se retrouve déjà chez Hippocrate pour qui « (...) *le malade doit s'opposer à la maladie avec le médecin* » (Jouanna, 1992, p.194). Elle se retrouve aussi chez Freud qui préconise la nécessité de faire du patient un collaborateur actif du processus analytique (Safran *et al.*, 2009).

La justification de sa popularité dans le domaine médical s'appuie sur le fait que l'Alliance est ressortie des synthèses bibliographiques qui ont tenté de savoir s'il existait de meilleures méthodes thérapeutiques que d'autres (Horvath et Bedi, 2002 ; Luborsky *et al.*, 1975 ; Safran *et al.*, 2009). Or, les résultats ont montré que la relation entre le thérapeute et son client est plus importante que la modalité de traitement. Autrement dit, toutes (ou presque) les méthodes se valent, ce qui compte en définitif est la relation, le rapport collaboratif entre les interlocuteurs. Ce qui compte le plus n'est pas la maîtrise technique (elle est certes indispensable) mais l'acte relationnel entre les protagonistes. Les études ont ainsi montré que les techniques spécifiques mobilisées lors des interventions thérapeutiques ne comptent que pour 5 à 15% de la variance des résultats {Safran, 2009 #1430}.

L'originalité de cette approche ne consiste-t-elle pas à pouvoir concilier ou réconcilier une large diversité de méthodes adoptées dans des démarches de changement, que ce soit bien sûr en psychothérapie, mais aussi dans les démarches d'adoption de l'innovation, les approches participatives, ou même les stratégies de gouvernance ?

1) Définition de l'Approche par L'Alliance

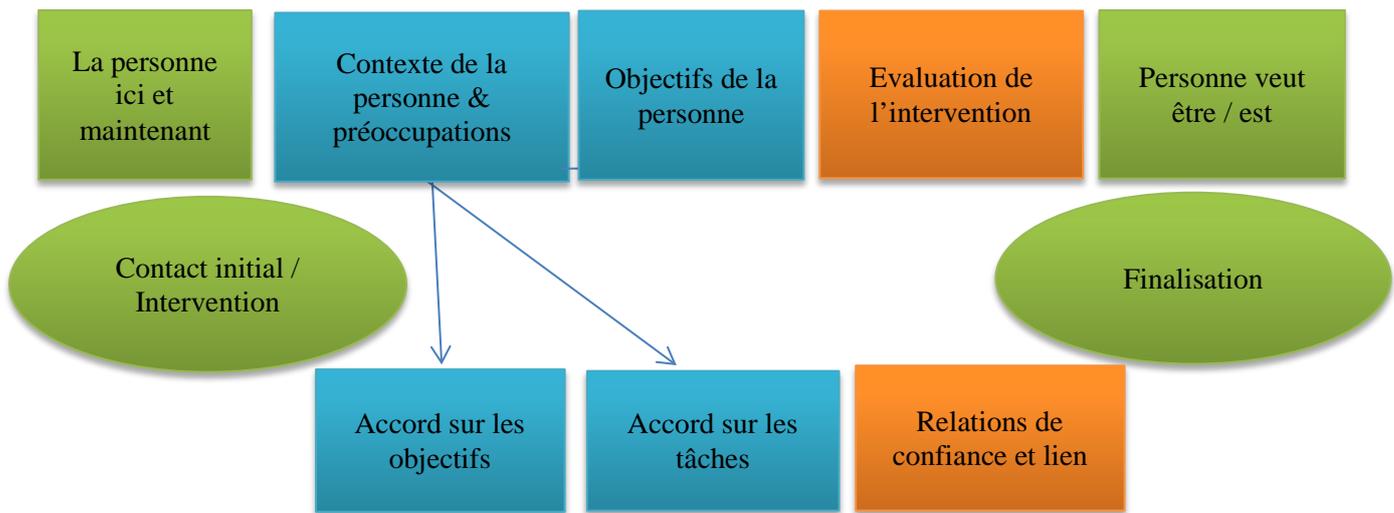
L'alliance thérapeutique peut se définir comme la collaboration mutuelle, le partenariat, entre le patient et le thérapeute dans le but d'accomplir les objectifs fixés (Bioy et Bachelart, 2010). L'Alliance est ainsi basée sur le sens d'œuvrer ensemble dans une lutte commune contre ce qui freine ou bloque le client (Luborsky *et al.*, 1975 in Safran *et al.*, 2009). C'est un processus continu de négociation, c'est-à-dire la négociation des besoins respectifs de deux sujets indépendants (Safran *et al.*, 2009).

La collaboration mutuelle s'appuie sur le rapport collaboratif. Le rapport collaboratif est la relation entre un ou des psychothérapeutes et un ou des patients tel que les patients et thérapeutes travaillent ensemble de manière active pour résoudre les problèmes posés dans la psychothérapie. Le rapport collaboratif considère des relations interpersonnelles non hiérarchiques, horizontales, tout en reconnaissant le statut de l'interlocuteur. On peut ainsi considérer l'Alliance par analogie à deux savants œuvrant ensemble à la résolution d'un problème (Alford et Beck, 1997).

Cette approche place au centre la responsabilité de la personne car, bien que le thérapeute joue un rôle de soutien, le patient porte l'entière responsabilité de sa vie et en est toujours le principal acteur.

L'Approche par l'Alliance s'inscrit dans une démarche avec l'objectif d'atteindre des objectifs fixés (Figure 3).

Figure 3. Schéma conceptuel de l'Approche par l'Alliance.



L'Approche par l'Alliance est à la fois une démarche professionnelle par la maîtrise des méthodes, et une démarche affective par la reconnaissance de la qualité des relations humaines (Luborsky, 1975).

Elle se décompose en trois phases principales (Bordin, 1979).

La première phase est celle de l'évaluation constituée d'un contact initial qui prévoit une finalisation de l'approche, c'est-à-dire d'un « avant » et une « fin ». Cette approche constitue une rupture par rapport aux processus continus d'apprentissage (Kolb, 1984) ou les boucles de progrès dans les processus d'innovation. La notion de fin du processus et de bilan est centrale pour faciliter les démarches d'analyses des impacts et des conséquences des actions ; et, au-delà, des responsabilités respectives des interlocuteurs.

Une seconde phase est constituée de l'analyse du client ici et maintenant (son contexte) et de ce qu'il veut « être » (objectifs) par rapport à ce qu'il « est ». Cette phase renvoie à la nécessité de prendre en considération les préoccupations, les attentes, les motivations de la personne. Elle s'appuie sur le principe de l'empathie.

Enfin, une troisième phase est constituée des accords sur les objectifs à atteindre et les tâches à accomplir pour y parvenir. Ces tâches peuvent-elles être considérées comme des déclinaisons phénoménologiques que l'on retrouve en agro-écologie (Francis *et al.*, 2012) ? Relèvent-elles du pragmatisme sous sa forme initiale (Dewey, 1929) ? Peuvent-elles se décliner en éthique du développement (Crocker, 1991, 1998 ; Goulet, 1995 ; Ballet *et al.*, 2014) ?

Les trois phases sont accompagnées d'une évaluation de l'intervention et d'un rapport collaboratif. L'évaluation de l'intervention est intéressante car elle correspond à l'émergence actuelle dans les établissements de recherche à la culture de l'impact de la recherche (Naudet, 2012 ; Temple *et al.*, 2018). Elle correspond aussi à l'analyse des conséquences de l'adoption des innovations chez Rogers (2003). Enfin, le rapport collaboratif représente la phase affective de l'Approche par l'Alliance. Elle est basée sur les principes de l'empathie, de l'authenticité, de la chaleur humaine et du professionnalisme (reconnaissance du statut des interlocuteurs et de la maîtrise des méthodes).

L'Approche par l'Alliance implique d'abord l'identification d'un problème ou d'un comportement problème, d'une problématique ou d'une dialectique. Ce point correspond au contact initial préalable à toute intervention. Elle correspond sur ce point à la démarche de l'économie expérimentale, mais elle s'en diffère par l'intégration d'une démarche holiste. Par exemple, l'agriculteur doit prévoir l'interdiction d'un insecticide qui ne sera plus homologué. Il devra intégrer cela dans l'ensemble du contexte de son exploitation agricole, de ses prises de décision, bref, dans l'ensemble de la complexité de son environnement.

Au-delà de l'identification du problème à résoudre, il s'agit de positionner ce problème dans la hiérarchie des problèmes que la personne doit résoudre en permanence. C'est d'autant plus vrai dans le secteur agricole où l'agriculteur doit en permanence intégrer une très grande quantité d'observations et d'information afin de prendre des décisions. Dans notre exemple de l'insecticide, il s'agit de savoir si ce problème préoccupe réellement l'agriculteur. Les justifications à cette interrogation peuvent être nombreuses : à l'échelle de l'exploitation agricole (d'autres alternatives chimiques sont autorisées), de son ménage (contraintes en main-d'œuvre, coûts d'opportunité élevés), voire de l'agriculteur lui-même (s'il est âgé et qu'aucune reprise agricole n'est prévue, alors le changement technique sera faiblement apprécié).

Cette hiérarchie des problèmes est présente dans le protocole de l'économie expérimentale mais elle ne se préoccupe pas de l'expression des besoins et des motivations des agriculteurs, de la motivation profonde de leurs prises de décision : sécurité alimentaire ? Augmentation des revenus agricoles ? Augmentation des revenus du ménage ? Réduire les risques ? Réduire l'incertitude ? Cette hiérarchie des problèmes renvoie aussi aux profils socio-professionnels des personnes puisque la hiérarchie des problèmes dépend aussi du statut de pionniers, de suiveurs, de majorité tardive ou de réfractaires, des personnes concernées (Rogers, 2003). Cette hiérarchie est aussi fonction du caractère des personnes, de leur personnalité pouvant aussi impliquer différentes satisfactions (Maslow, 1987) et donc différentes positions par rapport à une démarche de changement par l'innovation (Rogers, 2003).

L'Approche par l'Alliance implique ensuite de savoir comment la personne se positionne par rapport au problème. Cette projection permet à la fois de répondre aux aspirations de la personne, de faciliter les modes de résolution du problème (accords sur les objectifs, accords sur les tâches), et de finaliser la démarche de l'Approche par l'Alliance. Cette finalisation facilite la démarche d'évaluation et donc de mesure d'impact.

Elle tranche avec les boucles d'apprentissage rétroactives sans fin (Kolb, 1984) dans le sens où l'identification d'un problème nécessite une solution. En revanche, le maintien d'une Approche par l'Alliance permettra de résoudre des successions de problèmes exprimés à la fois sous formes discrètes mais aussi intégrés dans une démarche holiste.

Dans notre exemple des insecticides, l'usage de filets anti-insectes permet de résoudre le problème des attaques de ravageurs à court terme. En revanche, la technique employée génère des impacts directs et indirects, des conséquences qui relèvent explicitement d'une Approche par l'Alliance et que l'on retrouve aussi chez Rogers (2003). En effet, les filets empêchent par exemple l'eau de pluie d'atteindre les cultures, l'irrigation devient alors nécessaire et tous les agriculteurs n'ont pas forcément les moyens de s'équiper en matériel d'irrigation. L'Approche par l'Alliance peut se poursuivre alors en accord avec l'agriculteur, en fonction toujours de son contexte, de son profil socio professionnel et de ses motivations et besoins.

2) Principes du rapport collaboratif de l'Approche par l'Alliance

L'Approche par l'Alliance est un rapport collaboratif entre le thérapeute et son patient. Elle s'appuie sur quatre principes : l'empathie, l'authenticité, la chaleur humaine et le professionnalisme. Si l'un des quatre principes n'est pas observé, alors l'Alliance est rompue. Carl Rogers (1957) et Greenson (1967) ont précisé les principes affectifs à respecter pour renforcer la confiance et le lien entre les personnes impliquées dans le processus. Ces principes recouvrent par exemple le rôle décisif de la confiance mutuelle et authentique, l'acceptation, la perception non biaisée, le respect (Greenson, 1967), mais aussi la congruence (la correspondance exacte entre l'expérience et la prise de conscience), ce que les thérapeutes appellent le regard positif inconditionnel, et l'empathie (Rogers, 1957).

L'aspect professionnel (la pureté technique et « la connaissance des manuels ») s'appuie sur le statut reconnu des personnes et les compétences respectives de celles-ci. La reconnaissance explicite du statut introduit des attentes de la part du client, mais aussi des responsabilités respectives.

L'empathie

Une relation empathique consiste à percevoir puis à restituer au client, au patient, à l'agriculteur, ce qu'il comprend de la réalité en tenant compte des retours que celui-ci fait durant l'entretien. Elle représente par exemple la capacité de l'agronome à comprendre, à appréhender la réalité et les perspectives d'un agriculteur.

Les faits réels observables sont ainsi plus importants que les interprétations. Ce point est particulièrement intéressant puisque la reconnaissance de l'importance des faits observables n'est évidemment pas suffisante, mais elle reste nécessaire pour objectiver les problèmes.

L'empathie exige dans le domaine médical un regard positif inconditionnel entre le thérapeute et son patient (Rogers, 1957). Faut-il, et dans quelles conditions peut-on l'étendre par exemple entre le vulgarisateur agricole, le chercheur et l'agriculteur (Rogers, 2003 ; Le Bellec *et al.*, 2012) et plus largement à la prévenance d'une éthique de la sollicitude?

L'entretien motivationnel permet ici de recontextualiser, de reformuler, et de résumer les problèmes, puis de renforcer ce qui est souhaitable de développer afin de clarifier les besoins de changement (Miller et Rollnick, 2012).

L'authenticité

Une relation authentique est la capacité de se sentir à l'aise avec la personne et la réalité qu'elle vit (ses difficultés), mais aussi avec les propres émotions du thérapeute ou de l'agent du changement, ses pensées y compris avec son propre malaise. C'est par exemple la capacité de l'agronome à se sentir à l'aise dans le cas par exemple de l'utilisation par un agriculteur d'intrants de synthèses interdits par la loi, ou d'une pratique contraire à la déontologie ou à l'éthique du chercheur (par exemple l'usage des organismes génétiquement modifiés, ou encore le travail des enfants au champ). Ce point n'est pas si anodin avec la prévalence du secteur informel, souvent associé à l'illégalité.

L'authenticité mène à la confiance authentique, un facteur décisif pour le succès du rapport collaboratif. L'Alliance nécessite donc la foi du patient dans le processus thérapeutique en lui-même (Luborsky, 1976).

L'Approche par l'Alliance, comme l'ethnographie économique, met donc l'accent sur la confiance dès que les relations interpersonnelles interviennent dans des échanges marchands. Cependant l'Approche par l'Alliance me semble aller plus loin que les travaux actuels en ethnographie économique sur ce concept qui me paraît considéré par ce dernier comme encore trop général. L'Alliance replace en effet le concept de confiance non pas comme une entité à part et indépendante de toute démarche de coopération ou de réseau, mais comme une partie intégrante, décisive, et centrale d'un processus de coopération.

La chaleur humaine

Une relation chaleureuse est destinée à consolider les liens. Une relation chaleureuse est la capacité à trouver le client sympathique. Elle correspond aussi au regard positif inconditionnel défendu en médecine chez Rogers (1957) dans le cadre de ses travaux sur les thérapies centrées sur le client. Cette étape ne pose généralement pas de problème et un minimum d'empathie peut conduire à une chaleur humaine. Ce principe peut sembler superflu, mais il est pourtant absolument nécessaire pour les praticiens. Si la chaleur humaine n'est pas atteinte et maintenue, alors le rapport collaboratif et l'Alliance sont remis en cause. C'est probablement le concept le plus flou, mais sans doute le plus décisif, si le monde peut être perçu comme un système technique (Ellul, 1977).

Le professionnalisme

La dimension professionnelle se décline sous forme de la reconnaissance des statuts respectifs et des compétences des interlocuteurs.

La reconnaissance du statut se traduit par la reconnaissance des statuts des interlocuteurs et donc de leurs attentes. Elle correspond au sentiment d'identité de la personne d'appartenir à un groupe (Sen,

1987). La reconnaissance du statut favorise également la confiance au même titre que l'application du principe d'authenticité.

Les compétences du praticien consistent en sa capacité à établir une alliance avec le client, à recueillir une information utile et pertinente, à réaliser une analyse fonctionnelle des problèmes, à savoir appliquer les méthodes, et à savoir évaluer les impacts à court, moyen et long terme. Les compétences du « client » consistent à connaître son milieu, son environnement, ses représentations mentales. Ce dernier point n'est pas non plus anodin. Il existe des déterminants plurifactoriels de l'adoption de l'innovation en agriculture (personnels, familiaux, exploitations agricole, filière, réglementaires, etc.), mais ils sont pour la plupart assimilés par l'agriculteur sous formes de contraintes ou d'incitations que l'enquêteur doit être capable de saisir.

L'aspect des compétences est décisif car il pose la question de la responsabilité du praticien du développement. Par exemple, l'agriculteur attend non seulement une bonne collaboration mais aussi des solutions concrètes à ses problèmes. C'est la raison pour laquelle des praticiens ont précisément assimilé les patients à des clients, ce qui reviendrait à considérer les agriculteurs aussi comme des clients. Rogers (1957) insiste ainsi sur la responsabilité exclusive du thérapeute. La notion de client implique en effet des attentes, des responsabilités mutuelles et dans le cas du rapport collaboratif, d'être un agent actif du changement (Rogers, 1957). L'idée est que le professionnalisme est associé à celle de la responsabilité des agents. Le professionnalisme exige donc que les interlocuteurs disposent des compétences nécessaires pour former l'alliance, la capacité de conceptualiser les problèmes, d'appliquer des techniques et d'estimer les conséquences ou les impacts de leurs actions.

Ces quatre principes présentent des similitudes avec ceux de l'éthique de la sollicitude (« *care* »), c'est-à-dire, la prévenance (*attentiveness*), la responsabilité, la compétence, la réaction (*responsiveness*) (Tronto, 2005).

Les facteurs de succès d'une Approche par l'Alliance sont la qualité du praticien, la mise en place d'une Alliance, la pureté technique (connaître le « manuel »), la qualité des liens interpersonnels, le travail collaboratif, ainsi que les accords collectifs sur les objectifs et les tâches (Safran *et al.*, 2009 ; Luborsky, 1975).

En revanche, les facteurs d'échecs consistent à tenter de convaincre (ce qui risque de provoquer des situations de résistance, réactance, dissonance, ou d'indifférence), de débattre (escalade symétrique), d'abuser des enquêtes (perte en information), de minimiser le problème réel, d'aller trop vite (suspect) ou d'aller trop lentement (le risque d'erreurs augmente).

C. L'Approche par l'Alliance, un facteur de conversion pour l'Approche par les Capabilités ?

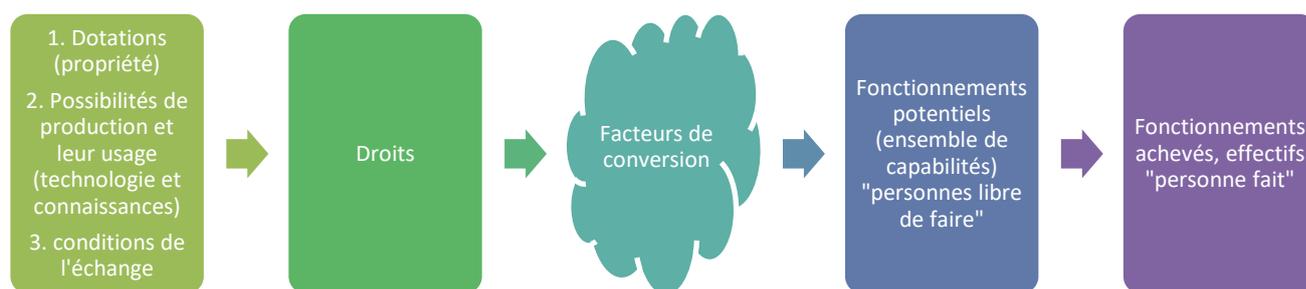
J'ai tenté de préciser le concept de facteurs de conversion chez Amartya Sen (1999) par l'intermédiaire de l'Approche par l'Alliance.

Par exemple, si l'on considère que les pratiques relevant de l'agro-écologie sont plus complexes à mettre en œuvre que, par exemple, la pulvérisation – simple dans son principe - d'intrants de synthèse ; alors, des connaissances et des compétences se révèlent nécessaires pour mener à bien une transition agro-écologique.

Mais ces connaissances et les compétences sont-elles suffisantes ? Suffit-il d'investir dans de l'apprentissage, de l'éducation pour réussir une transition agro-écologique à l'échelle des producteurs ? Les agriculteurs sont-ils « capables » de mettre en œuvre les connaissances et compétences acquises tout seuls, ou par des formations ?

La réponse est mitigée. En effet, il s'agit pour les agriculteurs d'être capable de convertir des droits d'accès et des dotations, et notamment des connaissances et des compétences, en un ensemble de fonctionnements potentiels parmi lesquels l'agriculteur aura la liberté de choisir celles qu'il préférera mettre en œuvre. Cette démarche renvoie à la théorie des capabilités d'Amartya Sen et, plus particulièrement dans notre cas présent de l'agro-écologie, aux facteurs de conversion entre droits d'accès, dotations et capabilités (Figure 4).

Figure 4. Schéma conceptuel de l'approche par les capacités (Sen, 1999).



L'Approche par les Capabilités reconnaît que les ressources nécessaires pour une capacité particulière seront sans doute diversifiées, en ce sens qu'elles incluront non seulement des ressources matérielles, mais aussi des ressources personnelles, sociales, politiques, et légales. Amartya Sen (1999) identifie ainsi trois grandes catégories de ressources, qui représentent une forme de « droits d'accès » : d'abord les dotations et les droits de propriété qui les accompagnent ou non ; ensuite, les possibilités de production et leur usage (sous la forme d'accès à la technologie et à la connaissance) ; et, enfin, ce qu'il nomme les conditions de l'échange sur les marchés. L'Approche par les Capabilités reconnaît aussi que la diversité humaine signifie que les ressources nécessaires seront différentes en fonction des personnes. Par ailleurs, compte tenu de la diversité humaine, les ressources requises varient donc d'une personne à l'autre.

Tout cela signifie qu'au sein de l'approche par les capacités, dire qu'une personne dispose de la capacité d'accomplir un fonctionnement, signifie qu'elle dispose de l'ensemble des ressources nécessaires pour l'accomplir, quel que soit leur degré de complexité. L'ensemble de fonctionnements ou de capacités potentielles qu'une personne dispose reflète non seulement ce qu'elle peut accomplir mais aussi l'étendue de ce qu'elle peut réaliser. Par conséquent, un ensemble de capacités représente les opportunités réelles dont dispose une personne ; autrement dit, un ensemble de capacités représente les différents styles de vie qu'elle est libre de choisir.

Or, le lien entre ces ressources et ces fonctionnements est représenté par des facteurs de conversion. Un facteur de conversion représente la capacité d'une personne à transformer une ressource en fonctionnement. Ces facteurs de conversion rendent ainsi possible la transformation de ressources en capacités potentielles et effectives.

Avec l'approche par l'Alliance, l'accompagnement de la personne prend un sens précis. On peut considérer que l'approche par l'Alliance est une forme d'accompagnement. Dans le cas de l'agro-écologie et des capacités, l'Approche par l'alliance serait une forme de facteur de conversion entre des dotations et des fonctionnements.

L'accompagnement d'une transition agro-écologique implique donc de revoir les relations entre les acteurs et leurs modalités de travail. C'est aussi une vision renouvelée des approches participatives car l'Alliance accorde un poids décisif à des termes souvent cités mais rarement explicités, comme la confiance ou l'authenticité. Les approches d'accompagnement et les approches participative deviennent donc des facteurs de conversion précis et détaillés dans leur mise en œuvre.

D. Relecture de mes travaux de recherche

L'Approche par l'Alliance renouvelle la plupart de mes travaux. Je présenterai une relecture de mes travaux sur la base des principes de l'Approche par l'Alliance : l'empathie, l'authenticité, et le professionnalisme. Je présenterai ensuite comment une approche par l'Alliance a renouvelé mon regard à l'échelle individuelle sur le capital humain et les capacités ; et, à l'échelle collective, comment cette approche renouvelle par exemple le regard sur le capital social et le capital financier par l'intermédiaire des tontines au Cameroun.

Le principe de l'empathie permet de lever les difficultés liées aux problèmes du langage et de la dénomination, mentionnée en anthropologie et en ethnographie économique (Mahieu, 2016 ; Weber et Dufy, 2007). Il considère les perceptions en psychologie (Maslow, 1987) et en sociologie rurale (Rogers, 2003) mais sans doute aussi les croyances dans des situations complexes (Hayek, 1945 ; North, 2010) et incertaines (Hayek, 1945 ; Keynes, 1936 ; Rogers, 2003).

L'Approche par l'Alliance s'inscrit ainsi dans une démarche phénoménologique. Elle renvoie ensuite par les retours du client, à la réflexivité, et à la notion de dissonance cognitive (Festinger, 1957 ; Rogers, 2003) que l'on peut retrouver aussi avec le concept de co-conception en agro-écologie (Le Bellec *et al.*, 2012). Le fait de considérer le patient, non seulement comme un client, mais aussi comme un collaborateur actif, fait aussi de l'Alliance un processus de négociations inter-subjectives, c'est-à-dire, la négociation des besoins respectifs de deux sujets indépendants (Safran *et al.*, 2009, p.218). Le lien, les tâches et les objectifs sont interdépendants et s'influencent donc réciproquement de façon continue.

Le principe de l'authenticité renvoie au concept holiste, et donc la nécessité de prendre en considération le contexte dans lequel évolue la personne. Il renvoie indirectement au concept d'approche système en sciences environnementales (Morange, 2016) ainsi qu'aux différentes échelles d'analyses (plantes, individus, parcelles, activité agricole, système d'exploitation, ménage, paysage, territoire ou agglomération, etc.).

Il renvoie aussi à la société (et donc aux concepts de déviants versus primo adoptants en innovation), au contexte sociotechnique (Geels, 2004), voire socio-écologique (Bousquet *et al.*, 2014 ; Ostrom, 2015), mais aussi au capital social (tontines, organisations de producteurs, coopératives, interprofession, plateforme d'innovation) ; et, enfin, aux arènes de pouvoirs et de négociation (Sardan, 1995 ; Banque Mondiale, 2017).

L'authenticité renvoie enfin aux tensions sous toutes leurs formes : dissonances cognitives, économies administrées et économies concurrentielles, ressources naturelles et demandes alimentaires, dialectique marxiste, arbitrages entre capital productif et travail, spécialisation et diversification (Penrose, 1959), investissement et spéculation, décisions optionnelles ou autoritaires, et le temps (dans ses impacts à court, moyen et long terme). L'authenticité pourrait ainsi contribuer au rejet par exemple d'une rhétorique du consensus dans l'aide au développement (Naudet, 2006).

Le principe du professionnalisme correspond directement à la nécessité évidente pour les méthodes de recherche de mesurer les impacts des activités appliquées sur les terrains. Indirectement, ce principe renvoie aux approches de la responsabilité du praticien et de ses recommandations.

Du capital humain aux capacités individuelles

Le capital humain est composé de connaissances et de compétences qui s'acquièrent par le transfert direct ou leur acquisition par la personne par l'intermédiaire de formations, de l'éducation, et de l'expérience acquise directement ou indirectement. Le capital humain est au cœur des démarches agro-écologiques car celles-ci sont intensives en connaissances (Uphoff, 2002). Or il existe peu de travaux précisant la manière dont le transfert de connaissances et de compétences peut se réaliser (Unger *et al.*, 2011). L'Approche par l'Alliance permet de revisiter la vulgarisation agricole sous l'angle interpersonnel, en ne considérant plus la personne comme un interlocuteur à persuader, mais à accompagner dans une démarche de changement. Ces démarches d'accompagnement existent dans le cadre de la co-conception agricole (Le Bellec, 2012). L'Approche par l'Alliance pourrait-elle contribuer au cadre conceptuel, voire à une déontologie de l'accompagnement ?

La théorie du capital humain ne précise pas les modalités d'un transfert de connaissance. Or l'Approche par l'Alliance pourrait être considérée comme un facteur de conversion d'une dotation en connaissance en fonctionnement potentiel puis effectif. Une forme de co-apprentissage incrémental permettrait-il donc à deux agents d'adopter une approche par l'Alliance dans des contextes ou des systèmes vulnérables et fragiles ?

L'Approche par l'Alliance met aussi ici en cohérence des travaux sur les théories de l'apprentissage. En effet, cette démarche serait basée sur un accord sur le but commun des différentes parties prenantes (Douthewaite et Gummert, 2010 ; Petersen *et al.*, 2016). Elle serait basée sur un accord concernant les

différentes tâches à réaliser pour atteindre ce but, l'application des principes de l'Alliance ; et, enfin, elle serait basée sur la notion de finalité, de problème à résoudre. Cela correspond au processus de désengagement dans les partenariats de recherche – action (Douthewaite, 2002) ou, dans une moindre mesure à l'étape de la confirmation dans le processus de décision dans la théorie standard de l'innovation (Rogers, 2003).

Le capital social : des capacités individuelles aux capacités collectives?

L'Approche par l'Alliance élargit ma relecture des tontines, du capital social et du capital financier. Un réseau de personnes liées entre elles par un intérêt commun, une tontine, peut-il fonctionner sans une approche par l'Alliance ? Que ce soit pour le capital financier et le capital social sous-jacent, la question qui se pose est le mode de fonctionnement durable de ces démarches. Or cette durabilité repose sur des éléments intangibles comme la confiance, la reconnaissance du statut, ou encore l'honneur.

En ce qui concerne le capital social et les tontines par exemple, leur fonctionnement est-il durable sans une Approche par l'Alliance ? Mes traitements statistiques sur les tontines ont montré que les associations de femmes et âgées disposaient des trésoreries les plus élevées. Mais, j'ai aussi constaté que c'étaient aussi les tontines qui correspondaient aux dépenses (ou investissements) les plus élevées pour des pesticides (Parrot *et al.*, 2008a). Or, les femmes ne sont pas a priori des cibles privilégiées pour des démarches de transfert d'innovation, et a fortiori les femmes âgées. Les tontines, ou l'appartenance à des associations de producteur, mais plus largement les réseaux de connaissances (Morgan et Murdoch, 2000) correspondent à du capital social.

On y retrouve les distinctions formulées par Bourdieu : le capital économique (revenus, patrimoine), le capital culturel (culture et le point de vue par rapport aux acteurs dominants, le *legitimus*), et le capital social (disposition socialement acquise, l'*habitus*) qui est un ensemble de relations (au sens réseau de connaissances).

Les liens avec l'Approche par l'Alliance ne sont pas si éloignés que cela, si l'on considère que le capital social est « *l'agrégation des ressources potentielles ou actuelles liées à l'appartenance à un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissances ou de reconnaissances mutuelles* » (Bourdieu 1985, p.248).

On y retrouve la notion de reconnaissance du statut. L'Approche par l'Alliance complète aussi par ses principes et son approche la définition de Putnam (1995) : « *ensemble des réseaux, des normes et des relations qui facilitent l'action collective* ». Elle complète aussi et les relations sociales sous la forme de droits et obligations, réseaux d'information, et normes sociales (Coleman, 1988).

Les tontines permettent, par l'expression d'un capital social sous la forme d'un partage de connaissances et d'informations, de réduire les vulnérabilités et la fragilité des personnes. En effet, elles permettent de réduire les incertitudes, d'observer des normes et de bénéficier des membres du réseau.

En revanche, le capital social présente des inconvénients puisqu'il restreint des opportunités à des étrangers au groupe, voire les libertés individuelles. Le débat sur le capital social négatif provoque un dilemme : faut-il privilégier la solidarité communautaire ou les libertés individuelles ? La solidarité communautaire peut-elle s'affranchir des services de l'Etat ? Peut-elle s'affranchir de la question de la citoyenneté ? Le capital social pose en tout cas la question des échelles d'analyse puisque le capital social est négatif à ses deux extrêmes (ghettoïsation, ou frein à l'évolution des membres).

En somme, un réseau de personnes liées entre elles par un intérêt commun, peut-il fonctionner sans une Approche par l'Alliance, sans autocontrainte, sans s'imputer une responsabilité individuelle ? Que ce soit pour le capital financier et le capital social sous-jacent, le mode de fonctionnement de ces démarches est-il durable ?

Le capital financier et les tontines: capital solidaire ou alliance financière ?

Enfin, les tontines représentent un exemple d'Alliance où les principes sont vérifiés. Les relations entre les membres sont empathiques, authentiques, chaleureuses (les primes de fin d'année sont dédiées à des célébrations internes) et professionnelles (reconstitution bureaucratique d'un outil de contrôle et de suivi interne reconnu par l'ensemble des membres).

Mes travaux sur les tontines ont montré leur poids dans l'économie locale, la diversité des services qu'elles rendaient sous la forme d'une épargne, d'une caisse de prévoyance, et de rotation financière (Parrot, 1998a). Ils n'ont sans doute pas mis assez en évidence le poids des relations de confiance et donc des normes sociales dans la participation aux tontines soit par l'âge, le sexe ou le village d'origine des membres. Peut-t-on la considérer comme une forme de financement participatif ? Comme une forme d'économie solidaire ?

Les tontines se substituent aux carences des services de l'Etat. Elles représentent une forme de création de capacités financières et sociales qui rend les personnes membres « capables » de se constituer une épargne, capables de subvenir aux dépenses sociales (mariages, scolarisation, obsèques) et médicales (prévoyance). Elles contribuent à une forme d'institutionnalisation informelle de la résilience des personnes, de reconnaissance de leur vulnérabilité et de leur fragilité. Elles contribuent surtout à illustrer la responsabilité dont s'imputent les membres qui les composent (Mahieu, 1988, 2016) pour obéir aux normes sociales (Coleman, 1988).

Le capital financier dans les économies informelles constitue sans doute une forme d'économie solidaire puisqu'elle rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Doit-elle être privilégiée au détriment des services sociaux et financiers de l'Etat? Les tontines ne sont-elles pas le symptôme des défaillances de l'Etat au même titre que les économies informelles et prospères? N'illustrent-elles pas paradoxalement l'extrême vulnérabilité des ménages?

IV. Conclusion du Chapitre 3

Mes contributions aux débats sur le développement se sont focalisées sur l'agriculture urbaine et périurbaine, sur l'agro-écologie et sur l'Approche par l'Alliance.

L'agriculture urbaine et périurbaine est le contexte dans lequel évoluent un grand nombre d'agriculteurs et le contexte notamment des productions maraîchères, périssables mais à haute valeur ajoutée. L'agro-écologie est le but commun à atteindre pour réduire l'usage des intrants de synthèse.

Mes travaux ont défendu l'idée que l'agriculture urbaine et périurbaine et l'agro-écologie s'appuient sur des bases conceptuelles communes.

Ces bases conceptuelles communes sont d'abord l'importance du contexte et de l'échelle globale, concernant le volet urbain et rural de l'agriculture urbaine et périurbaine et territorial pour l'agro-écologie.

Ces bases conceptuelles communes sont ensuite l'importance du caractère dynamique de l'agriculture urbaine et périurbaine et de l'agro-écologie dans le temps, par la transition urbaine qui affecte les conditions de travail et donc les prises de décision des producteurs ; et, par la dépendance aux rythmes de la nature de l'agro-écologie.

Ces bases conceptuelles communes sont enfin l'importance de la mobilisation des ressources locales dans le cadre d'un développement endogène à la fois pour l'agriculture urbaine et périurbaine ainsi que pour l'agro-écologie.

L'Approche par l'Alliance représente un élément structurant correspondant aux éléments communs de l'agriculture urbaine et périurbaine et de l'agro-écologie. Elle est en effet basée sur une démarche dynamique centrée sur la personne, tout en reconnaissant l'importance de la prise en compte de son contexte, de ses besoins, d'un but commun et d'une démarche conjointe entre un agent du changement (un praticien) et la personne.

L'Approche par l'Alliance mobilise des concepts et des démarches qui me semblent particulièrement adaptés aux réflexions actuelles sur les dynamiques du changement au niveau microéconomique de l'école du *Public choice* et macroéconomique auprès de la nouvelle économie institutionnaliste: cette approche réconcilie les approches qualitatives (croyances, mais aussi les entretiens, les monographies) et quantitatives (analyse des impacts et mesures quantitatives) afin de rendre la personne « capable de ».

Elle pourrait être une approche originale de la responsabilité et de la dignité de la personne en éthique du développement. Sous un angle pratique, elle permet de réconcilier les démarches anthropologiques et l'évaluation quantitatives d'abord sur le principe de l'accord entre les parties ; puis, sur la nécessité de répondre aux besoins et aux problèmes rencontrés par les personnes et d'estimer les conséquences des actions. L'incertitude, voire le risque, est un élément central de l'agro-écologie par rapport à la complexité des systèmes naturels. Or la prise de décision d'une personne nécessite une base d'informations et de connaissances.

Mon premier travail sur l'Alliance (Parrot et Keleher, 2017) suggère que l'Approche par l'Alliance met en valeur l'agencéité de la personne que l'on retrouve dans l'approche par les capacités d'Amartya Sen. Elle défend la dignité humaine (Farmer, 2004). Elle améliore la prise de conscience des personnes de leur propre dignité et de leur capacité à choisir de façon responsable le style de vie auquel elles aspirent. Elle semble correspondre d'une part, à l'idéal kantien de considérer l'humanité comme une fin et non un moyen ; et, d'autre part, une certaine affiliation compassionnelle (Nussbaum 2000, 2011 ; Tronto, 2005) dont le concept contribue à structurer et relier différentes capacités entre elles.

A l'inverse, l'approche par l'Alliance met en évidence les relations de domination et de pouvoir dans les cas où elle n'a pas pu être appliquée ; autrement dit, elle peut mettre en évidence une forme de faillibilité du développement durable.

L'Approche par l'Alliance fournit un cadre cohérent, une justification pour résoudre un certain nombre de paradoxes en économie, ou expliquer une multitude de phénomènes sociaux. En ce qui concerne la résolution des paradoxes, j'en citerai au moins un : les analyses quantitatives sont souvent opposées aux analyses qualitatives, les premières auxquelles sont reprochées la perte en informations et les secondes auxquelles sont reprochées le manque de preuves tangibles et mesurables.

En fait, l'Approche par l'Alliance reconnaît la pertinence des deux démarches, les considérant comme complémentaires. Leur usage actuel par les sciences économiques expérimentales semble se limiter à juxtaposer des analyses qualitatives et quantitatives sans en faire ensuite la synthèse. Cela rejoint le juste « dosage » préconisé par Sen (1987).

L'Approche par l'Alliance fournit un sens à des termes fréquemment employés mais rarement explicités dans une démarche participative : la confiance, la croyance, le statut des personnes. Elle positionne ces concepts dans des démarches destinées à les valider : l'authenticité pour la confiance, l'analyse fonctionnelle pour la croyance et le principe du professionnalisme avec la reconnaissance explicite du statut de l'autre.

L'Approche par l'Alliance, par l'analyse des conséquences des actes à court, moyen et long terme, introduit la notion de responsabilité à l'échelle individuelle et collective. Cette responsabilité concerne le praticien du développement mais aussi son interlocuteur, le premier sur les conséquences de ses actions et l'autre sur son implication vis-à-vis de lui-même et des autres. Elle justifie donc le principe de précaution (Mahieu, 2016, p.135).

Enfin, une définition par les capacités de l'Approche par l'Alliance pourrait se décliner sous la forme d'un « *Accord de long terme sur une finalité partagée entre plusieurs personnes responsables, basée sur des interactions empathiques, authentiques, chaleureuses et professionnelles, qui s'approprient les innovations et qui contribuent à développer leurs capacités potentielles et effectives respectives* ». Cette définition permet de d'établir un lien avec plusieurs concepts : l'Approche par les Capabilités, la personne responsable, le développement socialement durable, et une éthique de la responsabilité.

L'Approche par l'Alliance peut donc contribuer aux réflexions sur une éthique du développement économique.

Chapitre2

Perspectives de recherche : Une contribution à l'éthique du développement

Mes perspectives de recherche se décomposent en une première partie destinée à étudier les pistes d'une consolidation théorique de cette approche pour les sciences économiques et sociales, et une deuxième partie destinée à étudier les pistes d'une mise en application.

La première partie identifie des pistes de recherche sur des concepts communs à la fois pour l'Approche par l'Alliance et sur les sciences économiques et sociales. Elle pourrait contribuer aux réflexions en éthique économique (Ballet *et al.*, 2005 ; 2014) et en éthique du développement (Crocker, 1991, 1998 ; Goulet, 1995). Cette partie précise des concepts auxquels l'Approche par l'Alliance pourrait contribuer : une phénoménologie de la personne, la prise en compte de l'holisme, des préférences, et la responsabilité de la personne. Enfin, cette première partie s'interroge sur les perspectives de recherche pouvant contribuer à une éthique du développement. Elle serait basée sur une psychologie économique qui serait basée sur les motivations des personnes, la compréhension de leurs besoins, de leurs problèmes, et ancrée dans une démarche pragmatique.

L'Approche par l'Alliance ne correspondrait-elle pas à une forme dérivée de l'altruisme où l'utilité de la personne dépendrait aussi symétriquement de celle de son interlocuteur ?

I. Perspectives de recherche pour la théorie économique et les sciences sociales

Les perspectives de recherche sont axées sur les implications de l'Approche par l'Alliance pour la théorie économique et sur ses déclinaisons potentielles en recherche appliquée.

Concernant les perspectives théoriques, il s'agit de consolider la justification de l'Approche par l'Alliance dans les sciences économiques. Pour cela, mes travaux futurs s'attacheront à démontrer que l'Approche par l'Alliance peut contribuer aux débats autour de l'économie de la personne telle que proposée par Ballet *et al.* (2014) et d'une éthique du développement à l'échelle collective (Crocker, 1991, 1998 ; Goulet, 1995).

L'approche par l'Alliance s'appuie sur les sciences comportementales et cognitives, que l'on retrouve au cœur de plusieurs démarches scientifiques en sciences humaines et sociales. Les concepts de croyance, d'émotions et d'action sont au cœur des analyses en anthropologie (Sardan, 1995), en ethnographie (Weber et Dufy, 2007), en sociologie rurale anglo-saxonne (Rogers, 2003), en nouvelle économie institutionnaliste (North, 2010), et en économie expérimentale (Banque Mondiale, 2015, 2017). Or, la notion de « personne » est considérée de différentes manières : responsable ou non, à persuader ou à manipuler, à conserver ou non dans un état statique.

A. Les sciences comportementales et cognitives et l'Approche par l'Alliance au cœur des sciences sociales ?

Un outil peut-il être employé à des fins différentes ? Les sciences comportementales et médicales peuvent-elles être utilisées pour le « soin » ou pour l'« influence » ? Les sciences comportementales et cognitives doivent-elles se limiter aux biais cognitifs (Kahneman et Tversky, 1979 ; Kahneman *et al.*, 1990) ? Mes réflexions contribuent aux débats portés par les différents usages des sciences comportementales et cognitives dans le sens de l'« influence » (Duflo *et al.*, 2011 ; Banque Mondiale, 2017) ou du « soin » (Bioy et Bachelart, 2010 ; Fontaine, 2011).

Je présente ici quelques similitudes entre les sciences comportementales et cognitives, l'Approche par l'Alliance et quelques disciplines en sciences humaines et sociales, sous un angle collectif par l'ethnographie économique et individuel par l'économie expérimentale.

1) Une démarche collective : l'ethnographie économique

En ce qui concerne l'ethnographie économique, l'Approche par l'Alliance et l'ethnographie économique ont ceci en commun qu'ils renvoient tous les deux à une approche phénoménologique, des relations basées sur la confiance, la reconnaissance des préférences des personnes ; et, surtout, l'importance des relations interpersonnelles.

L'ethnographie est une méthode en sciences sociales dont l'objet est l'étude descriptive et analytique, sur le terrain, des mœurs et des coutumes de populations déterminées. L'ethnographie est une approche descriptive des faits sociaux qui tient compte de leurs significations indigènes (Weber et Dufy, 2007). C'est une méthode applicable ici et ailleurs, aujourd'hui et autrefois, qui ne tient jamais pour acquises les catégories de pensées savantes des experts mais les confronte aux catégories de la pratique (Bourdieu, 1972). C'est une discipline longtemps définie comme la science des autres, suivant ainsi une opposition, qualifiée rétrospectivement de Grand Partage (Latour et Biezunski, 2005) entre les sociétés occidentales et toutes les autres.

L'Alliance et l'ethnographie économique renvoient aux croyances, le don et les obligations, l'esprit des choses le « *hau* » assimilées dans les domaines du marketing par l'image que renvoient les choses acquises mais aussi les histoires que ces choses véhiculent par leurs porteurs interposés.

Enfin, il est intéressant de souligner le rôle des lois et des croyances en lien avec ce que nous avons déjà souligné avec les approches historiques du béhaviorisme : des comportements modelés par des contingences de renforcement (i.e., par des essais et erreurs) plutôt inconscients et des comportements gouvernés par des règles décrites verbalement, contrairement aux comportements contingents. Par exemple, le « don » est au cœur de l'analyse anthropologique et l'observation ethnographique des transactions est au cœur de l'ethnographie économique.

Ce concept est repris chez Goulet (1996) : savoir donner et recevoir ; que Mauss (1925) avait complété par savoir rendre. Cela revient, pour en revenir à l'ethnographie économique, à étudier les conditions de félicité, objectives et subjectives, d'une transaction donnée. Or ce concept a une portée universelle bien qu'elle soit communément associée aux communautés dites primitives. Ces concepts analysent l'échange non pas comme un système où des individus interviennent sur des objets, mais comme un système de relations entre des personnes par l'intermédiaire de choses (Weber et Dufy, 2007).

Cette approche ouvre des fronts pionniers sur la production de l'environnement, le droit de propriété de la terre et sur les produits du travail, la production domestique, sa valorisation et ses frontières institutionnelles. Comme dans l'Alliance, deux cas de figure se présentent et renvoient à l'intervention de la transaction soit dans un cadre légal (système juridique ou normatif) et matériel qui enlève toute ambiguïté dans les rapports contractuels, soit dans une situation hors de ce cadre. Dans le premier cas, une Alliance n'est pas nécessaire, les supports ou les cérémoniels contractuels dictent les conduites marchandes qui s'opèrent. Dans le deuxième cas, les protagonistes peuvent négocier, jouer sur les ambiguïtés (les ambivalences dans les sciences thérapeutiques) avant de procéder à des prises de décisions qui peuvent déboucher sur des accords ou des conflits.

2) Une démarche individuelle : l'anthropologie économique

L'anthropologie économique est définie comme une reconstruction hypothétique de la personne, dans le cadre de la théorie économique en considérant la personne responsable (Mahieu, 2016). La personne est au centre, la question anthropologique est celle de la question du sujet qui reste non traité malgré l'importance donnée à l'individu dans la microéconomie et à la personne dans les capacités (Mahieu, 2016). Comme l'Alliance, l'anthropologie prend en compte le contexte de la personne, dans sa totalité, comme fait social total sans pour autant la saisir dans son intégralité (Mahieu, 2016). En revanche,

l'Alliance ne cherche pas à « modéliser » le comportement de la personne par une fusion des disciplines : les outils économiques permettent de mesurer ; l'affect permet de renforcer le lien.

3) *L'économie expérimentale : une école néo pavlovienne ?*

Peut-on parler d'école néo pavlovienne pour caractériser les démarches de l'économie expérimentale ? Quelques raisons à approfondir pourraient le laisser croire : la convergence des réflexions et des statuts sur le bien-être des espèces vivantes (souffrance, dignité, etc.), l'atemporalité des démarches, ou encore le souci d'un fractionnement exclusivement centré sur un comportement et un problème.

On retrouve les sciences comportementales et cognitives en filigrane parmi les rapports les plus récents de la Banque Mondiale, celui sur « *Pensée, société et comportement* » en 2015 et celui de 2017 intitulé « *La gouvernance et la loi* » (Banque Mondiale, 2015, 2017).

La question posée par le rapport de la Banque Mondiale intitulé « *Pensée, société et comportement* » (Banque Mondiale, 2015) est la suivante: « *pourquoi les gouvernements devraient-ils influencer sur les choix des individus?* ». Le verbe « *shape* » est employé dans la version anglaise des deux rapports, traduit par « façonner » ou « influencer ».

Les trois justifications mentionnés dans le rapport pour répondre à cette question consistent à d'abord vouloir aider les individus à réaliser leurs propres objectifs, ensuite à vouloir modifier leurs préférences et leurs objectifs immédiats lorsqu'ils ne sont pas compatibles avec leurs aspirations les plus élevées ; et, enfin, influencer sur les choix lorsque les pratiques socialement renforcées et les modèles mentaux peuvent faire obstacles à des choix qui renforcent l'autonomie et favorisent le bien-être (Banque Mondiale, 2015).

Peut-on faire un rapprochement avec les approches behavioristes (comportementales) pavloviennes de la première vague des sciences comportementales et cognitives? Les deux rapports de la Banque Mondiale sont complémentaires, la gouvernance et les comportements des individus seraient donc liés. Obéiraient-ils à l'usage implicite des sciences comportementales et cognitives? Si oui, sous quelle forme ? Reconnaîtraient-ils donc des comportements gouvernés par des règles et des comportements inconscients ?

Le rapport de La Banque Mondiale (2017, p.8) insiste sur « (...) *les idées en tant que connaissances et les idées en tant qu'outils de façonnage des préférences et des croyances* ». L'exemple sur les modalités de calcul du coefficient de Gini pour illustrer le rôle des idées dans le rapport me semble très éloigné de la portée que l'expression « *façonner* » implique. Or les implications ne peuvent être comprises qu'à la lecture complémentaire du rapport de 2015 qui les explicite en détail.

Par ailleurs, sous un angle plus général, l'apologie louable de l'importance « politique » de la gouvernance dans le rapport sur la gouvernance se trouve à nouveau restreinte dans sa mise en pratique avec une théorie des jeux à deux acteurs, les élites et les citoyens et des hypothèses restrictives (Bangura, 2017).

Si l'on admet que le rapport de 2015 reprend les travaux de l'économie expérimentale, on peut considérer que les sciences comportementales et cognitives, par leur usage, sont non seulement un objet de recherche en économie, mais un objet détourné de son usage médical initial. Les travaux de Mani (2013) aux Etats-Unis et en Inde concernant les effets de la pauvreté sur les fonctions cognitives ont sur ce point au moins le mérite de souligner la nécessité de prendre en considération la précarité et le stress qui peuvent accabler les personnes pauvres.

Le cadre d'analyse est structuré autour de trois principes : la pensée automatique à partir de ce qui nous vient à l'esprit sans effort et sous l'impulsion de raccourcis cognitifs liés à nos pensées et nos croyances ; la pensée sociale issues de nos interactions dans des réseaux sociaux et des normes sociales ; et, enfin, la pensée par modèles mentaux qui renvoient aux cognitions (pensées et croyances).

Les deux derniers rapports de la Banque Mondiale ne retranscrivent-ils pas un usage détourné de la finalité initiale médicale et thérapeutique des sciences comportementales et cognitives, c'est-à-dire du soin ? L'économie expérimentale présente des récits narratifs de trajectoires individuelles détaillées

(Banerjee et Duflo, 2014) qui contrastent singulièrement avec des analyses quantitatives correspondantes qui me semblent très restrictives (jeux à deux agents, expérimentation à un facteur). On y retrouve d'ailleurs les démarches thérapeutiques qui consistent à identifier un comportement problème. Dans l'exemple de l'usage d'engrais de synthèse au Kenya, il y est déjà question d'influencer les « choix » ou de les « façonner » à la façon du « *nudge* » (Duflo *et al.*, 2011).

Les termes de croyances, de cognitions, de comportements y sont mentionnés avec, là aussi, l'absence de référence aux sciences comportementales et cognitives. Une piste de recherche est à approfondir pour compléter les travaux sur la justification théorique des modèles expérimentaux.

4) Conclusion

Les sciences comportementales et cognitives sont aussi valables à l'échelle collective et à l'agriculture. Les modes de production agricoles influent sur le modèle de société et inversement le modèle de société influe sur le mode de production agricole (Calame et Darrot, 2016 ; FAO, 2004) au même titre que les émotions, les comportements et les croyances interagissent pour une personne.

La démarche n'est pas nouvelle, le lien entre société et mode de production trouve ses racines dans la société grecque antique avec l'articulation à court terme de cultures céréalières et les plantes pérennes, l'Amérique du 19^e siècle avec l'articulation entre la petite agriculture et la stabilité sociale, les *enclosure acts* du 17^e siècle de l'Angleterre et la fin du caractère « britannique » des villages (FAO, 2004), ou encore l'interprétation marxiste de la société en fonction des conditions matérielles de production.

Les frontières cognitives et les représentations entre différentes disciplines sont-elles aussi marquées ? L'émergence contemporaine des activités de troc dans les sociétés occidentales dans le secteur des services me semble mettre en évidence l'illusion d'un partage entre sociétés modernes et primitives.

Les approches mobilisant les croyances, les émotions, et les comportements se retrouvent dans certains ouvrages tiers mondistes sur le développement économique (Rist, 2012), de grandes fresques historiques sur les représentations de l'économie (North, 2010 ; Passet, 2011), les apports de la psychanalyse freudienne sur la théorie keynésienne, ou encore les derniers rapports de la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 2015, 2017).

Or, il y semble manquer la reconnaissance des sciences comportementale et cognitives issues des travaux dans le secteur médical et l'articulation et leurs interdépendances à l'échelle individuelle et collective. Les sciences comportementales et cognitives me semblent ainsi au cœur de l'ethnographie économique, de l'anthropologie et plus largement de l'économie et des sciences humaines et sociales. Elles concernent en premier lieu les personnes, mais le passage de l'échelle de l'individu à l'échelle collective et sociétale est-il envisageable ? On peut répondre par l'affirmative si l'on estime que les modes de production déterminent l'organisation de la société, au même titre que les comportements déterminent les pensées et les croyances des personnes.

B. Approche par l'Alliance et économie de la personne

L'Approche par l'Alliance pourrait s'enrichir des réflexions sur l'économie de la personne et des travaux portés par l'association Fonds pour la Recherche en Ethique Economique (FREE), l'UMI Résiliences de l'IRD, le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) en Côte d'Ivoire, le Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GRETHA) à l'Université de Bordeaux, le Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion (GREDEG). Une partie de ces travaux est présentée chez Ballet *et al.* (2005, 2014).

Les approches systémiques et leurs représentations chiffrées présentent un intérêt certain mais aussi des limites. L'approche holiste reconnaît la complexité du monde. Elle renvoie donc à la nécessité de comprendre les comportements humains et les modalités des prises de décision. Le lien entre démarches globales (institutions, société, action collective) et comportement humain est donc réalisé.

L'Approche par l'Alliance s'appuie sur le principe *hic et nunc*, elle considère la personne ici et maintenant. Cela correspond à une phénoménologie de la personne. Cette personne est aussi abordée

dans sa totalité et dans un environnement impossible à embrasser totalement. C'est pour cela que l'approche holiste me paraît plus adaptée que l'approche systémique. Avec l'holisme dynamique, elle répond par ailleurs à la nécessité d'adopter des démarches dynamiques, graduelles, plus ou moins hiérarchisées et, surtout, moins attachées à identifier systématiquement des relations de causalité. Ces démarches dynamiques sont liées à l'analyse des conséquences des actions du changement. Elles posent donc la question de la responsabilité, à la fois des récipiendaires, des clients mais aussi des praticiens du développement.

1) Une approche phénoménologique

L'Approche par l'Alliance, par l'application de son principe d'empathie contribue à une réflexion de la personne humaine. Elle s'oppose à la déshumanisation de la personne se résumant à une somme de données chiffrées et d'une série de calculs mathématiques (Sen, 1987).

Au-delà des enjeux posés par l'imperfection inévitable de la connaissance par les hommes (Hayek, 1945 ; Stiglitz, 2007), il s'agit de mieux situer la place de la personne dans la science économique. L'un des points de départ de la réflexion sur l'économie de la personne humaine est celle de l'empathie, qui s'appuie sur les perceptions que se font les personnes de la réalité dans laquelle elles évoluent, mais aussi de nos propres visions en tant que chercheurs, praticiens du développement et citoyens du monde qui nous entoure.

L'Alliance par l'application de son principe d'empathie s'inscrit dans une démarche phénoménologique. La phénoménologie considère que le sens est le milieu irréductible d'existence et d'action des êtres humains (Husserl, 1954). Elle s'appuie sur des notions de jugement, de perception et d'émotions qui correspondent à celles proposées dans la littérature de la diffusion de l'innovation (Rogers, 2003 ; Banque Mondiale, 2015). La notion de sens est fondamentale, elle renvoie aux limites de la solution technique comme fin en soi (Ellul, 1977) et à la nécessité d'intégrer les besoins, et les motivations des personnes (Maslow, 1987).

Les personnes sont immergées dans un monde dans lequel elles ne peuvent s'échapper. Ce monde est doté de valeurs et de normes qui entraînent des droits et des obligations de la personne. Elle est l'« être là » (Mahieu, 2016, p.134). Ces droits et obligations limitent la portée non seulement d'un calcul économique mais ils l'inscrivent dans un environnement moral. Cette approche renvoie ainsi au concept holiste.

Comme l'Approche par l'Alliance, l'anthropologie économique met aussi l'accent sur les approches phénoménologiques, les expériences de vie de la personne confrontée à des normes, des droits et des obligations, mais aussi capable de s'imputer des responsabilités (Mahieu, 2016). L'anthropologie économique s'oppose, tout comme l'Approche par l'Alliance, à l'utilitarisme et à l'hédonisme de l'agent rationnel en économie néoclassique.

Sous un angle du terrain, le volet « professionnel » est central par les statuts, les compétences correspondantes mobilisées et donc les attentes des personnes. Peut-on établir un lien avec Lévi-Strauss dans son projet d'enseignement de l'anthropologie, qui suggère une démarche basée sur l'objectivité (identification de l'information pertinente), la totalité (qui correspondrait à une approche holiste), la signification (qui correspondrait à l'empathie), l'authenticité, et la réciprocité (qui rejoindrait la réflexivité avec l'Approche par l'Alliance) (Mahieu, 2016) ?

Les transactions, les échanges se produisent alors dans des contextes cognitifs et sociaux particuliers mais elles s'appuient sur des concepts universels. Un lien entre la nécessité d'identifier le type d'information pertinente est-il possible avec les travaux sur l'*evidence based-policy* (Laurent *et al.*, 2009) ?

L'Approche par l'Alliance et l'ethnographie économique renvoient toutes les deux à l'approche phénoménologique en adoptant une démarche empirique. Elles présentent toutes les deux un intérêt pour les rationalités pratiques à l'opposé de la dimension axiomatique de la rationalité économique. Tout comme l'Approche par l'Alliance, il s'agit de prendre en compte la diversité des contextes et

l'universalité des concepts. Au-delà de la rationalité de l'homo oeconomicus, l'ethnographie restitue les façons de faire et de penser dans leur diversité (Weber et Dufy, 2007).

Les personnes ne peuvent être dissociées des identités qui les définissent et qui déterminent leurs actions. Maslow (1987) défend ainsi l'idée que les besoins des humains constituent l'essence de leur vie, qu'ils ne peuvent pas être testés dans un laboratoire (comme c'est le cas pour l'approche béhavioriste, comportementale), ils sont ancrés dans la vie réelle de l'être humain, dans sa totalité, immergée dans son environnement social.

Autant l'école du *Public Choice* est normative, autant celle de l'approche par les besoins consiste à mieux « connaître cette réalité telle qu'elle existe au lieu de la voir comme nous voudrions qu'elle soit » (Maslow, 1987, p.283). Les abstractions et les concepts doivent donc se fonder sur l'expérience et s'enraciner dans la réalité concrète et s'y arrimer. Les abstractions et les concepts doivent posséder un contenu doté de sens au lieu de n'être que des mots, des étiquettes, des notions. Cela renvoie à la technique, l'innovation, qui peuvent ainsi être utiles mais dépourvues de sens (Ellul, 1977).

2) Une approche holiste

Les travaux récents sur les systèmes alimentaires reconnaissent enfin les stratégies d'intégrations horizontales et verticales des entreprises (Reardon *et al.*, 2018). On peut supposer que s'il y a Alliance, la somme des capacités produit une capacité collective supérieure ou le « tout » est plus grand que la somme des parties (Ballet *et al.* ; 2011). L'Approche par l'Alliance renverrait donc à une approche holiste qui dépasse l'approche systémique.

La pensée holiste se trouve en opposition à la pensée réductionniste qui tend à expliquer un phénomène en le divisant en parties. L'holisme renvoie à la notion de cosmos par opposition à la vision atomiste et mécaniste de l'économie standard. Au niveau de la personne, les travaux de Maslow (1987, p.321) restent d'actualité : « *Le point de vue général qui est proposé ici est holiste plutôt qu'atomiste, fonctionnel plutôt que taxinomique, dynamique plutôt que statique, dynamique plutôt que causal, intentionnel plutôt que simple mécanique* ».

Les logiques et les mathématiques, en dépit de leurs possibilités illimitées, semblent être en réalité au service d'une vision atomiste et mécanique du monde. L'holisme renvoie à la nécessité d'une méthode de classification fondée sur le concept fondamental d'« être contenu dans » plutôt que sur le « séparé de ». Impossible en effet pour un ethnographe de dissocier ce que font les personnes observées, ce qu'elles pensent faire et ce qu'elles sont (Weber et Dufy, 2007).

La personne est considérée dans sa totalité et en interaction constante avec son environnement. La personne est alors entendue comme *Gestalt* au même titre que la personne sur le chemin de la personne pleinement fonctionnelle (« *fully-functioning* ») exprimée par Carl Rogers (1963) et de la réalisation de soi exprimée par Maslow (1987). Le raisonnement devient herméneutique par opposition au raisonnement expérimental et se fonde sur le postulat que la personne étant une histoire, il s'agit donc de comprendre et non d'expliquer (Fontaine, 2011).

L'approche holiste défend l'intégration, les synergies plutôt que les oppositions. En cela, elle rejoint les concepts de colligation (Blaug, 1982) et s'oppose ainsi aux dichotomies courantes, comme l'opposition entre le bien et le mal, l'individualisme et l'altruisme, l'expression (le comportement non motivé) et l'adaptation, l'utile et l'inutile, le non motivé et le motivé. L'approche défendue est celle d'une hiérarchie associée à une intégration qui s'oppose à la vision classique de la dichotomie et de la fragmentation. Devoir et plaisir sont ainsi associés. Être devient un plaisir fonction, plaisir de vivre, une pleine conscience. De même se rejoignent le cognitif et le conatif, l'égoïsme et l'altruisme, la raison et l'émotion (qui soulève l'erreur d'Aristote qui plaçait la raison « *au sommet* »), les valeurs de moyens et les valeurs de fins. Les travaux de Goulet (1995) et de Crocker (1991) défendent aussi le principe d'un développement théorique et pratique qui condamne lui aussi les démarches dichotomiques, l'opposition entre science et technologie, théorie et pratique.

La démarche holiste dynamique permet de revisiter les études d'impact de la recherche et de résilience. C'est une approche non seulement holiste mais aussi dynamique qui trouve ses racines dans les

approches de Dewey et du *Gestalt*. Une approche dynamique chez les individus implique plus naturellement une approche holiste dynamique.

En ce qui concerne les études d'impact, l'approche holiste dynamique montre les limites des théories de la causalité. Le concept de causalité repose sur le postulat d'un monde atomiste composé d'entités discrètes en dépit de leurs interactions. Or, les interrelations qui régissent le monde sont trop complexes, trop imbriquées pour être décrites simplement. Chaque partie d'un syndrome, d'un diagnostic agraire, peut être à la fois cause et effet. On passe d'une relation de cause à effet à une relation de cause, digestion et effet, car l'organisme n'est pas un agent passif à la merci des causes ou des stimuli, mais un agent actif qui s'inscrit dans une relation de réciprocité complexe avec la cause et qui agit sur elle.

Par exemple le fait de planter la graine d'un arbre n'est pas forcément uniquement lié à la sécurité alimentaire, mais aussi à la sécurisation foncière et encore plus largement au niveau de sécurité et de confiance en l'avenir. Cependant, si les relations fonctionnelles commencent à remplacer les relations de causalité, il ne faut pas supprimer la notion de causalité entre la nécessité et la réaction, c'est-à-dire des moyens par lesquels les changements se produisent. Par exemple, l'organisation de la personnalité des agriculteurs doit donc se comprendre par les problèmes qu'ils rencontrent et de l'ensemble des options qui s'offrent à eux pour les résoudre : traque aux innovations parmi les agriculteurs, résignation, fatalisme, abandon d'activité, ou encore réorganisation de systèmes agricoles.

Ce dernier point sur les réactions renvoie naturellement au concept de résilience de la personne pour qui « *confronté à une épreuve, l'homme ne dispose que de trois choix, combattre, ne rien faire ou fuir* » (Laborit, 1976, in Chataigner, 2014). Les notions de résistance, de réactance, voire d'indifférence au changement (par l'innovation technique, la migration, l'épargne, etc.) doivent donc se comprendre dans un ensemble plus vaste d'interrelations, qui, en plus d'être complexes, sont dynamiques.

L'approche holiste pourrait en somme s'intégrer dans les interrelations du comportement, des cognitions, voire des émotions. Leur dynamique renvoie au concept de responsabilité.

3) Une approche responsable

La responsabilité peut se définir comme un calcul des conséquences de choix rationnels (Ballet *et al.*, 2014) qui s'inscrit à la suite de nos libertés de choix. Il s'agit de responsabilité ex-post. Or si la personne est en mesure de s'auto-contraindre, elle devient un agent responsable et l'agencéité est la manière dont elle utilise sa responsabilité. Dans le cadre du développement socialement soutenable, la responsabilité peut être intra et intergénérationnelle (Ballet *et al.*, 2005).

La responsabilité ne renvoie-t-elle pas à la vulnérabilité, la faillibilité, la fragilité et donc la souffrance ? A l'échelle individuelle, les capacités d'une personne, au sens de Sen (1999), de satisfaire ses aspirations, ses obligations individuelles et collectives, définit en quelque sorte sa vulnérabilité et sa faillibilité (Ballet *et al.*, 2014). Or, si l'économie est une forme d'hédonisme, de recherche du plaisir par la satisfaction des besoins, elle traduit aussi symétriquement une forme de souffrance (Mahieu, 2016). La personne, l'objet des actions de recherche et développement, l'agriculteur par exemple, est donc aussi une personne fragile. Cette fragilité peut aboutir à des situations de pauvreté, de migrations, ou de dégradations sur la santé physique et mentale.

Ce qui rend la personne fragile ne dépend pas que de ses actions mais aussi de celles du monde qui l'entoure, des politiques économiques, sociales, ou agricoles. Cette fragilité dépend donc aussi des actions du chercheur et de la responsabilité en somme du praticien face à son client (Naudet, 2006) ; mais aussi de l'action publique et privée sur la population. En effet, l'application du principe de professionnalisme implique la reconnaissance du statut de la personne et donc des responsabilités respectives des interlocuteurs. Peut-on donc envisager une forme d'altruisme dont l'utilité de la personne symétriquement dépendrait, ou serait fonction, de celle de l'autre ?

4) Conclusion

Les sciences comportementales et cognitives et l'Approche par l'Alliance sont ancrées dans une démarche phénoménologique, holiste et responsable. Elles présentent ainsi des similitudes avec une

économie de la personne. Cette approche existentielle, basée sur l'expérience selon Carl Rogers (1965) et sur le réel nous renvoie à une démarche pragmatique. Elle condamne la recherche de la perfection pour reconnaître finalement la réalité de ce qui est imparfait et de s'en accommoder dans une recherche sur la santé psychique et de la faillibilité. Ce réalisme fait écho aux travaux actuels sur les compromis (les *trade-offs*) dans les démarches de transition agro-écologiques. Elle renvoie surtout au déclin des pratiques des démarches du développement économique et social, et donc, à une éthique du développement.

C. Approche par l'Alliance et éthique du développement

Cette partie est basée sur le passage de l'individu objet à celui de personne, et donc de sujet. Elle reprend les éléments de la responsabilité intra et inter générationnelle. Elle s'appuie sur les théories des capacités, du capital social et de l'altruisme, et dans une moindre mesure de la vulnérabilité, de la faillibilité et de la fragilité.

Une définition de l'éthique du développement est l'étude de la fin et des moyens du changement socioéconomique dans les régions et les pays défavorisés (Crocker, 1998), autrement dit, de la nature et des objectifs du développement (Goulet, 1995). Le développement peut s'exprimer comme un processus qui permet d'améliorer les capacités à l'échelle individuelle et collective. L'Approche par l'Alliance permettrait alors, soit d'y parvenir, soit de clarifier au moins les éléments constitutifs d'un échec de ce processus.

L'éthique renvoie aux interrogations sur les questions de valeur *ici et maintenant* dans ce qui relève du normal et de l'anormal. Si la psychologie fonctionnelle peut être définie comme l'étude de l'utilité du point de vue de l'auto-préservation, alors par extension une psychologie méta-fonctionnelle étudierait l'utilité du point de vue de l'auto-perfection (Maslow, 1987). Enfin l'approche éthique pose le problème de la neutralité des valeurs véhiculées par les sciences et les techniques, que ce soit en sociologie des sciences (Latour, 1989), en psychologie (Maslow, 1987), en éthique du développement sur le déterminisme (Crocker, 1991 ; Goulet, 1995 ; Rist, 2012) ou sur le fatalisme technique (Ellul, 1977).

Mes travaux de recherche porteront sur la contribution d'une approche par l'Alliance à une éthique du développement. Ils incluront donc l'intégration des sciences comportementales et cognitives et les théories de la motivation humaine qui portent elles aussi une valeur universelle. Ces éléments compléteront mes contributions en faveur d'une économie de la personne et d'une éthique du développement.

L'approche éthique cherche une réponse à la question « *qu'est-ce qu'un bon être humain* » et, par extension, cherche à comprendre ce que pourrait être une bonne société. Dans la lignée de Drucker (1939, in Maslow, 1987) et de ses concepts successifs de la recherche du bonheur (Moyen Âge et spiritualité, Renaissance et humanisme, Capitalisme et homo oeconomicus), Maslow défend l'idée de l'homme naturel, psychiquement sain : la personne eupsychique. Cela rejoint l'eudémonisme d'Aristote mais qui demeure figé (ne serait-ce que par rapport à l'esclavage). L'Eupsychie se rapprocherait d'une culture aimante caractérisée par le libre choix.

1) Une éthique centrée sur la personne par la reconnaissance des besoins ?

La théorie de la psychologie centrée sur la personne, une forme de psychologie humaniste, s'appuie sur les capacités, la psychologie humaniste, et l'éthique humaniste (Maslow, 1987). Elle reconnaît la possibilité de croissance du potentiel humain, de son auto-détermination, de sa capacité à exercer des choix et des responsabilités, et de valoriser des sentiments, des désirs et des émotions au lieu de les objectiver.

Ces approches renvoient au retour de l'action d'observation en agro-écologie et de la co-conception avec l'agriculteur. L'éthique humaniste consiste donc à accepter la responsabilité de ses propres actions et de ses propres expériences, et accepter la réciprocité dans les relations : reconnaissance du point de vue de l'autre, approche *hic et nunc*, et reconnaître les émotions, dont le conflit. Les individus qui ont

assimilé l'éthique centrée sur la personne (pour ne pas dire humaniste) seraient unis dans la quête d'expériences destinées à favoriser la croissance vers une humanité plus complète.

L'Approche par l'Alliance reconnaît explicitement l'importance de la reconnaissance des motivations, des besoins et des problèmes de la personne. Elle permet de renouveler le regard des approches de l'éthique du développement (Crocker, 1991 ; Goulet, 1995). La théorie de la motivation s'appuie en effet sur une psychologie humaniste similaire à celle de Carl Rogers avec la relation thérapeute-patient et ses travaux sur l'approche centrée sur le client.

Les travaux de Maslow (1987) montrent à la fois la nécessité de comprendre les motivations humaines, mais aussi de les intégrer dans une démarche hiérarchique et progressive. Cette démarche correspond bien à l'histoire des politiques de développement économique, d'abord marquées par la nécessité de couvrir les besoins essentiels des populations vulnérables, puis de mesurer ensuite leur niveau de vie (par les enquêtes Living Standard Measurement Surveys, par exemple). Elle correspond aussi à la nécessité de couvrir les droits fondamentaux des personnes (comme se nourrir et assurer la sécurité personnelle) avant d'envisager d'accorder à des minorités des droits moins essentiels (FAO, 2004). Les besoins fondamentaux (et non superficiels) relèvent d'un caractère instinctif, plutôt inconscient et universel entre les différentes cultures (Weber et Dufy, 2007).

Au-delà de la survie (et de la viabilité), s'ajoute également l'existence de valeur de croissance. Non seulement il est bon de survivre mais il est également bon de progresser vers une humanité plus complète. Il s'agit alors d'adopter une démarche par le principe de la prépondérance relative, de la satisfaction relative, des jugements gradués, et du principe de la hiérarchie des choix ou des préférences, du principe de l'autonomie fonctionnelle (réactions adaptées aux besoins), des principes du développement phylétique (sur le mode de formation des espèces) et de l'ontogénèse (le développement psychologique d'un individu).

L'ethnographie demande ainsi que le caractère ordinal des préférences en économie soit mieux explicité et compris en fonction des différents contextes. Cela renvoie aux enjeux de l'affirmation de soi comme finalité du développement, de la hiérarchie des besoins, ou des choix portés par les personnes dans l'approche par les capacités. L'affirmation de soi est identifiée en ethnographie économique dans le cadre du primat réaffirmé du symbolique dans les actes de consommation ou plus largement de la demande des consommateurs. Les interdits alimentaires ont ainsi une dimension cognitive ; le gaspillage ostentatoire permet de distinguer les classes sociales (Veblen *et al.*, 1970).

L'approche de l'ethnographie économique ne renvoie-t-elle pas à la théorie des besoins ? La théorie des besoins est enseignée dans les sciences de gestion (Maslow, 1987). L'étude de la motivation est en partie l'étude des buts, des désirs ou des besoins ultimes de l'homme. Les besoins peuvent-ils être assimilés à des droits comme chez Sen (1999) ?

La hiérarchisation depuis les besoins essentiels (physiologiques) à la réalisation de soi (Maslow, 1987) est similaire aux besoins de « *maintenance* » et de « *renforcement* » que l'on retrouve chez Carl Rogers (1963).

Les besoins physiologiques correspondent à l'homéostasie, aux appétits et en termes de comportement, à une certaine forme d'égoïsme. « *Quand on a faim, l'amour semble vague, inutile et secondaire* » (Maslow, 1987, p.63). La sécurité alimentaire est typiquement localisée à ce niveau.

Les besoins de sécurité incluent la stabilité, la protection, mais aussi la libération de la peur, du chaos, le besoin de structures de protection, de loi, d'ordre mais aussi des limites qui engagent la responsabilité des personnes. On peut y retrouver les théories du capital social fondées sur les droits et obligations (Coleman, 1988 ; Putnam, 1995).

Les besoins d'appartenance et d'amour pourraient correspondre au capital social (en y incluant aussi le capital financier sous la forme de tontines), ainsi que le sentiment d'appartenance à un groupe (Sen, 1987).

Les besoins d'estime de soi et des autres renvoient au prestige et à la puissance, la dignité obtenue par la reconnaissance des autres. Ce niveau correspond aussi à la reconnaissance du statut des personnes dans l'Approche par l'Alliance. La reconnaissance de l'autre se retrouve en éthique du développement.

Les besoins d'accomplissement de soi. Une personne devant être ce qu'elle peut être, renvoie à la notion de responsabilité et d'holisme. Si l'augmentation de l'individualisme s'accompagne d'une augmentation de l'amour par effet de synergie, l'altruisme et égoïsme seraient-ils toujours incompatibles si l'on considère qu'il peut exister une utilité dont la valeur dépend symétriquement de celle de mon interlocuteur ? Conformément au principe de l'authenticité de l'Approche par l'Alliance, les personnes accomplies s'acceptent à « *l'aise avec leurs propres défauts* », spontanée en ce sens qu'elles ne calculent pas, centrées sur les problèmes et non sur elles-mêmes, solitaires sans souffrance et autonomes, responsables, avec une affection pour l'être humain en général, le respect d'autrui, des moyens incontestablement subordonnés aux fins, résistant à l'inculturation, accompagnés d'une diminution de l'ambivalence et de l'incertitude des choix, passant du conflit à la collaboration à tous les niveaux (Maslow, 1987).

La théorie de la motivation distingue les besoins inférieurs des besoins supérieurs sans pour autant proposer de classer les besoins dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. En revanche, elle précise que les besoins supérieurs sont fragiles, qu'ils ne doivent pas être séparés des besoins inférieurs, c'est-à-dire revenir à une séparation du corps et de l'esprit néfaste, mais plutôt s'en affranchir de manière relative. Les exceptions sont constituées par exemple des personnes qui considèrent les besoins supérieurs comme absolument supérieurs aux besoins inférieurs (les ascètes par exemple), mais aussi les égoïstes, les artistes, les êtres vains, les fatalistes, et les martyrs.

2) De la reconnaissance des besoins à la motivation, à la souffrance et aux conflits

L'être humain est un animal qui atteint rarement un état de satisfaction complète. La satisfaction d'un besoin est assimilée à un acte de bienveillance, mais la satisfaction des besoins n'aboutit pas forcément au bonheur garanti puisque dans un cadre dynamique, chaque situation de satiété des besoins réalisés est temporaire. Ainsi, lorsqu'un besoin est satisfait, il perd de sa valeur relative, il provoque un changement des cognitions de la personne (sa perception du bonheur évolue), l'urgence de sa satisfaction a tendance à diminuer naturellement ainsi que des effets ad hoc sur l'ensemble de la hiérarchie des besoins.

La hiérarchie des besoins implique qu'il faut choisir. Or, au sens pur, choisir est déjà un acte de conflit. Ce conflit se retrouve dans les situations de diffusion de l'innovation avec les concepts de dissonance cognitive (Festinger, 1957) ou de risques liés aux choix parmi plusieurs alternatives (Rogers, 2003).

On retrouve la notion de conflit à l'échelle collective et des politiques économiques en termes de conflits moraux provoqués par exemple par les tensions entre capital et travail, l'aide et l'autonomisation, l'économie et l'environnement, l'agriculture et la santé, les conflits d'intérêts voire la violence (Cartier-Bresson, 2010ab), ou encore l'uniformisation culturelle et l'identité culturelle (Crocker, 1991), le dilemme de la liberté et de la protection de la nature (Goulet, 1995 ; Dubois, 2005).

La satisfaction est liée à la notion d'insatisfaction sous la forme de privations volontaires ou involontaires, qui peuvent aboutir - dans le cas des insatisfactions involontaires - à des menaces directes ou larvées, et aboutir à des souffrances et donc des conflits (Maslow, 1987).

Ces applications se retrouvent en psychologie sociale normative (théorie des organisations), mais contrairement à l'ethnographie qui étudie à la fois les conditions de rivalité (« Potlatch ») et de coopération (« Kula ») (Weber et Dufy, 2007), l'Alliance se focalise sur les conditions de la coopération sans pour autant nier l'existence des conditions de rivalité, de blocage, et de conflits moraux.

3) Les fondements éthiques du développement socialement soutenable

Les questions d'éthique ont fait l'objet de travaux dans le secteur agricole et plus particulièrement de l'intensification agricole durable (FAO, 2004, 2001), des systèmes alimentaires (Rastoin, 2013), des différents modes de représentations des formes plurielles de l'équité pour le commerce équitable (Galtier et Diaz Pedregal, 2010) ; et, du contenu en valeur « travail » en agro-écologie (Timmermann, 2015). Les débats sur les crises sanitaires, les organismes génétiquement modifiés, l'accaparement de terres, la pollution des sols, sont nombreux et s'inscrivent à l'échelle de l'agriculteur, de son ménage de son

environnement, mais aussi des pays et des relations internationales. Je m'attarderai sur les formes plus générales de l'éthique en science économique, dont les déclinaisons me semblent pertinentes pour le secteur agricole et dont les conclusions pourront contribuer aux réflexions spécifiques de l'éthique sur les questions agricoles.

Le développement socialement soutenable s'appuie sur au moins quatre théories : la théorie des capacités, la théorie du capital social et de l'altruisme, la théorie des vulnérabilités de la personne et de la faillibilité / fragilité de leurs capacités ; et, enfin, sur la théorie de la responsabilité et du crime.

Chacun de ces concepts aborde un élément différent du développement : la pauvreté, les famines et les migrations (théorie des capacités), la pluriactivité, la diversification (théorie du capital social), l'exclusion, les conflits (la théorie des vulnérabilités et de la faillibilité) ; et, le principe de précaution avec la théorie de la responsabilité et du crime. Le principe de précaution renvoie à la responsabilité ex-ante et ex-post, qui, appliquée au niveau des politiques sectorielles, pourrait aboutir en principe à la notion de crime économique (Ballet *et al.*, 2014).

Le développement socialement soutenable revisite les concepts de vulnérabilité, de fragilité et de résilience de la personne (Dubois et Ouattara, 2014). La vulnérabilité peut se définir comme l'existence et l'ampleur d'une menace de pauvreté et de misère – le danger qu'un niveau de bien être socialement inacceptable se réalise (Dercon, 2006) mais aussi comme la possibilité d'être blessé, de souffrir ou d'être tué (Mahieu, 2016). La vulnérabilité se réfère aux personnes. La fragilité se réfère aux capacités que les personnes peuvent mobiliser de façon effective en réponse à des chocs (Rousseau, 2001 ; Ballet *et al.*, 2005). La structure de capacités présente la manière dont elles s'organisent entre elles et interagissent.

Les notions vulnérabilité, de fragilité et de résilience sont transposables aux filières à la fois par les structures de capacités des personnes qui opèrent au sein des filières mais aussi par les structures de capacités collectives dans les filières (Ballet *et al.*, 2011).

Selon le rapport Brundtland (1987), le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. Le rapport souligne que les défis sont à la fois interdépendants et intégrés, ce qui requiert des approches compréhensives et une participation populaire. La lutte contre la pauvreté constitue le socle principal des besoins mentionnés dans le rapport.

Le développement humain durable apparaît au début des années 90, sous l'impulsion des travaux d'Amartya Sen. Il s'accompagne de la construction de l'indice du développement humain, qui permet d'apporter un autre regard à celui du revenu. Il est porté surtout par des organismes internationaux qui ont mené ou accompagné les programmes d'ajustement structurel macroéconomique des années 90. La Dimension Sociale de l'Ajustement est créée par la Banque Mondiale précisément pour analyser l'impact de ses propres politiques sur les conditions de vie des ménages considérés comme pauvres. Le développement humain ne serait-il donc qu'un oxymore (Rist, 2012) ? Ou encore la reconnaissance que les agrégats économiques de souffrent pas (Mahieu, 2016) ? Les idées initiales véhiculées par les Nations Unies pour un développement plus humain n'ont-elles pas fini pas être abandonnées aux lois du marché global (Rist, 2012 ; Koehler, 2015 ; Cammack, 2017) ? Qu'est-ce que le développement ? Faut-il le comprendre comme l'opposé du sous-développement (Rist, 2012) ? Existe-t-il une différence entre croissance économique et développement économique ?

Comment concilier développement ou croissance économique avec le bien-être des personnes ? Une réponse peut se trouver dans les travaux de Ballet *et al.* (2005, 2014) et de Dubois *et al.* (2003). Ils défendent l'idée d'un développement socialement soutenable, un développement qui garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques, ou écologiques) pour tous à travers la recherche de l'équité d'une part, dans la distribution intra-générationnelle de ces capacités et d'autre part, dans leur transmission intergénérationnelle. Il ne s'agit pas de seulement produire, mais aussi de répartir équitablement dans le temps et dans l'espace.

Cette approche du développement s'inspire de la notion de capacité de la personne chez Sen (1999). Elle considère explicitement les trois dimensions du développement mais accorde le primat au volet social, la condition *sine qua non* d'un développement socialement soutenable.

En conclusion, le développement socialement soutenable, s'inscrit plus largement dans une forme d'économie hétérodoxe et ainsi annonce une rupture avec l'économie néoclassique et un rejet de l'approche utilitariste en introduisant la notion de responsabilité et de personne responsable. On passe de la notion d'individu considéré comme un quasi-objet et donc substituable, à la notion de sujet, et, plus précisément, de personne. On passe de la notion de l'absence de morale et de responsabilité à une présence de morale et de responsabilité. La personne est capable de s'imputer une responsabilité et donc de s'auto contraindre.

Le développement socialement soutenable renvoie donc aussi au modèle de la société.

4) *Qu'est-ce qu'une société normale ?*

Reconnaître les liens indissociables entre le comportement humain et la société (Banque Mondiale, 2015, 2017 ; North, 2010) ne revient-il pas à reconnaître assez ironiquement l'adage de Marx selon lequel les conditions matérielles de production déterminent les modes de pensée des individus ? Que le comportement (par les conditions matérielles de production) détermine ce que l'on appellerait aujourd'hui les cognitions et donc nos pensées et nos croyances ? Cela rejoindrait la théorie de l'installation (Lallou, 2018) entre le comportement réalisé par l'intermédiaire des machines et les compétences humaines sous la forme d'émotions. Sur ce dernier point, l'économie expérimentale ne s'inscrirait-elle pas dans un système social technicien (Ellul, 1977) ? Le rôle des émotions n'est pas évoqué, or l'économie s'appuie sur l'hédonisme. Plus proche de nous, l'alimentation s'appuie aussi à notre rapport à l'hédonisme.

L'approche holiste, le développement socialement soutenable, et dans un sens l'agro-écologie, renvoient à la société. Les besoins humains sont ancrés dans la vie réelle de l'être humain dans sa totalité, immergé dans son environnement social. L'environnement social est un élément central, qui comprend les conditions externes de la personne (marchés, institutions, infrastructures). Cet environnement est une condition nécessaire qui doit être favorable et être un prérequis (Geels, 2004 ; Sumberg, 2005 ; North, 2010 ; Parrot *et al.*, 2009a ; Meynard, 2015).

La question de la personne responsable renvoie à la question de la société responsable, de la politique sectorielle responsable. Elle renvoie aussi à la question de l'insertion de la personne dans la société et de celle de la société « normale ». Une société normale améliorerait-elle les relations entre les personnes ? Une bonne société, ou une société saine, serait-elle une société qui permet aux besoins supérieurs des personnes d'émerger, grâce à la satisfaction de leurs besoins inférieurs ? La liberté est alors une condition nécessaire. L'étude des déviants est intéressante car elle montre les enjeux de l'inculturation, qu'une personne est malade mentalement par rapport à une société, mais l'idée est aussi de s'interroger sur les causalités : ne serait-ce pas la société qui serait, parfois elle aussi, malade ?

Que ce soit chez Maslow en psychologie avec les déviants, chez Everett Rogers dans l'adoption de l'innovation avec les pionniers, ou encore chez Geels dans les systèmes sociotechniques avec les niches d'innovations, l'expérience montre que parfois les précurseurs sont au contraire des initiateurs de changement dans la société : déviants, primo-adoptants, précurseurs, pionniers, ces déclinaisons dépendent donc aussi de la société dans laquelle ces personnes évoluent et comment celle-ci les perçoit.

La société est aussi une culture, et l'étude de la motivation renvoie à la place de la culture des peuples que l'on pourrait défendre par la nécessité d'adopter, dans une démarche d'éthique du développement, la prise en compte d'un dialogue moral interculturel (Crocker, 1991) et intra ou intergénérationnel (Mahieu, 2016) basé sur les principes de l'Alliance.

5) *Conclusion*

L'Approche par l'Alliance permet de répondre à la question « *comment du comment* » en éthique du développement (Goulet, 1995). En effet, elle consiste à reconnaître les besoins et les aspirations des personnes, pour en expliquer ensuite la motivation, les souffrances et donc les risques de conflits. La déclinaison de ses principes à l'échelle collective pose le rôle de la société et des politiques de développement.

D. Conclusion : un développement durable est-il possible sans Alliance ?

L'Approche par l'Alliance décline sous un angle opérationnel ce que pourrait être un agir ensemble, une éthique du développement. Les quatre principes de l'Approche par l'Alliance mobilisent plusieurs corpus théoriques et de recherche appliquée que l'on peut tenter de synthétiser de la manière suivante (Tableau 1).

Tableau 1. Déclinaisons théoriques et opérationnelles de l'Approche par l'Alliance.

Principe	Concepts	Concepts mobilisés	Déclinaisons opérationnelles
Empathie. Une relation empathique consiste, à percevoir puis à restituer au client ce qu'il comprend de la réalité en tenant compte des retours que celui-ci fait durant l'entretien	Perception Réflexivité	Croyances, émotions, comportement Phénoménologie Théorie de la motivation (Maslow, 1987) ; Innovation (Rogers, 2003) Complexité (Hayek, 1945) et incertitude (Keynes, 1936 ; Rogers, 2003) Dissonance (Festinger, 1957) ; Négociation et compromis	Identification du contexte et des préoccupations de la personne. Intégration de l'incertitude dans les accords sur les objectifs et les tâches à réaliser Evaluation de l'intervention
Authenticité. Une relation authentique est la capacité de se sentir à l'aise avec le client et la réalité qu'il vit (ses difficultés), mais aussi avec ses propres émotions, ses pensées y compris avec son propre malaise.	Holisme Tensions	Et approches systèmes (Morange, 2016) Et échelles d'analyses Et société (Maslow, 1987 ; Rogers, 2003) Et capital social Psychologie : dissonance ; Marchés : concurrence et dirigisme (Cour, 2007) Environnement : gradient agro-écologique (Calame, 2015) Dialectique Intrants : K/L, spécialisation vs diversification (Penrose, 1965) Décisions $e > i$ (Keynes, 1936) Temps : CT, MT et LT	Echelles individus, ménages, ... Parcelle, exploitations, territoires, nation Déviants, primo adoptants, pionniers, ... Tontines, plateformes d'innovation, co-conception
Une relation chaleureuse est destinée à consolider les liens	Relations interpersonnelles	Co-conception (Le Bellec <i>et al.</i> , 2012)	
La dimension professionnelle se décline sous 2 aspects : la reconnaissance du statut de l'interlocuteur et les compétences.	Statut reconnu Information utile et nécessaire Organiser l'information Méthodes Analyse des conséquences à CT, MT et LT	De l'individu à la personne – sujet Reconnaissance (Hegel, Ricoeur) et dignité humaine Confiance Démarche phénoménologique et pragmatique Responsabilité	Démarches participatives (Commod) : acteurs, ressources, dynamiques, interactions Systèmes d'information et d'investigation Analyses d'efficacité agronomique et financière Analyse des filières Analyse des conditions de vie des ménages Analyse d'impacts, évaluation de l'intervention

L'Approche par l'Alliance porte un caractère universel si l'on considère que les sciences comportementales et cognitives s'appliquent auprès de différentes cultures. En ce sens, elle s'oppose

aux démarches réductionnistes de l'économie néoclassique. En même temps, elle résout le problème posé par la crainte d'une uniformisation des comportements. Son insertion dans une approche phénoménologique répond au besoin du sens donné aux comportements humains.

Elle reconnaît la spécificité et la réalité des situations par sa démarche holiste et pragmatique centrée sur la personne humaine. L'identification d'un problème à résoudre ou d'une projection future de la personne ciblée constituent des prérequis indispensables à la démarche car il ne s'agit pas de poursuivre sans fin un accompagnement par des boucles d'apprentissage (Kolb, 1984) mais bien de résoudre un problème, ou, du moins, de le décomposer en une succession de problèmes à résoudre. L'identification d'un problème à résoudre permet d'engager une démarche avec la personne ciblée. La démarche implique donc un début et une fin. Elle engage donc une forme de responsabilité du praticien et de la personne morale.

Elle reconnaît les apports de la théorie de la motivation. Les déclinaisons de cet apport se traduisent par des politiques économiques adaptées (sécurité alimentaire, revenus agricoles, voire épanouissement personnel), voire hiérarchisées. En ce sens, l'Approche par l'Alliance met en évidence une diversité des modèles de développement en fonction des motivations personnelles, sociales et culturelles. Pourrait-elle contribuer en cela aux réflexions sur les styles de développement (Dubois, 2009) ?

Enfin, l'Approche par l'Alliance, par sa démarche authentique, n'est pas normative, elle ne reconnaît pas a priori de principes moraux supérieurs aux autres et a fortiori de meilleures méthodes que d'autres. Elle répond à la question du « *comment du comment* » en éthique du développement (Goulet, 1995). Elle soutient en effet qu'il n'y a pas de meilleures méthodes que d'autres, que toutes les méthodes se valent, mais que ce qui compte en somme, c'est l'Alliance pour les mettre en œuvre.

L'Approche par l'Alliance peut-elle contribuer à la formalisation d'une éthique de la discussion (Habermas, 1999) et abaisser les barrières du langage (Weber et Dufy, 2007) ? Peut-elle contribuer à la formalisation d'une éthique du développement humain dans toutes ses dimensions, ne plus se contenter non seulement d'« *avoir* » mais aussi d'« *être* », et d'un développement intégré, c'est-à-dire non plus exclusivement sur « *soi* » mais aussi « *avec* » les autres (Keleher, 2017 ; Drydyk et Keleher, 2018) ? Être capable de se nourrir ne renvoie-t-il pas à la reconnaissance de la théorie de la motivation de Maslow et à l'Approche par les capacités de Sen ? Quelles sont ses implications en termes de politiques sectorielles ?

II. Perspectives de recherche appliquée

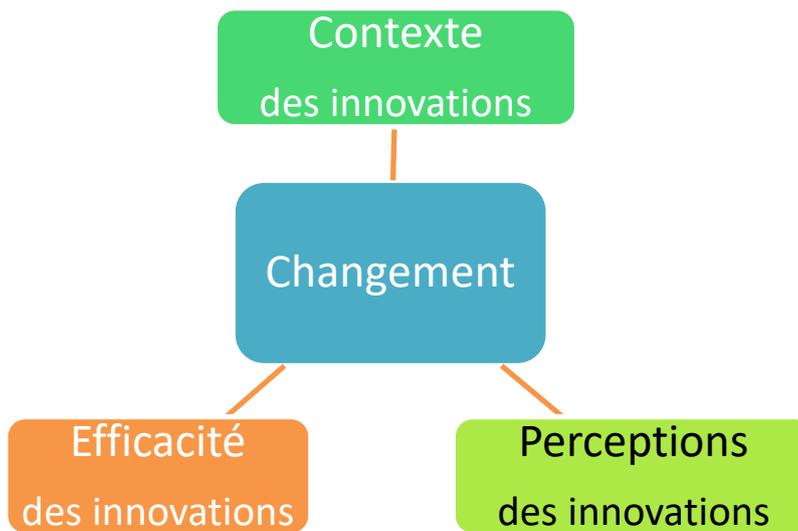
Une démarche locale est-elle durable sans Alliance ? L'adoption, ou plutôt la confirmation de l'adoption dans le temps d'une innovation est-elle possible sans Alliance ? La coopération des agents d'une filière est-elle durable sans Alliance ? Le développement d'un territoire est-il durable sans Alliance ? Je vais présenter quelques implications des principes de l'Approche par l'Alliance sur le terrain. Ces implications concernent les sciences de l'innovation, les enquêtes de terrain, et l'analyse des filières.

A. Contribution à la diffusion des innovations

Mes perspectives de recherche opérationnelle appliqueront les processus de l'Approche par l'Alliance et la déclinaison des quatre principes.

Mes activités poursuivront les analyses des performances des innovations, des perceptions des innovations et de l'analyse des contextes externes. Elles se déclineront autour des trois axes interdépendants revisités par une Approche par l'Alliance: la mesure de l'efficacité des innovations (étape 1), la perception des innovations par les destinataires basés sur une Approche par l'Alliance (étape 2) qui prend en considération le rôle des institutions (le marché, le gouvernement, les ménages, les groupes sociaux). La troisième étape répond directement aux nécessités de la mesure des conséquences et des impacts des dynamiques du changement (Figure 5).

Figure 5. Analyse des dynamiques du changement.



L'Approche par l'Alliance considère de façon complémentaire les analyses quantitatives (analyses financières par exemple) et les analyses qualitatives (analyse fonctionnelle pour l'identification des comportements problèmes). Elle implique aussi de considérer les différentes échelles d'analyse qui influent directement ou indirectement sur les prises de décision de l'agriculteur.

1) *Etape 1. Le préalable au changement : l'analyse des performances des innovations.*

Les démarches d'analyse des perspectives d'adoption de l'innovation sont parfois envisagées avant que les tests d'efficacité ne soient réalisés entre les différentes alternatives qui s'offrent à l'agriculteur.

Au même titre qu'un médicament ne peut être prescrit avant d'avoir été testé et les effets secondaires identifiés – même si l'industrie pharmaceutique a poussé à une harmonisation internationale par le bas de la durée des essais, (Labrousse, 2010), autant on peut dire qu'un filet anti-insecte ne peut être prescrit à un agriculteur avant d'avoir été testé et les effets secondaires identifiés (nécessité d'installer de l'irrigation, effet des microclimats, etc.).

Les analyses financières de mesure de l'efficacité des innovations agro-écologiques sont certes limitées car elles ne permettent pas de mesurer l'ensemble des services fournis par les innovations, mais elles permettent de fournir cependant une image de la performance des innovations proposées à l'agriculteur. Elles sont en tout cas exigées par la plupart des projets de recherche et développement et permettent, malgré leurs limites, de contribuer à une « *evaluation based policy* » (Laurent *et al.*, 2009).

L'analyse de la rentabilité d'une innovation n'est pas uniquement destinée à évaluer la performance financière de l'innovation ou du paquet technique proposé au récipiendaire. La rentabilité est un indicateur élaboré à partir des rendements agronomiques, des prix au producteur et des coûts. C'est donc un indicateur qui synthétise une performance agronomique, un accès aux marchés et les conditions de l'échange marchand, ainsi que les différentes filières d'intrants intervenant dans la production agricole, dont le marché du travail par l'intermédiaire de la main-d'œuvre.

La rentabilité est donc un indicateur qui traduit non seulement un environnement naturel et des relations aux marchés, mais aussi leur instabilité et leur incertitude. Par exemple, les attaques inopinées de ravageurs peuvent détruire une culture et une offre excédentaire saisonnière sur des marchés agricoles peut abaisser provisoirement les prix bord champ au producteur.

La rentabilité en tant que tel est un indicateur utile, mais l'analyse de la rentabilité relative par rapport à des alternatives proposées à l'agriculteurs permet d'améliorer les critères de décision de l'agriculteur.

En somme, la déclinaison détaillée d'une analyse de la rentabilité permet de mettre en évidence des politiques ciblées d'appuis publics ou privés. En effet, la stratégie de diffusion peut par exemple être commerciale ou publique, c'est-à-dire dont le coût de la technologie est soit imputé à l'agriculteur ou soit transformé en subvention par le gouvernement. Des stratégies segmentées sur l'accès aux marchés peuvent aussi améliorer les prix ou le partage de la valeur ajoutée (circuits courts, contrats avec les supermarchés, marchés de niche, etc.). Enfin, des politiques de vulgarisation agricoles adaptées peuvent améliorer la prise en main des innovations.

Toutes ces politiques d'appuis ciblées impactent indirectement sur l'analyse de la rentabilité et inversement une analyse de la rentabilité permet de renseigner des politiques d'appuis dédiées. Et cet impact peut de surcroît se différencier en fonction des populations agricoles : une population en général relativement limitée d'agriculteurs dynamiques à la tête d'exploitations agricoles bien dotées en capital productif, une population « moyenne » d'agriculteurs, et une population d'agriculteurs faiblement dotée en capital productif et dans une logique de sécurité alimentaire. Les interactions entre politiques d'appui et rentabilité sont donc cruciales.

Mes activités actuelles, qui consistent à intégrer une fiche technique comparant l'innovation proposée face à une alternative, seront maintenues. Cela permettra de renforcer chez l'agriculteur, ou le gouvernement, le niveau d'information transféré et faciliter l'argumentation des choix techniques à partir des indicateurs financiers. Des analyses du cycle de vie pourront compléter le volet environnemental de l'évaluation.

Les points suivants méritent une attention particulière :

L'imputation du coût d'une innovation sur l'agriculteur ou sur la communauté soulève le problème éthique de la responsabilité des acteurs et de la répartition des coûts et des bénéfices concernant les techniques proposées. Mes travaux sur l'adoption de filets anti-insectes posent le problème de l'imputation du coût des nouvelles technologies proposées aux agriculteurs. Il s'agit, au Kenya, en Tanzanie ou au Bénin, de faire porter aux agriculteurs le poids de l'achat des innovations dans une logique marchande; tandis qu'à Mayotte l'enjeu consiste à convertir ce coût en une subvention, un appui, ou une aide directe par le gouvernement. Or les filets sont des techniques visant à réduire l'usage abusif d'insecticides de synthèse nocifs pour la santé à la fois des agriculteurs et des consommateurs. La santé humaine doit-elle être négociée ? Les ménages pauvres sont-ils condamnés à supporter le poids des contraintes financières, de la précarité et de leur propre santé ? Faut-il adopter une approche utilitariste et se limiter à l'échelle de l'agriculteur ? Faut-il se résigner à une logique marchande ? Les approches utilitaristes atteignent leurs limites puisque l'ensemble des coûts (sur l'environnement, sur la santé, sur la faune) ne peuvent pas être mesurés. Ne faut-il pas adopter une démarche par une éthique des droits et des devoirs et étudier les conditions d'une contribution des institutions (Etat, collectivités, bailleurs) ? Les analyses financières préalables à toutes démarches de commercialisation ou de diffusion des innovations nécessitent des analyse à la fois individuelles et institutionnelles.

La question du travail est centrale dans le milieu agricole. Il pose les enjeux sociaux du travail familial, du travail des enfants, du travail non déclaré et des enjeux économiques de sa rétribution. Comment appréhender le travail des enfants ? comment appréhender le travail non déclaré et sous rémunéré ? Au-delà des problèmes posés par la mesure du coût de travail se pose celui des relations sociales, des relations intra-ménages, et plus largement du marché du travail, et l'analyse des conséquences des innovations. Le travail, avec l'agro-écologie, pose l'enjeu du sens dans une approche phénoménologique avec le retour de l'observation, des compétences et des connaissances dans les sciences agronomiques. La valeur travail en agro-écologie peut correspondre alors à une justice contributive (Timmermann, 2015), qui renvoie à une éthique positive. En effet, par opposition à un travail standardisé, normé, mécanisé, codifié comme en agriculture conventionnelle, l'agro-écologie permet de valoriser les connaissances, les compétences et plus largement contribuer à fournir du sens au travail (Morgan et Murdoch, 2000).

Enfin, les perspectives de recherche appliquées maintiendront les analyses financières mais elles serviront d'appui à l'analyse des perceptions. L'analyse des perceptions des innovations agro-écologiques s'appuiera sur les cinq attributs identifiés Rogers (2003). La difficulté est que la plupart des innovations agro-écologiques sont des innovations préventives, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à

éviter qu'un problème ne survienne (éviter la dégradation des sols, éviter l'invasion d'un insecte, ou la pollution de l'environnement par exemple). Or on sait que la prévention est un facteur difficile à diffuser. C'est la raison sans doute pour laquelle ces innovations sont généralement obligatoires. Le port de la ceinture de sécurité en est un exemple classique.

2) Etape 2. L'agriculteur et ses perceptions

La prise en compte de l'agriculteur et de ses perceptions nécessite une analyse du contexte, des besoins, et ensuite un accord sur l'objectif à atteindre et les tâches à mettre en œuvre.

Analyse du contexte et des dissonances (déclinaison authentique)

L'analyse des performances est un prérequis mais elle ne garantit en rien la réussite d'un changement de pratique agricole. Elle n'a de sens que si elle est rapportée à la place de l'innovation dans l'économie du ménage et des échelles collectives déclinées sous forme de normes sociales (Rogers, 2003), d'arènes de négociation (de Sardan, 1995), de systèmes sociotechniques (Meynard *et al.*, 2014) ou, plus globalement, de gouvernance et de capacités collectives (Dubois *et al.*, 2008).

Le capital social sera donc par exemple à prendre en considération et notamment le rôle des interprofessions, des associations de producteur spécialisés ou non, voire des tontines. Mes travaux ont montré les limites des approches filière. En effet l'approche « une filière – un produit » ne rend pas compte de l'ensemble des activités agricoles (et non agricoles) du producteur. Le producteur est fréquemment intégré dans de nombreuses filières, notamment sur le continent africain. Il est donc nécessaire de comprendre la place des produits agricoles ciblés par les innovations dans l'économie d'un ménage.

Par ailleurs, l'analyse du contexte permet de répondre indirectement à la question du mandat : l'innovation (ou le paquet technique proposé) est-elle obligatoire, collective ou optionnelle ? La réponse à cette question détermine la position de l'agent porteur du changement lors du contact initial avec l'agriculteur. La question du mandat pose celle de l'expression d'une demande, et donc d'une justification de l'intervention.

Les démarches de changement, présentent par définition des alternatives. Ces alternatives sont sources de tensions dans les échelles des préférences des personnes. Un objectif opérationnel consisterait à identifier les sources et la nature des tensions possibles : une mauvaise herbe est-elle « mauvaise » en soi ? Quelle différence entre une plante dite de « service » et une mauvaise herbe ?

Analyse des besoins, des motivations (déclinaison empathique)

Les sciences comportementales et cognitives nous apprennent que les actions dépendent des croyances (cognitions) et des émotions (les perceptions). N'existerait-t-il pas une croyance, suivie d'une pensée automatique entre ordonnance du praticien et médicament ? Existerait-t-il une croyance entre l'ordonnance et la pharmacie ? Existe-t-il une croyance entre un insecticide et la modernité (Calame et Darrot, 2016) ? Entre domination et nature ? Entre insecticide et certitude ? La démonstration des performances est une condition nécessaire mais pas suffisante dans une démarche de changement. Les comportements étant liés aux émotions et aux pensées, rien ne garantit que la seule démarche utilitariste et quantitative sera durable.

L'ensemble des travaux sur la théorie de la motivation (Maslow, 1987), mais aussi ceux de l'économie expérimentale (pour l'identification des problèmes) pourra être mobilisée pour répondre aux questions suivantes : quels sont les problèmes rencontrés et exprimés par l'agriculteurs ? Comment ces problèmes sont-ils hiérarchisés par l'agriculteur ? Comment sont-ils structurés ? Comment se présente l'arbre à problème ? Pour le problème qui nous intéresse, comment se positionne-t-il dans la hiérarchie des problèmes ? Peut-il être traité indépendamment des autres ?

La technique de la balance décisionnelle sera appliquée. Elle consiste à identifier les avantages et inconvénients d'un changement de comportement et les avantages et inconvénients d'un non changement de comportement. Elle consiste finalement à reconnaître que chaque étape du progrès ou du changement a un coût (Ellul, 1977). Cette démarche renforce le principe de l'empathie sous les deux

angles des perceptions respectives des réalités entre l'agriculteur et l'agent du changement ainsi que des retours, de la réflexivité entre les protagonistes dans une démarche de recherche du compromis.

Cette étape est liée au profil socio-démographique de l'agriculteur. En effet, les règles de la diffusion de l'innovation montrent qu'il existe une dynamique de la diffusion dans le temps (primo adoptants, réfractaires) parmi une population ; vieux concept initié chez Rogers (2003) dès 1962 et repris aujourd'hui (Wauters *et al.*, 2014). L'analyse des besoins et des motivations, couplées aux profils socio-démographiques, permet d'identifier les perspectives de diffusion d'une innovation et donc des politiques agricoles dédiées parmi des groupes de population. La balance décisionnelle pourra aussi être testée pour savoir si elle présente des similitudes en fonction de différentes catégories d'agriculteurs.

Accords sur les objectifs et les tâches

Une fois que le besoin est exprimé, sélectionné et validé, il est nécessaire d'identifier la situation finale qui sanctionne la fin du processus de l'Approche par l'Alliance et permet de réaliser l'évaluation.

Mes travaux consisteront à identifier les situations problèmes, les hiérarchiser, et anticiper les conséquences des démarches de changement et donc les niveaux de responsabilités.

Je tenterai d'insérer l'analyse fonctionnelle dans le mode de décision de l'agriculteur. Par exemple, on pourra tester comme situation déclenchante la crainte de perdre l'intégralité de sa récolte, la réponse émotionnelle sera la crainte de ne plus pouvoir subvenir à la sécurité alimentaire de la famille, la conséquence serait l'aspersion d'un insecticide.

3) Etape 3. L'évaluation de l'intervention : impacts et responsabilité

L'Approche par l'Alliance peut compléter les démarches d'analyse d'impact. Les analyses des conséquences se retrouvent dans l'Approche par l'Alliance mais aussi chez Rogers, (2003). Il s'agit dans les deux cas de connaître les conséquences non pas seulement directes ou indirectes, mais surtout intentionnelles et non intentionnelles.

Par exemple, le fait que les démarches agro-écologiques nécessitent des approches localisées en fonction des terroirs, des zones agro-climatiques, implique de considérer les impacts et conséquences de l'élargissement des démarches à des échelles territoriales. En effet, contrairement aux techniques standardisées ou universelles de la lutte chimique, il existe un risque non nul que certaines populations vulnérables se retrouvent exclues ou marginalisées, soit parce qu'elles n'ont pas les connaissances agricoles et l'accompagnement nécessaires pour une transition, soit parce qu'elles sont situées dans des zones agro climatiques qui ne sont pas forcément adaptées aux solutions proposées.

Les enjeux sont ceux des paquets techniques, des biais de l'innovation ; ainsi que de l'identification et la protection des populations vulnérables ou marginalisées dans un processus dynamique.

En ce qui concerne, les paquets techniques, les solutions destinées à réduire l'usage de pesticides ne sont plus uniques (un problème = un pesticide) mais multiples. Il s'agit donc de combiner des approches agro-écologiques complémentaires. Cela consiste par exemple, de combiner des plantes répulsives et des plantes attractives pour éloigner des insectes nuisibles des parcelles. Or les analyses d'impact standard de l'économie expérimentale fonctionnent en général pour un seul traitement et un seul effet.

En ce qui concerne le biais à l'innovation, il s'agira de comprendre pourquoi certaines innovations ne sont pas adoptées n'ont pas à cause des récipiendaires potentiels mais d'une offre en innovations inadéquate par rapport aux problèmes identifiés (Rogers, 2003). Cet enjeu me semble important pour répondre aux questions suivantes : suffit-il d'une action collective pour favoriser des démarches d'adoption ? L'adéquation entre l'offre et la demande en innovation n'est-elle pas à prendre en compte ?

En ce qui concerne l'identification et la protection des populations vulnérables ou marginalisées dans un processus dynamique, il faut reconnaître que les processus biophysique en agro-écologie s'inscrivent dans des phases temporelles de longue durée (plusieurs années en général entre les actions et les résultats). Cela implique donc de prendre en compte l'évolution sociale et les mobilités géographiques ou temporelles des agriculteurs.

Enfin, les analyses d'impact renvoient, par l'analyse des conséquences, au degré de responsabilité à la fois des agriculteurs mais aussi des praticiens du développement. Or cette responsabilité renvoie aux capacités des personnes, car un agriculteur responsable mais sans capacités, sera vulnérable.

B. Implications pour les enquêtes de terrains

Les enquêtes de terrain seront adaptées de la façon suivante :

1) Etape 1. L'analyse des performances.

Les analyses financières continueront de tester dans différentes configurations (en station, en conditions réelles) différentes alternatives offertes aux producteurs en termes d'innovations.

Au niveau des analyses financières, l'idée n'est pas de se limiter à une simple analyse comptable, mais de proposer aux agriculteurs non seulement des indicateurs quantitatifs et de fournir aux parties prenantes des éléments de discussion sur les méthodes de calcul (calcul des amortissements, calcul du coût du travail, formation des prix, etc.) permettant de mieux comprendre les éléments de la prise de décision de l'agriculteur et d'identifier des leviers publics. Le concept est celui de la colligation (Blaug, 1982).

Les quatre conséquences et extensions des démarches d'analyse financière sont d'abord la systématisation des analyses financières avec la mise en place d'un protocole utilisable par l'ensemble de la communauté scientifique. Ce protocole pourrait s'inspirer de la publication Vidogbéna, Parrot, *et al.* (2015). Ensuite, l'intégration à terme aux analyses financières des analyses environnementales par l'analyse du cycle de vie permettra de préciser les éléments de durabilité des projets. En effet, il existe des variables, des informations, et des échelles d'analyse communes au renseignement de ces démarches respectives. Ces démarches sont testées en Tanzanie et au Kenya. Troisièmement, les conséquences et les extensions des démarches d'analyse financière pourront compléter les outils d'aide à la décision disponibles auprès des agriculteurs par les Chambres d'Agriculture ou des services nationaux de recherche agronomique. Enfin, elles permettront d'identifier des variables clefs comme le travail, le rendement, ou le prix des intrants, afin de contribuer à des réflexions aux échelles nationales et réglementaires.

2) Etape 2. L'agriculteur et ses préoccupations. Les enquêtes 3.0.

Employées de façon abusive, les enquêtes sont des facteurs d'échec des Approches par l'Alliance car elles induisent des pertes en information. Un équilibre entre démarches quantitatives et qualitative est sans doute à rechercher.

Les enquêtes réalisées en Martinique dans le cadre du RITA 1 (2013-2015) ont montré l'intérêt de procéder en trois temps dans une interview: d'abord une phase 1 de compréhension, d'écoute, de l'enquêteur pour comprendre les préoccupations techniques de l'agriculteur et l'historique de quelques-unes de ses innovations adoptées. Ensuite, une phase 2 d'échange ouvert entre l'enquêteur et l'agriculteur sur la base d'une fiche technique d'une page comparant la pratique courante agricole et la pratique proposée. L'analyse des performances de l'étape 2 permet de consolider les connaissances et les informations mises à disposition de l'agriculteur. L'objectif de cet échange est de valider dans un troisième temps les éléments d'une réponse à la question du type : « *Seriez-vous prêt à tester cette technique ?* ». En effet, il s'agit de s'assurer que la réponse positive ou négative soit cohérente avec l'ensemble des renseignements collectés lors de la discussion autour de la fiche technique. Enfin, la phase 3 a pour objectifs de décliner l'ensemble des démarches nécessaires pour faciliter une diffusion des techniques proposées.

Les éléments suivants me semblent nécessaires à l'avenir dans l'analyse des processus de changement :

Des analyses détaillées préalables auprès de quelques agriculteurs seulement sont systématiquement nécessaires pour comprendre les hiérarchies des problèmes aux niveaux agricoles, non agricoles, et au niveau des ménages, ainsi que les besoins et les motivations de la personne interrogée. Cette démarche

se rajoute à celle des analyses filières déjà réalisées. Elle correspond aussi à ce qui est réalisé en économie expérimentale en ce qui concerne l'identification du problème et de la question de recherche (chaines causales, arborescence des problèmes, etc.). Par ailleurs, le caractère optionnel, collectif ou autoritaire de l'innovation mérite d'être identifié plus systématiquement notamment avec l'analyse de l'évolution des cadres réglementaires. Les analyses des modes de gouvernance telles qu'elles sont proposées par l'Union Européenne dans le cadre de son projet VCA4D me paraissent utiles pour y répondre.

La nouveauté serait de comprendre les chaines causales par une analyse fonctionnelle du comportement des agriculteurs, c'est-à-dire de tenter de comprendre à quelles pensées sont associées les comportements agricoles. Cela revient en somme à connaître « *leurs raisons de faire ce qu'ils font* » (Papy, 1998). Mes travaux ont montré que l'agriculture, dans certains contextes ne représente qu'une petite partie des revenus ; et donc, a priori qu'une partie des préoccupations de l'agriculteur. Il est nécessaire d'identifier le niveau relatif des alternatives, des techniques proposées dans la hiérarchie des problèmes, et donc des motivations des agriculteurs.

Les indicateurs sur le capital humain sont généralement sommairement associés au niveau d'éducation, ce qui ne précise en rien les compétences et les connaissances acquises dans le domaine agricole, voire, dans d'autres domaines professionnels. Ils pourraient par exemple préciser les modes de formation déclinés selon les formations agricoles professionnelles suivies, à quelle date (car les formations évoluent), les modes d'acquisition des connaissances (par la pratique par la connaissance des principes agronomique). En effet, il me semble que l'un des angles morts pour la diffusion des innovations agro-écologique est celui de la vulgarisation agricole, un maillon pourtant fondamental et essentiel de la transmission de la connaissance et de la compétence adéquate.

Les indicateurs sur les capacités devraient permettre de répondre à la question de savoir si les agriculteurs sont « capables de » s'engager dans une démarche de changement. Cette capacité pourrait se mesurer à l'échelle individuelle et collective. A l'échelle individuelle, il s'agit de savoir si les agriculteurs sont en mesure de transformer des ressources cognitives dans les domaines agricoles en actions concrètes sur le terrain, c'est-à-dire en capacité potentielles.

Les questions sur l'accompagnement individuel et collectif sont nécessaires : l'accompagnement passe-t-il par les associations (Parrot, 2008a), les groupements de producteurs, les interprofessions, les chambres d'Agriculture, les services de vulgarisation ? Si oui, sous quelles formes ? Pour quels contenus ?

A l'échelle collective, dans le cas par exemple de la diversification des cultures, il s'agit de connaître les conditions de la diffusion des innovations, les droits, l'environnement technique, et les conditions de l'échange marchand (Meynard *et al.*, 2015). Cet environnement détermine la capacité d'un agriculteur à passer d'une capacité potentielle à une capacité effective. Par exemple, en l'absence de débouchés commerciaux, il est inutile de réduire les pertes agricoles, sauf à améliorer éventuellement les conditions de l'autoconsommation. Un environnement de l'agriculteur favorable est nécessaire pas mais suffisant pour passer d'une capacité potentielle à une capacité effective. Il est aussi déterminé par sa motivation personnelle.

L'analyse de la balance décisionnelle de l'agriculteur permet de mettre à plat l'ensemble des avantages et des contraintes pouvant freiner ou bloquer une démarche de changement et mettre en évidence les ambivalences décisionnelles. Les questions suivantes peuvent être posées dans un premier temps pour analyser une balance décisionnelle : *quels sont les avantages et les inconvénients à tester ou adopter cette technique ? Quels sont les avantages et les inconvénients à maintenir vos pratiques actuelles ?*

Enfin, je poserais deux remarques concernant les implications pour les enquêtes de terrain. D'abord, il est sans doute nécessaire de réduire le nombre de questions posées. Ensuite, les questions devraient pouvoir permettre d'obtenir des réponses directes mais aussi indirectes, des causes directes et des causes profondes. Par exemple, dans le cas de la balance décisionnelle, il peut être intéressant de connaître les mécanismes de raisonnement qui amènent à une réponse.

3) Etape 3. Evaluations et impact.

Mes travaux sur l'évaluation et l'impact dans le cadre de la diffusion de l'innovation portent sur trois axes majeurs : l'adoption des amendements organiques au Cameroun (Sotamenou et Parrot, 2013), l'observation des pratiques courantes agricoles aux Antilles et à Mayotte (Parrot *et al.*, in prep.), et l'impact de la recherche du CIRAD et de ses instituts de recherche et développement historiques sur les exportations de mangues de l'Afrique de l'Ouest (Parrot *et al.*, in prep.).

Dans ces trois cas, la nature de la connaissance agronomique, les connaissances acquises, et les modes de transfert de cette connaissance sont au cœur de mes démarches. Mes travaux ont montré que les connaissances, les informations sont généralement imparfaites et asymétriques. Dans le cas du compost, une diffusion de cette alternative parmi les agriculteurs aux engrais de synthèse nécessite une analyse de la valeur intrinsèque du produit (en l'occurrence des analyses NPK).

En ce qui concerne l'observation attentive des pratiques courantes agricoles, la question est de savoir si l'ensemble de la population agricole dispose des connaissances agronomiques nécessaires pour s'engager dans une démarche de transition agro-écologique. Nos premiers résultats en Martinique montrent que l'amélioration de pratiques courantes par les agriculteurs conditionne favorablement le consentement à tester de nouvelles techniques. Dans ce cas, les chercheurs ont adapté leurs solutions aux pratiques courantes afin de faciliter de démarches d'adoption de nouvelles techniques.

La question est de savoir s'il n'existe pas un risque d'exclusion de certaines catégories d'agriculteurs à cause d'un déficit en capital humain et en capacités ? Dans le cas de l'impact de la recherche à long terme, mes analyses cherchent à montrer que les démarches de l'Approche par l'Alliance, entre des agronomes de terrain et l'ensemble des agents de la filière, ont permis de les rendre capables d'adopter de nouvelles pratiques. Cette capacité est mesurée indirectement (une conséquence indirecte) par l'augmentation des exportations de l'Afrique de l'Ouest à destination de l'Union Européenne et ce, même après le départ des agronomes de terrain.

La Tableau 2 synthétise quelques questions à titre illustratif dans le cadre d'une Approche par l'Alliance appliquée aux dispositifs d'investigation.

Tableau 2. Quelques exemples de questions à poser dans le cadre d'une Approche par l'Alliance.

Principe	Concepts	Exemple de question
Prérequis. L'efficacité de la solution proposée	Efficacité	Quelle est l'efficacité de la solution proposée ? Quelles méthodes d'évaluation appropriées ? La solution est-elle obligatoire, collective ou optionnelle ?
Processus. L'agriculteur ici et maintenant et ce que la personne veut être	Problème	Comment le problème est-il formulé par l'agriculteur ? Quel est le comportement problème ? Quelle est la situation problème ? Analyse fonctionnelle : Comment cela se passe-t-il ? Dans quelles circonstances ? Quelles sont les conséquences ?
Processus. Accords sur les objectifs et sur les tâches	Objectifs et tâches	Quels est l'objectif visé par l'agriculteur ? Quelles sont les tâches à réaliser pour l'atteindre ? Cet objectif et les tâches énoncées sont-elles partagées par le praticien ? Balance décisionnelle : quels sont les avantages et inconvénients à changer de comportement ? A ne pas changer de comportement ?
Empathie. Une relation empathique consiste, à percevoir puis à restituer au client ce qu'il comprend de la réalité en tenant compte des retours que celui-ci fait durant l'entretien	Perception	Comment le problème est-il perçu par l'agriculteur ? Le praticien ? Comment s'intègre-t-il dans une analyse fonctionnelle (cognitions, émotions, comportements) ? Ses motivations ont-elles été prises en compte ? Ses besoins ?
	Réflexivité	Comment le problème a-t-il été recontextualisé, puis reformulé par le praticien, puis résumé ? La solution a-t-elle été renforcée auprès de l'agriculteur ?
Authenticité. Une relation authentique est la capacité de se sentir à l'aise avec le client et la réalité qu'il vit (ses difficultés), mais aussi avec ses propres émotions, ses pensées y compris avec son propre malaise.	Holisme	Le contexte dans lequel évolue l'agriculteur a-t-il été pris en considération pour savoir si la solution était obligatoire, collective ou optionnelle ? Un point de blocage a-t-il été identifié à un niveau des échelles d'analyse ?
	Tensions	Le comportement de l'agriculteur a-t-il été pris en compte ? Des dissonances ont-elles été relevées ? Les conditions de l'échange ont-elles été prises en compte ? Les coût d'opportunité ont-ils été estimés ? Le problème a-t-il été situé dans sa hiérarchie des problèmes et/ou de responsabilités ? Les conséquences directes et indirectes, intentionnelles et non intentionnelles ont-elles été estimées ?
Une relation chaleureuse est destinée à consolider les liens	Relations interpersonnelles	
La dimension professionnelle se décline sous 2 aspects : la reconnaissance du statut de l'interlocuteur et les compétences.	Statut reconnu	L'agriculteur a-t-il été reconnu à sa juste valeur ?
	Information utile et nécessaire	Les informations utiles et nécessaires ont-elles été bien identifiées ?
	Organiser l'information	Les informations ont-elles été bien organisées ?
	Méthodes	Les méthodes employées par le praticien sont-elles maîtrisées ?
	Analyse des conséquences à CT, MT et LT	Les conséquences à court, moyen et long terme ; mais aussi intentionnelles et non intentionnelles, directes et indirectes ont-elles été prises en compte ?

Au-delà des enquêtes de terrain à l'échelle des ménages, l'Approche par l'Alliance peut aussi contribuer aux théories des organisations et à l'analyse stratégique des filières sous l'angle de la durabilité que nous allons aborder dans la partie suivante.

C. L'Approche par l'Alliance et les théories des organisations

Quelques axes de réflexions me semblent intéressants dans le cadre de l'application d'une Approche par l'Alliance appliquée à une transition agro-écologique. Dans quelle mesure l'Approche par l'Alliance peut-elle contribuer aux théories des organisations ? Dans quelle mesure permet-elle de clarifier des politiques sectorielles agricoles ? dans quelle mesure peut-elle répondre à des enjeux de développement endogène ?

1) L'Approche par l'Alliance et les organisations

L'Approche par l'Alliance permet de revisiter les analyses filières et les conditions de leur viabilité. En effet, la plupart des approches théoriques et des concepts décrivent des processus qui aboutissent au succès, mais sans pour autant préciser les conditions de réussite de ces processus (Goulet, 2005).

La démarche pourrait consolider le lien entre capacités individuelles et collectives et filières (Ballet *et al.*, 2011).

Les *Agricultural Innovation Systems* sont considérés comme le résultat du processus de réseau et d'apprentissage interactif parmi un ensemble d'acteurs hétérogènes (Klercks *et al.*, 2010 ; Röling, 2009) mais il n'est guère fait mention de la manière dont ces processus doivent opérer ni de la manière dont les transferts d'information et de connaissance opèrent.

Le concept du *Complex Adaptive System* est ainsi défini comme un « système auto-organisé dont les propriétés ne peuvent être analysées en étudiant ses composants séparément (...) formé par de nombreux agents différents, dont chacun définit sa stratégie en fonction des autres stratégies et tente de modifier l'environnement » (Spielman *et al.*, 2009, p.400).

Ce concept illustre assez bien les conditions de la concurrence et finalement les conditions d'anti Alliance (Spielman *et al.*, 2009 ; Hall et Clark, 2010). Mais il pourrait aussi s'appliquer dans des situations de coopération entre différentes entreprises ou institutions au sein d'une filière intégrée dans un modèle concurrentiel international. Ce concept, avec son hypothèse que les agents ont la capacité de modifier leur environnement, renvoie aux régimes sociotechniques (Geels, 2004 ; Meynard *et al.*, 2014) voire socio-écologiques (Bousquet *et al.*, 2014 ; Ostrom, 2015) et la prise en compte des utilisateurs, des institutions et de la dynamique des institutions. La dynamique des institutions renvoie à la notion de résilience (Holling, 1985, Allen et Varga, 2006 ; Hall et Clark, 2010) et au problème correspondant de la dépendance au chemin (Wiskerke et Roep, 2007 ; North, 2010).

L'Alliance entre les acteurs des filières existe-t-elle ? Si oui, sous quelle forme et à quels échelons des filières ? Les travaux de Gereffi (2005) pourraient-ils être complétés pour illustrer les formes plurielles de dépendance au sein des filières (dépendance des échelons intermédiaires en amont auprès des agriculteurs et en aval auprès des importateurs) ?

Ces relations de dépendances n'empêchent pas des Approche par l'Alliance parmi des groupes d'acteurs au sein d'une même filière. C'est le cas par exemple de l'initiative de plusieurs entreprises de partager et mutualiser leurs moyens et leurs connaissances et de concrétiser ainsi une forme d'Alliance par la création d'un groupement à intérêts économiques destiné à contrer de nouvelles formes de concurrences. Ces nouvelles formes de concurrence peuvent se traduire elles-mêmes par des Alliances (des joint-ventures par exemple). Dans un cadre concurrentiel, peut-il exister des Alliances contre des Alliances ?

2) Des politiques sectorielles au retour de l'économie politique ?

L'intégration des politiques sectorielles pourrait être réalisée selon trois axes : le contexte national, les implications réglementaires sur la prise de décision des agriculteurs, et inversement, l'anticipation des évolutions réglementaires.

En ce qui concerne le contexte national, l'intégration de variables exogènes (contexte institutionnel, contraintes externes) est nécessaire (Geels, 2004 ; Sumberg, 2005). Il s'agit en fait d'élargir le champ d'analyse à la nouvelle économie institutionnaliste. L'approche holiste de l'Approche par l'Alliance ne

permet pas de s'affranchir de l'environnement institutionnel dans lequel évoluent les agriculteurs et les filières. Ce point d'ailleurs est confirmé par les interactions, le lien entre le comportement et la société. Comprendre le comportement des agents nécessite donc de comprendre la société et inversement le fonctionnement de la société nécessite de comprendre le comportement des agents.

Ma posture a été jusqu'à présent de considérer comme exogène au ménage l'environnement institutionnel de l'agriculteur et en particulier les biais sociotechniques en faveur de tel ou tel modèle économique dominant. Mais je suis conscient désormais de la nécessité de considérer explicitement les facteurs exogènes comme par exemple les conditions de l'échange, l'enclavement géographique, la précarité sociale ou la faiblesse des infrastructures publiques.

En ce qui concerne les implications réglementaires, mes opérations de recherche intégreront les aspects qui déterminent en quelque sorte les conditions de l'échange marchand et de la prise de décision chez l'agriculteur.

A ce niveau, la difficulté pour la recherche appliquée est peut-être celle du mandat. Dans le domaine médical, le patient est demandeur d'un soin. L'innovation est en effet en général soit autoritaire (cas des interdictions de molécules de synthèse ou des organismes de quarantaine), soit collective, soit optionnelle (Rogers, 2003). Or chacune de ces alternatives implique des réactions profondément différentes face au changement.

Cette situation s'applique dans le domaine agricole entre par exemple un agronome et un agriculteur qui souhaitent résoudre un enjeu sanitaire ou les agents d'une filière d'exportation qui souhaitent améliorer leur compétitivité.

Or cette situation n'est pas systématique. Dans certains cas en effet, la demande est indirecte et émane des institutions (cadre réglementaire). Dans d'autres cas, la demande est inexistante. Lorsque la demande est inexistante, l'adoption de l'innovation est optionnelle, l'agriculteur n'a a priori aucune raison de changer de pratiques agricoles. Ces trois options – autoritaire, collectives, ou optionnelles – sont une autre difficulté à reconnaître et à surmonter dans nos démarches sur le terrain. Or elles nécessitent de connaître non seulement le cadre légal et réglementaire mais aussi les conflits latents avec le secteur informel.

En ce qui concerne l'anticipation des évolutions réglementaires, il s'agit dans le cadre du secteur informel, d'anticiper la mise en œuvre de cadres réglementaires affectant le secteur agro-alimentaire. Le principe de l'authenticité sera appliqué avec le secteur informel (pesticides illicites ou détournés de leur usage initial, travail non déclaré, travail des enfants, etc.). Cette démarche permettra de résoudre positivement le problème du caractère exogène des institutions dans mes travaux jusqu'à présent et de contribuer aux inflexions des cadres réglementaires en matière d'agro-écologie.

D. Conclusion : des applications individuelles et collectives

Les applications de l'Approche par l'Alliance couvriront des dimensions individuelles (sur les perceptions des innovations) et collectives (sur les modes de gouvernance), microéconomiques (sur les conditions de vie des personnes, de leurs ménages et des performances des innovations agro-écologiques) et sectorielles (par l'étude des filières et des territoires).

III. Conclusion du Chapitre 2

Mes perspectives de recherche combinent des contributions aux réflexions théoriques de l'éthique du développement ainsi que de l'économie de la personne, ainsi que des déclinaisons appliquées des implications que l'Approche par l'Alliance provoque sur mes activités de recherche.

Une analyse des conditions de vie de la personne, une économie de la personne, ainsi qu'une démarche centrée sur la personne déplace les enquêtes de terrain et les analyses des organisations sous le prisme de son regard, de ses perceptions, mais aussi de ses besoins, de ses problèmes, de ses aspirations, de ses motivations ; et, surtout, de sa demande.

Les sciences comportementales et cognitives sont d'une portée universelle, centrée sur la personne. Elles sont aussi ancrées dans le réel, celui de la personne et du monde qui l'entoure. L'Approche par l'Alliance pose l'hypothèse de savoir s'il peut exister un développement durable sans Alliance. Elle implique de connaître ses implications théoriques et ses implications pratiques présentées dans ce chapitre.

Le prochain chapitre pose quelques pistes pour un programme de travail dédié dans de sens.

Chapitre3

Programme de travail

Mon programme de travail s'articule selon trois axes : la poursuite des activités d'enseignement actuels, la poursuite et la création de nouveaux projets de recherche en partenariat, et une stratégie de valorisation scientifique.

1) Enseignement

Je poursuivrai mon implication dans le MOOC Développement Socialement Durable de Damien Bazin (Université de Nice Sophia Antipolis) pour la période 2017-2019. Ce MOOC s'inscrit dans les réseaux internationaux à travers le lien avec les partenaires francophones (universités et centre de recherche) via l'IRD et ses UMI/LMI, les réseaux universitaires (Oxford) travaillant sur ces thèmes ; avec les associations scientifiques (IDEA, HDCA, FREE) et les organismes internationaux (PNUD, FAO, OMS, formation Banque mondiale) ; avec des associations européennes (Alliance de lutte contre la pauvreté). L'originalité de ce MOOC est d'être problématisé vers les économies en émergence. Mon intervention met en relief les capacités et l'agro-écologie. Cela concerne les enjeux de l'agriculture et de l'écologie ainsi que des stratégies d'application du développement durable.

Pour reprendre le descriptif public du cours, dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, la question des inégalités de genre, l'augmentation des tensions sociales débouchant sur les conflits, montrent bien la nécessité de prendre en compte la dimension sociale du développement. Aujourd'hui, pour caractériser la durabilité du développement, il est nécessaire de dépasser la seule durabilité environnementale, le plus souvent perçue comme écologique. Dans ce MOOC transdisciplinaire avec une dominante économique, une équipe d'experts propose d'investiguer ensemble les interactions entre les sphères économique, écologique et sociale ainsi que leurs effets sur les situations de pauvreté, de vulnérabilité et d'exclusion.

Ce cours a plusieurs objectifs :

1. Aider à identifier la composante sociale du développement durable, la place des hommes et des femmes, ainsi que de la société dans son ensemble dans la dynamique du développement partout dans le monde;
2. Initier une réflexion sur le lien entre l'être humain et la nature à travers les problématiques actuelles : immigration, agro-écologie, inégalité de genre, et travail des enfants.
3. Proposer des pistes d'action pour la prise en compte de la composante sociale du développement.

2) Projets et partenariats scientifiques

Accueil de scientifique. Development Ethics and the social management of innovations

Une collaboration est envisagée en 2018 et 2019 avec Madame Lori Keleher pour approfondir les fondements théoriques et éthiques de l'Approche par l'Alliance ainsi que de possibles voies d'application. La participation à la conférence de Bordeaux en 2018 sur le thème « *Allies for Development* » est un élément structurant de notre collaboration du 25 au 27 juin.

Le premier objectif de sa venue consiste à renforcer les liens entre les chercheurs en éthique du développement et les chercheurs du CIRAD. Cela signifie non seulement établir un lien avec Madame

Keleher de l'Université du Nouveau Mexique, mais aussi avec les membres et les institutions de l'Association internationale pour l'éthique du développement (IDEA) et l'Association pour le développement humain (HDCA), le Réseau européen d'éthique du développement (EDEN) qui sera lancé en 2018, ainsi que les institutions et chercheurs français (CIRAD, INRA, IRD, Université de Bordeaux, Université de Nice Sophia Antipolis et Université de Paris-Saclay). Ces liens permettront aux chercheurs du CIRAD et de ces autres organisations d'explorer, d'engager et de renforcer l'approche multidisciplinaire de l'éthique du développement dans les domaines de l'agronomie, de l'écologie, de l'agro-écologie, de l'économie, de la philosophie et des sciences sociales.

Le second objectif plus spécifique de sa venue est de rechercher et d'identifier les fondements éthiques de l'approche de l'Alliance à la gestion sociale de l'innovation en tant qu'approche participative responsable.

Le troisième objectif de sa venue est de contribuer aux réflexions du CIRAD en matière d'éthique et de déontologie sur les meilleures pratiques en matière d'éthique et de gestion sociale de l'innovation. Elle contribuera par exemple aux réflexions du groupe de travail « *Chaînes de valeur et développement durable* » du CIRAD, et de contribuer aux réflexions du groupe de travail « *Genre* » du CIRAD.

Outils d'aide à la décision à l'échelle des exploitations agricoles

Les producteurs sont confrontés non seulement à une compétitivité croissante mais aussi à de nouvelles formes de normes et de régulation portés par une large gamme de marchés différenciés (Amap, marchés bio, paniers bio au Nord, supermarchés, cantines, exportation, marchés de détails) et donc d'une clientèle différenciée. Il est nécessaire de proposer aux producteurs des outils d'aide à la décision : 1) qui consistent à identifier les contraintes des différents marchés solvables; et 2) qui proposent des solutions de gestion des compromis et des marges de manœuvre entre productivité et rentabilité.

Mes travaux sur les analyses financières pourront contribuer à l'échelle des exploitations agricoles aux réflexions sur la construction d'outils d'aide à la décision des exploitations agricoles (Acquisition et gestion de références agro-économiques à l'échelle de la filière fruits - AGREF, ou un outil de simulation de scénarios adaptés aux systèmes de cultures pérennes de type COHORT, etc.).

Cette contribution consiste à mieux comprendre la compétitivité des exploitations agricoles dans le cadre d'une transition agro-écologique et d'intégrer des analyses de la performance des innovations dans ces outils. Mes activités actuelles sur ce point sont localisées à La Réunion et à Mayotte. A terme, la généralité de ces outils pourrait compléter les analyses de la performance en cours en Martinique, au Kenya et en Tanzanie.

Les analyses des performances passent aussi par la compréhension des modèles économiques des exploitations agricoles. Un large champ de recherche existe pour analyser la viabilité économique des exploitations agricoles insérées dans des démarches agro-écologiques.

La plupart des démarches actuelles portent sur l'hypothèse d'une relation linéaire automatique entre le rendement agricole et le revenu agricole, c'est-à-dire d'une demande parfaitement élastique. Or, l'analyse de la demande des marchés me semble être prépondérante et complémentaire à cette démarche. Un axe de recherche encore peu exploré est l'intégration de données techniques, comme les itinéraires techniques, dans ces modèles de production-distribution.

Des modèles liant itinéraires techniques, main-d'œuvre et structure des marchés sont nécessaires pour évaluer la pertinence économique (et donc l'acceptabilité par les acteurs économiques) de certaines innovations techniques, économiques ou politiques. L'enjeu est particulièrement important pour les productions agricoles diversifiées, où la diversification permet une utilisation des ressources plus efficiente (lissage par exemple des pics de production et de travail) et rend l'exploitation plus résiliente aux variations des marchés.

La viabilité économique des exploitations agricoles est un enjeu stratégique pour contribuer à leur durabilité. La viabilité d'une exploitation agricole doit prendre en compte les différents modes de commercialisation de la production, et leurs contraintes respectives notamment en matière de périssabilité et de stockage. L'objectif consiste à proposer des outils d'aide à la décision en fonction des marchés et de la conduite de l'exploitation (programmation et organisation de la production agricole).

Il s'agirait alors de concevoir un outil d'aide à l'installation et à la gestion d'exploitation agricole diversifiées produisant et commercialisant des produits périssables en fonction de plusieurs circuits de distribution. L'objectif opérationnel consisterait à développer une plateforme d'aide à la conduite et à la gestion des exploitations agricoles afin de développer à plus long terme un véritable outil d'expertise au CIRAD. Cet outil pourrait se coupler aux outils agronomiques déjà opérationnels pour croiser la demande avec les potentiels agronomiques spatialisés de l'exploitation. Il pourra aussi se coupler aux outils d'analyse des filières.

Analyses à l'échelle des filières

Je contribuerai à l'échelle des filières aux réflexions sur les perspectives de déploiement de plantes de service assainissantes dans le cadre du Projet « Pour et sur le plan Ecophyto » PSPE2. L'idée est d'étudier la faisabilité technique d'une unité de fabrication d'un produit à base de plantes intégrant les étapes clés du développement de la technologie : de la production des plantes (en Martinique), leur transformation (sous forme de granulés, ou de broyats), leur conditionnement, leur transport et leur commercialisation en Martinique mais aussi en métropole.

Cette démarche pose tout une série d'enjeux d'abord sur l'efficacité des alternatives, mais aussi sur la perception des agriculteurs en matière de plantes de service (assimilées bien souvent à de mauvaises herbes), et le cadre réglementaire et les nouvelles questions que la substitution d'herbicides par des produits naturels pourrait poser.

Enfin, mon expertise dans l'analyse des filières dans le cadre de l'évaluation intégrée des filières agricoles de l'Union Européenne permettra de contribuer aux théories des organisations appliquées aux filières agricoles.

Développement endogène et impacts

Les points précédents contribuent au cadre plus élargi d'un développement endogène en faveur des économies insulaires préconisé par le gouvernement français en 2009 (Sénat, 2009) et à une contribution aux débats sur le développement des économies insulaires (Géronimi, 2015). Il s'agit d'identifier les conditions d'émergence d'une production agricole basée sur des ressources locales et saine.

L'approche consisterait à réaliser un bilan des politiques d'appui actuelles et à bénéficier des actions et des réflexions pour l'argumentation de politiques d'appui adaptées. L'approche serait à la fois locale par l'étude des exploitations agricoles (approche système, fermes de référence) et globale à l'échelle insulaire (relations intersectorielles et territoriales, fonctionnement des organisations par les groupements, mises en marché).

A l'échelle insulaire et gouvernementale, la disponibilité de bases de données permet de réaliser des enquêtes stratifiées et d'appréhender l'ensemble d'une économie. L'objectif de ce projet est de proposer des mesures de politique publique régionalisées et contextualisées en faveur de productions endogènes performantes reposant sur les principes de l'agro-écologie afin d'accroître la sécurité alimentaire du territoire.

Un projet correspondant aux perspectives de développement endogène des économies insulaires est envisagé. Il s'intitulerait « *Mesurer et comprendre la compétitivité des exploitations agricoles dans le cadre d'une transition agro-écologique* ».

Ce projet serait destiné à mesurer et comprendre la compétitivité des exploitations agricoles dans le cadre d'une transition agro-écologique. Le double objectif auquel souhaiterait répondre ce projet est l'identification 1) des freins à l'installation des exploitants ou à la non pérennisation de leur exploitation et, 2) des leviers à mettre en œuvre pour permettre aux exploitants de gagner en parts de marché tout en répondant aux contraintes de marchés et d'une transition agro-écologique.

Ce projet se focaliserait sur les exploitations agricoles, éléments de cohésion sociale et sur les filières de diversification végétales vers lesquelles s'orientent un nombre croissant d'exploitations. Pour mieux mesurer et comprendre les enjeux économiques et sociaux de cette compétitivité, nous intégrerions différents niveaux d'analyses (l'exploitation, la filière et le territoire) et leurs interactions. Quatre opérations sont identifiées : l'évaluation des performances des innovations, l'analyse des motivations

des acteurs, la compréhension des trajectoires, et l'analyse des stratégies des acteurs à une échelle individuelle, collective et territoriale.

3) Valorisations scientifiques

La valorisation scientifique se déclinera selon deux grands axes principaux : la contribution de l'Approche par l'Alliance aux réflexions théoriques en sciences humaines et sociales (théorie des capacités, théorie des organisations, théorie de la diffusion de l'innovation, éthique du développement) ; et la valorisation de mes actions de recherche dans les projets en cours et à venir.

Approche par l'Alliance et Sciences humaines

Les publications potentielles sont les suivantes:

En 2018 :

« The Alliance Approach: Principles and Implications for Ethical Development » (présenté à la conférence de Bordeaux, *A World United: Allies in Ethical Development*, du 25 au 27 juin 2018).

A partir de 2019 :

« *The Alliance Approach, its medical roots and its implications for social sciences* » (exemple de revue ciblée : *World Development*). Cette publication présenterait l'Approche par l'Alliance dans ses principes, sa mise en œuvre, les sciences comportementales et cognitives et ses implications en sciences économiques et sociales. Elle pourrait montrer comment les démarches en économie expérimentale s'appuient sur les sciences comportementales et cognitives mais sans les nommer et sans adopter une démarche par l'Alliance, ce qui pose des questions éthiques sur la démarche et la durabilité des expériences en randomisation. Elle pourrait aussi revisiter sous l'angle de l'Approche par l'Alliance les travaux de Rogers (2003), sur la diffusion des innovations sous un angle comportemental puisque sa théorie de la diffusion des innovations s'appuie en grande partie sur les interactions interpersonnelles.

« *The ethical foundations of the Alliance Approach* » (exemple de revues ciblées : *Journal of Human Development and Capabilities* ; *Journal of Global Ethics*). Cette publication permettrait de revisiter les approches en éthique du développement en montrant que l'Approche par l'Alliance permet de résoudre quelques dilemmes comme à devoir choisir entre « être plus » et « avoir plus » que l'on retrouve chez Erich Fromm, Goulet (1995) ou Maslow (1987), les approches quantitatives et qualitatives. Elle correspond aussi au principe de la personne à la fois unique et en même temps égale à toutes les autres. Le dernier point renvoie à la notion de personne vue par le droit, et à l'universalité de l'Approche par l'Alliance qui reconnaît par exemple les croyances individuelles et collectives.

« *The Alliance Approach as a conversion factor in the Capability Approach* » (exemple de revues ciblées : *Journal of Human Development and Capabilities*, *Journal of Global Ethics*). Cette publication montrerait comment l'Approche par l'Alliance peut contribuer à illustrer la notion de facteur de conversion dans l'Approche par les Capabilités. Une conversion de droits en capacités potentielle est-elle possible sans Alliance ? Une conversion de capacité potentielle en capacité effective est-elle possible et durable sans Alliance ?

« *The Alliance Approach to innovation diffusion* » (exemple de revue ciblée : *Research Policy*). L'Approche par l'Alliance permet de revisiter toutes les réflexions sur la diffusion des innovations : les approches diffusionnistes et leurs déclinaisons contemporaines, mais aussi les approches expérimentales.

« *Why innovations fail? An Alliance Approach perspective* » (exemple de revue ciblée : *Agricultural Systems*). Cette publication compléterait une publication de 2002 dans cette revue sur la raison pour laquelle les innovations peuvent échouer (Douthewaite *et al.*, 2001). Il était question alors de mentionner l'importance de la prise en compte des besoins des utilisateurs finaux et de la capacité des innovations à être modifiées, réappropriées, réinventées, modelées par les utilisateurs finaux. L'Approche par l'Alliance peut aller beaucoup plus loin d'abord en montrant que c'est la confirmation dans le temps d'une adoption qui importe (et non le simple fait d'adopter à un instant t une innovation) ; et, ensuite, en montrant que si l'un des principes de l'Approche par l'Alliance n'est pas respecté, alors la

« confirmation » de l'adoption au sens de Rogers (2003) n'est plus garantie. Les implications concernent évidemment le renouvellement des technologies et l'obsolescence programmée que l'on peut décliner au niveau des semences en agriculture.

« *The Alliance Approach to participatory approaches* » (exemple de revue ciblée : *Ecological Economics*). Cette publication pourrait être le fruit des discussions avec les chercheurs opérant sur les démarches participatives : les approches de la *modélisation comme outil d'accompagnement*, COMMOD de l'unité de recherche GREEN (Gestion des Ressources Renouvelables et Environnement).

Capital humain et transferts de connaissance (étude impact de la mangue et plantes de service)

En 2018, au moins deux publications sont prévues autour d'une contribution de l'Approche par l'Alliance au capital humain. Ces deux publications seront déclinées dans le cas d'une étude d'impact de la recherche sur la filière d'exportation de mangues fraîches et dans le cas de l'inter-culture améliorée par des plantes de service aux Antilles.

La première publication en cours sur le cas des exportations de mangues en Afrique de l'Ouest complète la théorie du capital humain en précisant les modes de transfert des connaissances et de transferts, une lacune de la théorie qui avait été signalée dans les travaux sur l'entrepreneuriat en Europe (Unger *et al.*, 2011).

La seconde publication en cours sur les plantes dites de service en Martinique part du constat que les innovations agro-écologiques sont intensives en connaissances et en compétences. Nous complétons ici la théorie du capital humain en montrant que le consentement à tester de nouvelles innovations parmi les agriculteurs est plus élevé lorsqu'ils connaissent les principes agronomiques sous-jacents des innovations proposées. Cela soulève les défis de l'accompagnement et des modalités de cet accompagnement au niveau de la vulgarisation agricole.

Développement endogène et économies circulaires, le cas du compost au Cameroun

Cette publication collective en cours avec l'unité de recherche Recyclage et Risque du CIRAD, présente l'originalité d'être pluridisciplinaire en agronomie et en économie. Elle répond à la nécessité de fournir des éléments de mesure de la performance économique et agronomique d'une innovation (Sotamenou et Parrot, 2013).

Plus largement, elle pose les questions liées à la création d'une valeur marchande pour un bien qui jusqu'à présent n'en avait pas. Comment transformer une contrainte en une opportunité ? Notre objectif consiste non seulement à réduire la dépendance aux engrais de synthèses des activités agricoles périurbaines, mais, plus largement à fournir les bases pour la création d'un nouveau marché pour des biens qui, jusqu'à présent, n'avaient pas de valeur marchande.

Pour cela, l'idée consiste à s'appuyer sur les ressources locales disponibles et en particulier les fractions organiques présentes dans les déchets solides municipaux des grandes villes afin de passer d'une économie dépendante de facteurs externes (intrants de synthèse) à une économie basée sur des ressources locales.

Il s'agit pour le cas des composts et autres amendements organiques de leur fournir une valeur marchande basée sur leurs qualités intrinsèques et notamment en NPK. Cette valeur marchande basée sur les qualités intrinsèques est destinée à fournir les informations objectives sur le calcul de la valeur des amendements organiques fabriqués.

Analyse des performances des innovations agro-écologiques

Il existe une forte demande pour des analyses de l'efficacité des innovations agro-écologiques malgré les limites des méthodes d'évaluation standard. La publication de Vidogbéna *et al.*, (2015) sert de référence méthodologique pour la valorisation d'analyses menées au Kenya, à Mayotte et en Tanzanie sur le cas des filets anti-insectes. Il s'agit de comparer des performances entre des pratiques courantes et l'usage de filets en conditions réelles sur des échantillons restreints d'agriculteurs (N<10). L'objectif est de poursuivre la publication des résultats et des méthodes employées pour évaluer la performance des innovations proposées aux agriculteurs.

Conclusion générale

Ma thèse a tenté de trouver une réponse à la question suivante : « *comment faire le lien entre une gestion macroéconomique et les conditions de vie des ménages ?* ». En portant un regard en arrière, il s'avère qu'il ne s'agit plus seulement de sélectionner l'outil économique adéquat mis à disposition de l'économiste pour répondre aux sollicitations ; mais, plus modestement, de savoir comment cet outil a été ou sera mis en œuvre. En effet, la question n'est plus vraiment de celle de l'outil, mais du sens. Les théories et les outils peuvent être actualisés et adaptés mais ce qui compte en définitive est la manière dont ils sont mis en œuvre. En cela, l'Approche par l'Alliance me paraît pouvoir contribuer au développement durable et contribuer aux réflexions de la science économique.

Mon itinéraire de recherche s'est d'abord focalisé sur des approches systémiques pour ensuite progressivement se centrer sur des objets, des pratiques, des idées exprimées sous la forme d'innovations proposées aux agriculteurs. En revanche, la place de la personne est toujours restée centrale, à la fois par son insertion dans le monde qui l'entoure, et par sa place centrale dans les démarches de changement.

Mes travaux se sont articulés autour de l'importance de la prise en compte des contextes, exprimés dans mon cas particulier par l'agriculture urbaine et périurbaine ; et, d'un but commun, exprimé dans mon cas particulier, par l'agro-écologie. L'agriculture urbaine et périurbaine, au même titre que l'agro-écologie s'inscrivent, dans des démarches dynamiques, endogènes et incertaines.

Ainsi progressivement, les démarches systémiques ont laissé place à la reconnaissance de l'holisme. Le concept néoclassique de l'homo oeconomicus, « *individu – objet* », a laissé la place à la personne responsable et capable. L'analyse quantitative des conditions de vie des ménages s'est donc naturellement élargie aux capacités des personnes, mais aussi à leurs motivations, leurs besoins, et leurs problèmes. L'agriculteur influe sur son environnement et inversement l'environnement influe sur lui. L'interaction entre ces deux éléments renvoie à donc à une éthique individuelle et collective.

Les concepts de responsabilité dans le cadre des analyses d'impact me semblent indissociables des démarches dynamiques et des politiques sectorielles ou ponctuelles. Cet élargissement renvoie à la question du développement socialement durable et donc à une éthique du développement.

L'Approche par l'Alliance me semble répondre à la question du *comment du comment* posée en éthique du développement. Elle me semble aussi réduire les tensions entre démarches normatives et prise en compte des spécificités et des réalités locales, démarches quantitatives et démarches qualitatives, et favoriser les synergies interdisciplinaires.

Mon programme de travail se traduit par mon implication en 2018 dans une conférence sur l'éthique du développement dont le thème portera justement sur l'Alliance. Il va aussi se traduire, je l'espère, par la poursuite des partenariats scientifiques et sociétaux en France et dans le monde en faveur de l'agir-ensemble et de la science économique.

Références

- Adams, J. R. H., 1991, « The Economic Uses and Impact of International Remittances in Rural Egypt », *Economic Development and Cultural Change*, 39(4): 695.
- Affholder, F., Parrot, L., Jagoret, P., 2015, « Lessons and perspectives of ecological intensification », in Sourisseau Jean-Michel (ed.), *Family farming and the Worlds to come*, Dordrecht, Springer [Pays-Bas], p. 301-312. http://dx.doi.org/10.1007/978-94-017-9358-2_18
- Alary, V., 1996, *Incertitude et prise de risque en période d'ajustement : le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994*, Thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon – Sorbonne.
- Allen, P.M., Varga L., 2006, « Complexity: the co-evolution of epistemology, axiology and ontology. Nonlinear Dynamics », *Psychology, and Life Sciences*, 11(1): 19–50.
- Altieri, M. A., 2002, "Agroecology: the science of natural resource management for poor farmers in marginal environments", *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 93(1–3): 1-24.
- ANSD, 2010, *Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2009*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l’Economie et des Finances. Sénégal.
- Ashby, W. R., 1962, « Principles of the self-organizing system », in *Principles of Self-Organization: Transactions of the University of Illinois Symposium*, H. Von Foerster and G. W. Zopf, Jr. (eds.), Pergamon Press: London, UK, pp. 255-278.
- Aubert, M., Debrune, O., Huat, J., Parrot, L., 2017, « The institutional environment as an essential support to agro ecology: The case of the formal market gardeners in Mayotte », *11èmes Journées de recherches en sciences sociales (JRSS)*, Lyon – 14 et 15 décembre 2017.
- Ballet, J., Bazin, D., Dubois, J.L., Mahieu, F.R., 2013, *Freedom, Responsibility and Economics of the Person*, Taylor & Francis.
- Ballet, J., Dubois J.L., Mahieu, F.R., 2011, « La responsabilité des acteurs de la filière de production face aux externalités négatives : importance des structures de capacité individuelles et collectives », in Dubois J.L., Brouillet, A.S., Bakhshi, P., Duray-Soundron D., 2011 (eds), *Repenser l'action collective, une approche par les capacités*, L’Harmattan, Paris, pp. : 171-194.
- Ballet, J., Dubois, J.L., Mahieu, F.R., 2005, *L'autre développement, Le développement socialement soutenable*, Editions L’Harmattan.
- Banerjee, A.V., Duflo E., 2014, *Repenser la pauvreté*, Ed. du Seuil. Paris.
- Bangura, Y., 2017, « Bargaining for Development: The World Bank's 2017 World Development Report, Governance and the Law », *Development and Change*, n/a-n/a.
- Banque Mondiale, 1990, *World Development Report 1990: Poverty*, New York, Oxford University Press.
- Banque Mondiale, 2001, *The World Development Indicators*, cd-rom, Washington, Banque mondiale.
- Banque Mondiale, 2003, *World Development Report 2004 : Making Services Work for Poor People*. World Bank.
- Banque Mondiale, 2008, *World Development Report 2008 : Agriculture for Development*, Washington, DC.
- Banque Mondiale, 2011, *Rural transformation and late developing countries in a globalizing world : a comparative analysis of rural change (Vol. 2)*, Final report (English), Washington, Banque mondiale.
- Banque Mondiale, 2015, *World Development Report 2015: Mind, Society, and Behavior*, Washington, Banque mondiale.
- Banque mondiale, 2017, *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : La gouvernance et la loi*, Washington, Banque mondiale.

- Barnard, C.I., 1974, *The functions of the executive: With an introduction by Kenneth R. Andrews*, Harvard University Press.
- Barnum, H.N., Squire, L., 1979, *A model of an agricultural household : theory and evidence (English)*, World Bank staff occasional papers, no. OCP 27, Baltimore, MD : The Johns Hopkins University Press.
- Barr, A.M., 2002, « The Functional Diversity and Spillover Effects of Social Capital », *Journal of African Economies*, (11)1, pp. 90-113.
- Beck, A.T., 1979, *Cognitive Therapy of Depression*, Guilford Press.
- Becker, G.S., 2008, « Human Capital », *The Concise Encyclopedia of Economics*, Library of Economics and Liberty, 5 Septembre 2016. <<http://www.econlib.org/library/Enc/HumanCapital.html>>.
- Bioy, A., Bachelart, M., 2010, « L'alliance thérapeutique : historique, recherches et perspectives cliniques », *Perspectives Psy*, vol. 49,(4), 317-326.
- Bisilliat, J., 1996, *Les femmes dans les sociétés du Sud : la cassure du savoir*, Paris : IEDES, 130 p., Th. : Sci. Sociales, Sociol., University de Paris Sorbonne - Paris 1 : Paris. 1996/10.
- Blaug M., 1982, *La méthodologie économique*, Economica
- Bonnal, P., Losch, B., Marzin, J., Parrot, L., 2015, “Challenges of poverty, employment and food security”, in Sourisseau Jean-Michel (ed.), *Family farming and the Worlds to come*, Dordrecht, Springer [Pays-Bas], p. 163-180. http://dx.doi.org/10.1007/978-94-017-9358-2_10
- Bordin, E.S., 1979, « The Generalizability of the Psychoanalytic Concept of the Working Alliance », *Psychotherapy: Theory, Research & Practice*, 16(3), pp.252–260. DOI: 10.1037/h0085885.
- Bosc, P.M., Parrot, L., Corniaux C., 2015, “Defining and understanding family farming”, in Sourisseau Jean-Michel (ed.), *Family farming and the Worlds to come*, Dordrecht, Springer [Pays-Bas], p. 9-10.
- Bousquet, F., Botta, A., L. Alinovi, O. Barreteau, D. Bossio, K. Brown, P. Caron, P. Cury, M. D'Errico, F. DeClerck, H. Dessard, E. Enfors Kautsky, C. Fabricius, C. Folke, L. Fortmann, B. Hubert, D. Magda, R. Mathevet, R. B. Norgaard, A. Quinlan, and C. Staver, 2016, Resilience and development: mobilizing for transformation, *Ecology and Society*, 21(3):40.
- Bourdieu, P., 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique, Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Genève, Librairie Droz.
- Bourdieu, P., 1985, « The forms of capital », in *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, Richardson, J.G., ed. New York: Greenwood, pp. 241-58.
- Boyer Robert, 1989, *Économie et histoire : vers de nouvelles alliances*, In: *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 44^e année, N.6, 1989. pp. 1397-1426.
- Brundtland, G.H., 1987, *Report of the World Commission on Environment and Development: our Common Future*, United Nations.
- Buchanan, J. M., 1979, *What should economists do?*, Liberty Press.
- Buchanan, J. M., Tullock, G., Rowley, C.K., 2004, *The Calculus of Consent: Logical Foundations of Constitutional Democracy*, Liberty Fund.
- Bulmer-Thomas, V., 1982, *Input-Output Analysis in Developing Countries: sources, Methods and Applications*, John Wiley and Sons, New York.
- Burns, T., Stalker, G.M., 1994, *The management of innovation*, Oxford University press.
- Calame, M., Darrot, C., 2016, *Comprendre l'agro-écologie: Origines, principes et politiques*, Éditions Charles Léopold Mayer.
- Cammack, P., 2017, « The UNDP, the World Bank and Human Development through the World Market », *Development Policy Review*, 35(1): 3-21.

Castillo, D., Bousquet, F., Janssen, M.A., Worrapimphong, K., Cardenas, J.C., 2011, "Context matters to explain field experiments: Results from Colombian and Thai fishing villages", *Ecological Economics*, 70(9): 1609-1620.

Carson, R., 2002, *Silent Spring*, Houghton Mifflin.

Cartier-Bresson J., 2000, *La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance*, In: Tiers-Monde, tome 41, n°161, 2000. Corruption, libéralisation, démocratisation, sous la direction de Jean Cartier-Bresson. pp. 165-192.

Cartier-Bresson, J., 2010b, La corruption entre analyse positive et normative, in D. Darbon (éd.), *Le comparatisme à la croisée des chemins*, Karthala, 141-153.

Cartier-Bresson, J., 2010a, « Les mécanismes de construction de l'agenda de la gouvernance », *Mondes en développement*, 2010/4 (n° 152), p. 111-127.

Cartier-Bresson, J., 2013, Le pouvoir du positivisme et ses limites : microéconométrie et macroéconométrie actuelles du développement, Cahier du Cemotev n° 2013-01.

Châtaigner, J. M., 2014, *Fragilités et résilience: les nouvelles frontières de la mondialisation*, Ed. Karthala.

Chauveau, J.-P., Cormier Salem, M.-C., Mollard E., (ed.), 1999, *L'innovation en agriculture : questions de méthodes et terrains d'observation*, Paris : IRD, 362 p.

Coleman, J., 1988, « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, 94: S95-S120.

Cornia, G. A., Jolly, R., Stewart, F., 1987, *Adjustment with a Human Face: Protecting the vulnerable and promoting growth*, Clarendon Press.

Cour, J.-M., 2007, « Peuplement, urbanisation et développement rural en Afrique sub-saharienne : un cadre d'analyse démo-économique et spatial », *Afrique contemporaine*, 223-224(3): 363-401.

Crocker, D. A., 1991, « Toward development ethics », *World Development*, 19(5): 457-483.

Crocker, D. A., 1998, « Development Ethics », Edward C., (ed), *Routledge Encyclopedia of Philosophy*, vol. 3, London, Routledge, pp. : 39-44.

de Bon, H., Huat, J., Parrot, L., Sinzogan, A., Martin, T., Malézieux, E., Vayssières, J.F., 2014, « Pesticide risks from fruit and vegetable pest management by small farmers in sub-Saharan Africa. A review », *Agronomy for Sustainable Development*, 34(4) :723-736.

de Bon, H., Parrot, L., Moustier, P., 2010, « Sustainable urban agriculture in developing countries, A review », *Agronomy for sustainable development*, 30 (1) : 21-32.

de Janvry, A., Dunstan, A., Sadoulet, E., 2011, *Recent Advances in Impact Analysis Methods for Ex-post Impact Assessments of Agricultural Technology: Options for the CGIAR*, Report prepared for the workshop: Increasing the rigor of ex-post impact assessment of agricultural research: A discussion on estimating treatment effects, organized by the CGIAR Standing Panel on Impact Assessment (SPIA), 2 October, 2010, Berkeley, California, USA. Independent Science and Partnership Council Secretariat: Rome, Italy.

de Sardan, J.P.O., 1995, *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD.

Deaton, A., 2013, *The Great Escape: Health, Wealth, and the Origins of Inequality*, Princeton University Press.

Decaluwé, B., Martens, A., Savard, L., 2001, *La politique économique du développement et les modèles d'équilibre général calculable: une introduction à l'application de l'analyse mésoéconomique aux pays en développement*, Presses de l'Université de Montréal.

- Dedieu, M.S., Lorge, A., Louveau O., Marcus, V., 2017, *Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ?*, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
- Dercon, S., 2006, « La vulnérabilité : une perspective microéconomique », *Revue d'économie du développement*, 14(4): 79-118.
- Dewey, J., 1929, *Experience and nature*, Georges Allen and Unwin LTD. London.
- Douthwaite, B., Gummert M., 2002, « Learning selection: an evolutionary model for understanding, implementing and evaluating participatory technology development », *Agricultural Systems*, 72(2): 109-131.
- Douthwaite, B., Gummert M., 2010, « Learning selection revisited: How can agricultural researchers make a difference? », *Agricultural Systems*, 103(5): 245-255.
- Douthwaite, B., Keatinge, J. D. H., Park, J. R., 2001, « Why promising technologies fail: the neglected role of user innovation during adoption », *Research Policy*, 30(5): 819-836.
- Drucker, 1939, *The End of Economic Man*, New York : Day.
- Drydyk, J., Keleher, L. (eds), 2018, « Integral Human Development », *Routledge Handbook to Development Ethics*, Taylor and Francis.
- Dubois, J. L., Lachaud, J.-P., Montaud, J.-M., Pouille, A., 2003, *Pauvreté et développement socialement durable*, PUB, Bordeaux, 306 p.
- Dubois, J.L., 1994, « Mesurer la pauvreté : systèmes d'information et cadres d'analyse », *Les Cahiers d'Ocisca*, (5), 33 p.
- Dubois, J.L., 1995, *Intégrer le social et l'économique : recherches méthodologiques : recueil d'articles sur les thèmes du développement, de la politique et de l'innovation sociale*. Yaoundé : OCISCA, (3), 90 p.
- Dubois J.L., 1996, « L'expérience du programme Dimensions sociales de l'ajustement : apports méthodologiques et réflexions d'ensemble », *Cahiers des Sciences Humaines*, 32(2), 379-402.
- Dubois, J.L., 2009, « La notion de « style » est-elle transposable au développement durable ? », *Revue Transversalités* n°109, janvier-mars 2009, Institut Catholique de Paris, Paris : Desclées de Brower.
- Dubois, J.-L., 2009, “Searching for a Socially Sustainable Development: Conceptual and Methodological Issues”, in R. Gotoh and P. Dumouchel (eds), *Against Injustice: The New Economics of Amartya Sen*, Cambridge University Press, Cambridge, pp.275 - 294.
- Dubois, J.-L., Blaizeau, D., 1990, *Connaître les conditions de vie dans les pays en développement*, tome 1 : *Concevoir l'enquête*, 165 p., tome 2 : *Collecter les informations*, 312 p., tome 3 : *Analyser les résultats*, 175 p. Ministère de la coopération et du développement, La Documentation Française.
- Dubois, J.L., Brouillet, A.-S., Bakhshi, P., Duray-Soundron, C. (eds), 2008, *Repenser l'action collective : une approche par les capacités*, Réseau IMPACT, L'Harmattan, Paris, 278 p.
- Dubois, J.L., Ouattara, M., 2014, « Vous avez dit 'Résilience' ? Eléments conceptuels et politiques publiques » in Châtaignier, J.-M., *Fragilités et résilience : nouvelles frontières de la mondialisation*, Editions Karthala, Paris, pp. 35-51.
- Duflo, E., Kremer, M., Robinson, J., 2011, « Nudging Farmers to Use Fertilizer: Theory and Experimental Evidence from Kenya », *American Economic Review*, 101(6): 2350-2390.
- Duru, M., Therond, O., Fares, M., 2015, « Designing agroecological transitions; A review", *Agronomy for Sustainable Development*, 35(4): 1237-1257.
- Ellis, F., 1993, *Peasant Economics*, Cambridge University Press.
- Ellis, F., Mdoe, N., 2003, « Livelihoods and Rural Poverty Reduction in Tanzania », *World Development*, 31(8): 1367-1384.

- Ellul, J., 1977, *Le système technicien*, Cherche Midi.
- Emery, F.E., Trist E.L., 1965, « The Causal Texture of Organizational Environments », *Human Relations*, 18(1): 21-32.
- Étienne, M., 2010, *Modélisation d'accompagnement*, Editions Quæ, « Update Sciences & Technologies », 368 pages.
- FAO, 2001, *Ethical Issues in Food and Agriculture*, FAO.
- FAO, 2004, *Ethique et intensification agricole durable*, Collection FAO : Questions d'éthique. 33 p.
- Farmer, P., 2004, *Pathologies of Power: Health, Human Rights, and the New War on the Poor*, University of California Press, 438 p. DOI: 10.1093/ije/dyi095.
- Favereau, O., 2005, « Quand les parallèles se rencontrent : Keynes et Wittgenstein, l'économie et la philosophie », *Revue de métaphysique et de morale*, 3/2005 (n° 47), p. 403-427.
- Festinger, L., 1957, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press.
- Finan, F., Elisabeth S., de Janvry, A., 2005, « Measuring the poverty reduction potential of land in rural Mexico », *Journal of Development Economics*, 77(1): 27-51.
- Fontaine, O., 2011, *Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive*, Retz.
- Fouilleux, E., Loconto, A., 2017, « Dans les coulisses des labels : régulation tripartite et marchés imbriqués. De l'eupéanisation à la globalisation de l'agriculture biologique », *Revue française de sociologie*, 58(3): 501-531.
- Francis, C., Breland, T. A., Østergaard, E., Lieblein, G., Morse, S., 2012, « Phenomenon-Based Learning in Agroecology: A Prerequisite for Transdisciplinarity and Responsible Action », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 37(1): 60-75.
- Gagné, C., Capt, D., Faguer, E., Frappier, L., Hilal, M., Hovelague, V., Le Cotty, T., Parrot, L., Schmitt, B., Soulard, C., 2013, « Urbanisation and the sustainability of food systems », in: *Food system sustainability : Insights from duALIne*, p. 115-135. Cambridge University Press.
- Galtier, F., Diaz Pedregal, D., 2010, « Le développement du commerce équitable peut-il conduire à une réduction des injustices ? Une réflexion à partir du cas du café », *Cahiers d'Agriculture*, 19(1). pp. : 50-57.
- Geels, F.W., 2004, « From sectoral systems of innovation to sociotechnical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory », *Research Policy*, 33(6-7): 897-920.
- Gereffi, G., Humphrey, J., Sturgeon, T., 2005, « The governance of global value chains », *Review of International Political Economy*, 12(1): 78-104.
- Geronimi, V., 2015, Développement soutenable et vulnérabilités. Les contraintes spécifiques au développement durable dans les petites îles, in *Le Développement durable en Océanie : vers une éthique nouvelle ?*, S. Blaise, C. David et V. David (dir.), collection "Espace et développement durable" coéditée par les Presses Universitaires de Provence et Presses Universitaires d'Aix-Marseille.
- Gilligan, C., 1982, *In a Different Voice*, Harvard University Press.
- Girard, N., 2014, « Gérer les connaissances pour tenir compte des nouveaux enjeux industriels. L'exemple de la transition écologique des systèmes agricoles », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XX(49): 51-78.
- Golaz, V., Nowik L., Sajoux M., 2012, « L'Afrique, un continent jeune face au défi du vieillissement », *Population & Sociétés*, Ined.
- Goulet, D., 1995, *Development Ethics: A Guide to Theory and Practice*, Apex Press.
- Greenson, R.R., 1967, *The technique and practice of psychoanalysis*, International Universities Press.

- Habermas, J., Bouchindhomme, 1999, *Morale et communication: conscience morale et activité communicationnelle*, Flammarion, 212 p.
- Haggblade, S., Hazell, P.B.R., Reardon, T., 2007, *Transforming the Rural Nonfarm Economy*, Baltimore, The John Hopkins University Press.
- Hall, A., Clark, N. 2010, « What do complex adaptative systems look like and what are the implications for innovation policy? », *Journal of International Development*, 22(3): 308-324.
- Hayek, F., 1945, « The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review*, volume XXXV (4): 519-530.
- Headey, D., D reje, M., Taffesse, A.S., 2014, “Land constraints and agricultural intensification in Ethiopia: A village-level analysis of high-potential areas”, *Food Policy*, 48(0): 129-141.
- Holling, C.S., 1985, « Perceiving and managing the complexity of ecological systems », in *The Science and Practice of Complexity*, United Nations University, Tokyo; 55–63.
- Horvath, A.O., Bedi, R.P., 2002, « The Alliance », in: Norcross, J.C., (Ed), *Psychotherapy Relationships that Work*, New York: Oxford University Press. DOI:10.1093/acprof:oso/9780199737208.001.0001.
- Husserl, E., 1954, *La philosophie comme science rigoureuse*, traduction Q. Lauer, Paris, PUF, Epiméthée.
- INS, 2005, *Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun en 2005*, Yaoundé, Institut National de la Statistique. Cameroun.
- INS, 2008, *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2007 - Rapport principal de l'ECAM III*, Yaoundé, Cameroun, Institut National de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances, 145 p.
- INS, 2011, *Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2). Phase 1, enquête sur l'emploi*, Rapport principal, Yaoundé, Institut National de la Statistique. Cameroun.
- INSEE, 2017, *Les acteurs économiques et l'environnement*, Institut national de la statistique et des études économiques, 180 p.
- Inserm (dir.), 2004, *Psychothérapie : Trois approches évaluées*, Rapport, Paris, Les éditions Inserm, XII- 553 p. - (Expertise collective). <http://hdl.handle.net/10608/146>.
- Inserm (dir.), 2013, *Pesticides, effets sur la santé*, Inserm, Institut National de la Santé et de la recherche Médicale, 161 p.
- Jouanna, J., 1992, *Hippocrate*, éditions Fayard, 654 p.
- Journal Officiel, 2015, *Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche (liste de termes, expressions et définitions adoptés)*, 19 août 2015.
- Kahneman, D, Tversky, A., 1979, « Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk », *Econometrica*, 47(2): 263-291.
- Kahneman, D., Knetsch, J., Thaler, R., 1990, « Experimental Tests of the Endowment Effect and the Coase Theorem », *Journal of Political Economy*, 98(6): 1325-1348.
- Kattel, R., Kregel, J.A., Reinert, E.S., 2011, *Ragnar Nurkse (1907-2007): Classical Development Economics and Its Relevance for Today*, Anthem Press.
- Katz, D., Kahn, R.L., 1978, *The Social Psychology of Organizations*, Wiley.
- Keleher, L, 2017, “Toward an Integral Human Development Ethics”, *Veritas*, 19-34.
- Keynes, J., 1936, *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Ed. 2007, Palgrave Macmillan UK.

- Klerkx, L., Aarts, N., Leeuwis, C., 2010, "Adaptive management in agricultural innovation systems: The interactions between innovation networks and their environment", *Agricultural Systems*, 103(6): 390-400.
- Koehler, G., 2015, "Seven Decades of 'Development', and Now What?", *Journal of International Development*, 27(6): 733-751.
- Kolb, D.A., 2014, *Experiential Learning: Experience as the Source of Learning and Development*, Pearson Education.
- Krishna, A., 2006, "Pathways out of and into poverty in 36 villages of Andhra Pradesh, India", *World Development*, 34(2): 271-288.
- Krishna, A., 2007, "For Reducing Poverty Faster: Target Reasons Before People", *World Development*, 35(11): 1947-1960.
- Labrousse, A., 2010, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, 7.
- Lahlou, S., 2018, *Installation Theory: The Societal Construction and Regulation of Behaviour*, Cambridge University Press.
- Laurent, C., Baudry, J., Berriet-Sollicec, M., Kirsch, M., Perraud, D., Tinel, B., Ricroch, A., 2009, "Pourquoi s'intéresser à la notion d' « evidence-based policy » ?", *Revue Tiers Monde*, 200(4): 853-873.
- Lauri, P. É., Simon, S., Navarrete, M., Parrot, L., Normand, F., Lesueur-Jannoyer, M., Deguine, J. P., 2016, "Interdisciplinarity and multiagent interactions for innovations in horticulture - paradigms beyond the words", *International Society for Horticultural Science (ISHS)*, Leuven, Belgium.
- Le Bellec, F., Rajaud, A., Ozier-Lafontaine, H., Bockstaller, C., Malezieux, E., 2012, "Evidence for farmers' active involvement in co-designing citrus cropping systems using an improved participatory method", *Agronomy for Sustainable Development*, 32(3): 703-714.
- Léger, F., 2015, *Etude « Maraîchage biologique permaculturel et performance économique »*, Rapport final, Etude INRA, menée avec la ferme du Bec Hellouin et l'Institut Sylva, novembre 2015, 67 p.
- Lévy, J., Lussault, M., Eds., 2013, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, France. Paris, La Documentation Française.
- Lewis, B., Thorbecke, E., 1992, "District-level economic linkages in Kenya: Evidence based on a small regional social accounting matrix", *World Development*, 20(6): 881-897.
- Lipton, M., 1977, *Why poor people stay poor: urban bias in world development*, Harvard University Press.
- Losch, B., Fréguin-Gresh, S. E., White, 2011, *Rural Transformation and Late Developing Countries in a Globalizing World. A Comparative Analysis of Rural Change*, Final Report of the RuralStruc Program, Revised Version. Washington, DC: World Bank.
- Luborsky, L., Singer, B., Luborsky, L., 1975, "Comparative studies of psychotherapies: Is it true that "everyone has won and all must have prizes"?", *Archives of General Psychiatry*, 32(8): 995-1008.
- Mahieu, F.-R., 1988, *Transfert et communauté africaine*, STATECO, INSEE, Paris.
- Mahieu, F.-R., 2016, *Une anthropologie économique*, Ethique Economique, L'Harmattan, Paris.
- Malézieux, E., 2012, "Designing cropping systems from nature", *Agronomy for Sustainable Development*, 32(1): 15-29.
- Mani, A., Mullainathan, S., Shafir, E., Zhao, J., 2013, "Poverty Impedes Cognitive Function", *Science*, 341(6149): 976-980.
- Martin, T., Assogba-Komlan, F., Houndete, T., Hougard, J. M., Chandre, F., 2006, "Efficacy of mosquito netting for sustainable small holders' cabbage production in Africa", *Journal of Economic Entomology*, 99(2): 450-454.

- Maslow, A. H., 1987, *Devenir le meilleur de soi-même*, Ed. 2013, Eyrolles.
- Mauss, M., 1925, *Essai sur le don*, République des Lettres, Ed. 2013.
- Meadows, D.H., 1972, *The Limits to growth: a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, Universe Books.
- Meier, G.M., Stiglitz, J. E., 2001, *Frontiers of Development Economics - The Future in Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- Meynard, J. M., Messéan, A., Charlier, A., Charrier, F., Fares, M., Le Bail, M., Magrini, M. B., Savini, I., & Réchauchère, O., 2014, *La diversification des cultures : lever les obstacles agronomiques et économiques*, Editions Quae.
- Meynard, J. M., Charlier, A., Charrier, F., Fares, M., Le Bail, M., Magrini, M. B., & Messéan, A., 2015, « La diversification des cultures : comment la promouvoir ? », *Notes et Etudes Socio-Economiques*, 39, 7-29.
- Miller, E.J., Rice, A.K., 2013, *Systems of Organization: The control of task and sentiment boundaries*, Taylor & Francis.
- Miller, W.R., Rollnick, S., 2012, *Motivational Interviewing: Helping People Change*, Guilford Press.
- MINADER, 2006, *Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) - Synthèse du volet Agriculture et Développement Rural*, Yaoundé, Ministry of Agriculture and Rural Development: 60 pages + annexes.
- Morange, M., 2016, *Une histoire de la biologie (inédit)*, Points.
- Morel, K., Léger, F., 2016, "A conceptual framework for alternative farmers' strategic choices: The case of French organic market gardening microfarms", *Agroecology and Sustainable Food Systems*, (40): 466–492.
- Morgan, K., Murdoch, J., 2000, "Organic vs. conventional agriculture: knowledge, power and innovation in the food chain", *Geoforum*, 31(2): 159-173.
- Nations Unies, 2014, *World Urbanization Prospects - The 2014 Revision*, New York, United Nations Population Division, Department of Economic and Social Affairs.
- Naudet, J.D., 2006, « Les OMD et l'aide de cinquième génération. Analyse de l'évolution des fondements éthiques de l'aide au développement », *Afrique contemporaine*, 2006/2 (n° 218), p. 141-174. DOI 10.3917/afco.218.0141
- Naudet, J.-D., Delarue, J., Bernard, T., 2012, "Évaluations d'impact : un outil de redevabilité ? Les leçons tirées de l'expérience de l'AFD », *Revue d'économie du développement*, 20(4): 27-48.
- Nordey, T., Basset-Mens, C., De Bon, H., Martin, T., Déletré, E., Simon, S., Parrot, L., Despretz, H., Huat, J., Biard, Y., 2017, "Protected cultivation of vegetable crops in sub-Saharan Africa: limits and prospects for smallholders, A review", *Agronomy for Sustainable Development*, 37(6): 53.
- North, D. C., 2010, *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press.
- Nussbaum, M.C., 2000, *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge University Press, 312 p.
- Nussbaum, M.C., 2011, *Creating Capabilities*, Harvard University Press, 256 p.
- OECD, 2002, *Measuring the Non-Observed Economy - A Handbook*, Paris, OCDE.
- OECD/SWAC, 2013, *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, OECD Publishing.
- OECD/SWAC, 2017, *Coopération transfrontalière et réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest*, OECD Publishing.
- Ostrom, E., 2015, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press.

- Page, B., 2002, « Urban Agriculture in Cameroon: an Anti-Politics Machine in the Making? », *Geoforum*, 33: 41-54.
- Paillard, S., Dorin, B., Treyer, S., 2010, *Agrimonde: Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Quae.
- Papy, F., 1998, *Savoir pratique sur les systèmes techniques et aide à la décision*, Retrieved from http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers4/010013877.pdf
- Parikh, A., Thorbecke, E., 1996, “Impact of Rural Industrialization on Village Life and Economy: A Social Accounting Matrix Approach”, *Economic Development and Cultural Change*, 44(2): 351.
- Parrot, L., 1997, “Un nouveau cadre d’analyse pour relier les politiques macroéconomiques et les ménages: la ville ou le village”, *Revue Tiers Monde*, t. XXXVIII, 801-819.
- Parrot, L., 1998a, “Caractéristiques d’un système financier informel au Cameroun anglophone : le cas de la ville de Muea”, in *Variations, Revue Autrepart*, 7, octobre, 153-167.
- Parrot, L., 1998b, “De l’économie locale au modèle d’équilibre général calculable local: quel système d’information?”, *Statéco*, INSEE 89, 20-30.
- Parrot, L., 1998c, “Pluri-activité et stratégies des ménages: le cas de Muea au Cameroun”, *Mondes en Développement*, 26, 73-84.
- Parrot, L., Dongmo, C., Ndoumbé, M., Poubom, C., 2008a, “Horticulture, livelihoods, and urban transition in Africa : Evidence from South-West Cameroon”, *Agricultural Economics*, (39)2: 245-256.
- Parrot, L., Nantchouang, A., Dongmo, C., 2015, “Les transformations de l’agriculture familiale dans les petites villes : le cas de Muea au Cameroun”, *Cahiers Agricultures*, 24(4): 215-223.
- Parrot, L., Nantchouang, A., Tchamda, C., 2005, “Pauvreté, Capacités et développement local : le cas d’une petite ville au Cameroun entre 1995 et 2004”, in *Savoirs et Actions Publiques : Education, Responsabilité, Action collective, Equité*, 5ème Conférence internationale sur l’approche des Capacités, 11-14 septembre 2005, Paris, France.
- Parrot, L., Njoya, A., Temple, L., Assogba-Komlan, F., Kahane, R., Ba Diao, M., Havard, M., 2008b, *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne : gouvernance et approvisionnement des villes*, Paris, L’Harmattan.
- Parrot, L., Njoya, A., Temple, L., Assogba-Komlan, F., Kahane, R., Ba Diao, M., Havard, M., 2008c, *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne: environnement et enjeux sanitaires*, Paris, L’Harmattan.
- Parrot, L., Tatong Dongmo C., Nkeng M.N., Poubom C., 2008d, « Horticulture, livelihoods and pesticides in Africa : Evidence from south-West Cameroun », in *ENDURE International Conference 2008 Diversifying Crop Protection*, 12-15 octobre 2008, La Grande Motte, France.
- Parrot, L., Sotamenou, J., Dia Kamgnia, B., Nantchouang, A., 2009b, “Determinants of domestic waste input use in urban agriculture lowland systems in Africa: The case of Yaoundé in Cameroon”, *Habitat International*, 33(4): 357-364.
- Parrot, L., Sotamenou, J., Kamgnia Dia, B., 2009a, “Municipal solid waste management in Africa: Strategies and livelihoods in Yaoundé, Cameroon”, *Waste Management*, 29(2): 986-995.
- Parrot, L., 2010, “Agriculture and urban development in sub-Saharan Africa”, in *Urban and peri-urban horticulture in the century of cities : International symposium*, Dakar, Sénégal, 6-8 décembre. <http://www.fao.org/ag/agp/greenercities/pdf/Dakar-PBOA-en.pdf>.
- Parrot, L., Biard, Y., Kabré, E., Klaver D., Vannière, H., 2017, *Analyse de la chaîne de valeur mangue au Burina Faso. Rapport pour la Commission Européenne*, DG DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2016/375-804), 174p + annexes.
- Parrot, L., Keleher, L., 2017, “The Alliance Approach to Innovation: Agro-ecological innovations, Alliance, and Agency”, *Ethique Economique*, (14)1.

- Passet, R., 2011, *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire: De l'univers magique au tourbillon créateur*, Éditions Les Liens qui libèrent.
- Penrose, E., 1959, *The Theory of the Growth of the Firm*, Wiley.
- Petersen, I.H., Kruss, G., Gastrow, M., Nalivata, P.C., 2016, "Innovation Capacity-Building and Inclusive Development in Informal Settings: A Comparative Analysis of two Interactive Learning Spaces in South Africa and Malawi", *Journal of International Development*, n/a-n/a.
- Philips, A., 1955, « The Tableau Economique as a simple Leontief Model », *Quarterly Journal of Economics*, 69, 137-144.
- Piriou, J.P., Bournay, J., 2015, La comptabilité nationale, *La Découverte*, 17e édition.
- Potier, D., 2014, *Pesticides et agro-écologie, les champs du possible*, Rapport au Premier Ministre, 252 pages.
- Putnam, R.D., 1995, « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, 6:1, pp. 65-78.
- Rastoin, J.-L., 2013, Editorial, De l'impératif d'une éthique alimentaire. *Economies et Sociétés*, Tome XLVII, (11-12/2013), Série « Systèmes agro-alimentaires », AG, N° 35, ISMEA Les Presses, Paris: pp. 1849-1854
- Reardon, T., Stamoulis, K., Pingali, P., 2007, "Rural nonfarm employment in developing countries in an era of globalization", *Agricultural Economics*, 37(1): 173-183.
- Reardon, T., Echeverria, R., Berdegue, J., Minten, B., Liverpool-Tasie, S., Tschirley, D., Zilberman, D., 2018, "Rapid transformation of food systems in developing regions: Highlighting the role of agricultural research & innovations", *Agricultural Systems*, *In press*.
- Reynolds, H.L., Smith, A.A., Farmer, J.R., 2014, "Think globally, research locally: paradigms and place, in agroecological research", *Am. J. Bot.*, 101, 1631-1639.
- Rist, G., 2012, *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Rodrik, D., 2006, "Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A Review of the World Bank's Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform", *Journal of Economic Literature*, 44(4):973-987.
- Rogers, C. R., 1963, "The concept of the fully functioning person", *Psychotherapy: Theory, Research & Practice*, 1(1): 17-26.
- Rogers, C.R., 1957, "The necessary and sufficient conditions of therapeutic personality change", *Journal of consulting psychology*, 21(2): 95-103.
- Rogers, E.M., 2003, *Diffusion of Innovations*, 5th Edition. Free Press.
- Rokeach, M., 1968, *Beliefs, attitudes, and values: a theory of organization and change*, Jossey-Bass, 214 p.
- Röling, N., 2009, « Pathways for impact: scientists' different perspectives on agricultural innovation », *International Journal of Agricultural Sustainability*, 7(2): 83-94.
- Rousseau, S., 2001, "Capabilités, risque et vulnérabilité", in *Pauvreté et développement socialement durable*, Dubois J.L., Lachaud, J.P., Montaud, J.M., Pouille A. (eds), PUB, Bordeaux, pp.11-22.
- Rowntree, B.S., 1910, *Poverty : A study of Town Life*, Macmillan, Londres.
- Sachs, I., 1978, "Écodéveloppement: une approche de planification", *Economie Rurale*, (124), Ecologie et Société – Première partie, pp. 16-22.
- Sadoulet, E., De Janvry, A., 1995, *Quantitative Development Policy Analysis*, Johns Hopkins University Press.

- Safran, J. D., Muran, J.C., Proskurov, B., 2009, "Alliance, negotiation and rupture resolution", *Handbook of Evidence Based Psychodynamic Therapy*, L. J. S. Ablon. New York, Humana Press: 201-225.
- Schneider, F., 2005, "Shadow economies around the world: what do we really know?", *European Journal of Political Economy* 21(3): 598-642.
- Sen, A., 1987, *Éthique et économie et autres essais*, PUF.
- Sen, A., 1999, *Development as Freedom*, New York, Anchor Books.
- Sénat, 2009, *Rapport d'information fait au nom de la mission commune d'information sur la situation des départements d'outre-mer*, par M. Éric Doligé. Rapport n°519 Enregistré à la Présidence du Sénat le mardi 7 juillet 2009, 462 p.
- Seufert, V., Ramankutty, N., Foley, J. A., 2012, "Comparing the yields of organic and conventional agriculture", *Nature*, 485(7397): 229-232.
- Shue, H., 1996, *Basic rights*, Princeton University Press, 1980; 2e édition.
- Simon, H.A., 1997, *Models of Bounded Rationality – Empirically Grounded Economic Reason*, vol. 3, MIT Press.
- Singer, H.W., 1989, "Lessons of Post-War Development Experience", *African Development Review*, 1(2): 1-29.
- Singh, I., Squire, L., Strauss, J., (ed), 1986, *Agricultural household models: extensions, applications, and policy*, Baltimore, MD.
- Smuts, J., 1926, *Holism and Evolution*, Londres, Macmillan & Co Ltd, 362 p.
- Sotamenou, J., Parrot, L., 2013, « Sustainable urban agriculture and the adoption of composts in Cameroon », *International Journal of Agricultural Sustainability*, 11(3): 282-295.
- Spielman, D. J., Ekboir, J., Davis, K., 2009, « The art and science of innovation systems inquiry: Applications to Sub-Saharan African agriculture », *Technology in Society*, 31(4): 399-405.
- Stanhill, G., 1976, « An urban agro-ecosystem: The example of nineteenth-century Paris », *Agro-Ecosystems*, 3(0): 269-284.
- Stiglitz, J. E., 2007, *Making Globalization Work*, W. W. Norton.
- Subramanian, S., Sadoulet, E., 1990, « The Transmission of Production Fluctuations and Technical Change in a Village Economy: A Social Accounting Matrix Approach », *Economic Development and Cultural Change*, 39(1): 131.
- Sumberg, J., 2005, « Constraints to the adoption of agricultural innovations: Is it time for a re-think? », *Outlook on Agriculture*, 34(1): 7-10.
- Sunstein, C., 2014, *Why Nudge? The Politics of Libertarian Paternalism*, New Haven, Yale University Press, 208 p.
- Tarde, G., 1890, *Les Lois de l'Imitation*, Paris 3ème éd., revue et augmentée.
- Taylor, J.E., Adelman, I., 1996, *Village Economies: The Design, Estimation, and Use of Villagewide Economic Models*, Cambridge University Press.
- Taylor, J.E., Filipski, M.J., 2014, *Beyond Experiments in Development Economics: Local Economy-wide Impact Evaluation*, Oxford University Press.
- Temple, L., Barret, D., Blundo Canto, G., Dabat, M.-H., Devaux-Spatarakis, A., Faure, G., Hainzelin, E., Mathé, S., Toillier, A., Triomphe, B., 2018, "Assessing impacts of agricultural research for development: A systemic model focusing on outcomes", *Research Evaluation*, rvy005-rvy005.
- Thaler, R., Sunstein, C., 2009, *Nudge : Improving Decisions About Health, Wealth and Happiness*, Penguin, 320 p.

- Timmermann, C., Félix, G. F., 2015, « Agroecology as a vehicle for contributive justice », *Agriculture and Human Values*, 32(3): 523-538.
- Tittonell, P., 2014, « Ecological intensification of agriculture—sustainable by nature », *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 8: 53-61.
- Tronto, J.C., 2005, "An ethic of care", in Cudd, A.E, Andreasen, R.O., *Feminist theory: a philosophical anthology*, Oxford, UK Malden, Massachusetts: Blackwell Publishing, pp. 251–263,
- UNDP, 2004, *Human Development Report 2004*, New York, 250 p.
- Unger, J.M., Rauch, A., Frese, M., Rosenbusch, N., 2011, « Human capital and entrepreneurial success: A meta-analytical review », *Journal of Business Venturing*, 26(3): 341-358.
- Uphoff, N.T., 2002, *Agroecological Innovations: Increasing Food Production With Participatory Development*, Earthscan Publications.
- Vakulabharanam, V., 2013, “Fighting Poverty through Good Governance using Randomized Experiments”, *Development and Change*, 44(4): 1027-1037.
- Veblen, T., Evrard, L., Aron, R., 1970, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard.
- Vidogbéna, F., Adégbidi, A., Assogba-Komlan, F., Martin, T., Ngouajio, M., Simon, S., Tossou, R., Parrot, L., 2015, « Cost:Benefit analysis of insect net use in cabbage in real farming conditions among smallholder farmers in Benin », *Crop Protection*, 78: 164-171.
- von Bertalanffy, L., 1975, *Perspectives on general system theory: scientific-philosophical studies*, G. Braziller.
- Wauters, E., Mathijs, E., 2014, « The adoption of farm level soil conservation practices in developed countries: a meta-analytic review », *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 10(1): 78-102.
- Weber, F., Dufy, C., 2010, *L'ethnographie économique*, La découverte.
- Wezel, A., Bellon, S., Dore, T., Francis, C., Vallod, D., David, C., 2009, « Agroecology as a science, a movement and a practice. A review », *Agronomy for Sustainable Development*, 29(4): 503-515.
- Williamson, O.E., 2000, "The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead.", *Journal of Economic Literature*, 38(3): 595-613.
- Wiskerke, J. S. C., Roep, D., 2007, « Constructing a Sustainable Pork Supply Chain: A Case of Techno-institutional Innovation », *Journal of Environmental Policy & Planning*, 9(1): 53-74.
- Wolf, E.R., 1966, *Peasants*, Englewoods Cliffs, New Jersey. Prentice Hall.

Glossaire

Agencéité collective : ‘collective agency’. Retraces la capacité d’action collective finalisée, autonome et intentionnelle, d’un groupe d’agents, ou d’une institution.

Agencéité et agentivité : ‘agency’. Les deux termes expriment la capacité à définir des buts et à agir de manière cohérente pour les atteindre. Cette action intentionnelle orientée vers une finalité choisie, peut être faite de manière individuelle, ou collective en interaction avec d’autres. Par extension, on inclut, à côté de la capacité d’action effective de l’agent, sa capacité à se projeter dans une action potentielle. En français, deux termes sont utilisés. L’agencéité, dans les sciences sociales et humaines, met l’accent sur la finalité de l’action en lien aux autres. L’agentivité, dans les sciences cognitives, s’intéresse aux mécanismes qui entrent dans la définition de l’action : sa motivation, la cible visée, les niveaux de décisions, le processus en mouvement, etc.

Agent : ‘the agent’. Le concept d’agent élargit et dépasse celui d’individu. C’est, en effet, quelqu’un d’autonome, capable de définir ses propres choix et de les réaliser de manière rationnelle en leurs affectant efficacement des moyens pour une finalité donnée. A la différence de l’individu, cette finalité va au-delà de son seul intérêt. On parlera d’agent économique lorsque la finalité est économique. En anglais, le terme ‘agent’, plus générique qu’en français, recouvre aussi celui d’acteur social. En philosophie un agent est essentiellement une entité (personne ou organisation) à qui on peut imputer une responsabilité, on parle alors d’agent moral. Cette responsabilité peut être imputée parce que l’agent possède une capacité d’action orientée vers une finalité choisie. On rejoint alors l’agencéité.

Agro-écologie : Application de la science écologique à l’étude, à la conception et à la gestion d’agrosystèmes durables. Ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes. L’agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles.

Alliance thérapeutique : L’Alliance thérapeutique se définit comme la collaboration mutuelle entre un thérapeute et son patient dans le but d’atteindre des objectifs fixés (Bioy, 2010).

Analyse fonctionnelle : L’analyse fonctionnelle dans les sciences comportementales et cognitives consiste à identifier les situations déclenchantes, la réponse émotionnelle (intégrée dans un système de croyances et de pensées automatiques), la réponse sous forme de pensée (cognitions), qui débouche sur le comportement (en interaction avec l’environnement), et l’anticipation dans le cadre d’un cercle vicieux.

Balance décisionnelle : La balance décisionnelle consiste à identifier les avantages et inconvénients d’un changement de comportement et les avantages et inconvénients d’un non changement de comportement.

Capabilité : ‘capability’. Décrit le ‘pouvoir-faire’ ou ‘pouvoir-être’ d’un agent, c’est-à-dire l’ensemble des réalisations qu’un agent est capable, et serait capable, de faire ou d’être face à un ensemble d’opportunités. La capabilité comprend une dimension de réalisation, effective et actuelle, et une dimension d’accomplissement, potentielle, face à des alternatives de choix possibles. L’ensemble des ‘fonctionnements accomplis’ retrace ce qu’une personne est actuellement capable de faire et d’être, et l’ensemble des ‘libertés de choix’ retrace ce qu’elle pourrait faire ou être dans un contexte différent face à de meilleures opportunités. Accroître les capabilités, à travers les fonctionnements et les libertés, est la finalité du développement humain.

Entretien motivationnel : L’entretien motivationnel est un style de conversation collaboratif permettant de renforcer la motivation propre d’une personne et son engagement vers le changement.

Fragilité : ‘fragility’. La fragilité résulte de l’impossibilité pour une personne d’ajuster son ensemble de capabilités face à des circonstances extérieures qui l’ont rendue vulnérable. Ceci crée une situation de rupture qui prend différentes formes : destruction, décès, conflit, etc. La fragilité diffère ainsi de la vulnérabilité qui, par résilience, peut être surmontée à travers le renforcement des capabilités.

Gestalt-thérapie : La gestalt-thérapie est une des psychothérapies du courant humaniste les plus répandues. Elle aide à avoir une vision globale de soi-même pour mieux comprendre comment on fonctionne. Le tout est supérieur à l'ensemble des parties... Cette petite phrase est le générique de toutes les thérapies dites "holistiques" (du grec holos, le « tout »), dont la Gestalt fait partie.

Homéostasie : Processus de régulation par lequel l'organisme maintient les différentes constantes du milieu intérieur (ensemble des liquides de l'organisme) entre les limites des valeurs normales. Caractéristique d'un écosystème qui résiste aux changements (perturbations) et conserve un état d'équilibre.

Individu : 'the individual'. Il s'agit de l'individu de la microéconomie orthodoxe, dont l'autonomie exprime l'indépendance vis-à-vis des autres, et dont la rationalité consiste à maximiser son intérêt ou sa satisfaction. Chez A. Sen, il y a une évolution concernant le sujet de ses analyses. Il a commencé par raisonner sur l'individu lors de ses écrits relatifs au choix social. Il a ensuite défini l'agent en introduisant une autonomie et une rationalité différentes, dépassant ainsi les caractéristiques trop restrictives de l'individu.

Individualisme : 'individualism'. Il s'agit d'une école de pensée qui considère l'individu comme élément de référence pour l'analyse sociale. Pour l'individualisme méthodologique, les phénomènes collectifs s'expliquent à partir des comportements et stratégies individuels. En économie, cela fonde la théorie microéconomique du consommateur où l'individu maximise, de manière indépendante son propre intérêt (cela n'exclut pas cependant les externalités). Il existe cependant un courant d'individualisme éthique moins réducteur, qui ouvre la voie à une microéconomie hétérodoxe (la bienveillance en économie est une hypothèse très orthodoxe), où l'individu est porteur de finalités morales et sociales autres que le seul intérêt.

Personne : 'the person'. Le concept de personne, comme celui de citoyen au niveau local, élargit et dépasse les concepts d'agent économique et d'acteur social. Seule la personne est capable de s'imputer, par engagement ou par dépassement, une responsabilité ex-ante vis-à-vis d'autrui ou de l'environnement. Et cette responsabilité peut l'amener à accepter volontairement une réduction de sa liberté. A. Sen utilise de plus en plus fréquemment ce terme dans ses écrits sans pour autant en donner une définition anthropologique précise qui permettrait de lui attribuer le niveau de responsabilité correspondant.

Phénoménologie : 'phenomenology'. Ecole de pensée philosophique qui se propose de décrire les phénomènes économiques et sociaux tels qu'ils apparaissent dans leur intégralité. Ceci amène à prendre en compte les interactions sociales, les perceptions, motivations et représentations sociales, ainsi que l'intentionnalité des personnes. La démarche d'A. Sen est extérieure à cette école de pensée même si certaines de ses réflexions sur l'existence, le handicap, le développement durable ou l'identité, pourrait ouvrir une réflexion dans cette voie.

Rapport collaboratif : Un rapport collaboratif, c'est la relation entre un / des psychothérapeutes et un / des patients tel que les patients et thérapeutes travaillent ensemble de manière active pour résoudre les problèmes posés dans la psychothérapie.

Reconnaissance : 'recognition'. Concept issu de la phénoménologie, concerne le fait de reconnaître l'autre et de l'accepter tel qu'il est avec ses caractéristiques propres, ses différences et, en conséquence, sa dignité. La reconnaissance est devenue un critère essentiel pour une théorie de la justice qui prend en compte l'hétérogénéité des personnes (handicap, cultures différentes, etc.) dans un monde en mutation.

Style : 'style'. Retracer une manière particulière d'agir et d'être du sujet retenu pour l'analyse. On rejoint ainsi l'approche des capacités. Appliqué au développement, il exprime une manière de créer et d'agir concernant le développement, pris comme objet d'étude, et une manière d'être dans les rapports entre acteurs, praticiens ou bénéficiaires de ce développement.

Sujet : 'the subject'. Concept philosophique qui permet de recouvrir, d'une manière générique, l'ensemble des définitions relatives à l'individu, l'agent, l'acteur social, le citoyen et la personne, en partant de la distinction entre sujet et objet. On peut ainsi retenir l'expression du sujet qui semble la plus

pertinente face à l'objet d'étude qu'est le développement et qui peut, lui aussi, prendre différentes formes comme développement économique, social, humain ou durable.

Utilitarisme : 'utilitarianism'. Un courant de pensée philosophique qui met l'accent sur la recherche du bonheur ou du bien-être global. En termes économique, il consiste à rechercher le maximum de satisfaction à travers la consommation. Pour A. Sen, trois dimensions le caractérisent : un raisonnement sur les utilités (ou satisfactions), un processus d'agrégation des utilités, et la mesure des conséquences des actions en termes de satisfaction. Le premier point est caractéristique du welfarisme, et le troisième du conséquentialisme.

Vulnérabilité : 'vulnerability'. Exprime pour un agent, sa probabilité de perte de bien-être à la suite de la concrétisation d'un risque comme la perte d'emploi, l'inflation, une catastrophe naturelle, etc. Ce qui peut le conduire dans une trappe à pauvreté. Le renforcement de certaines capacités, la combinaison ou la substitution d'autres, peut contribuer à accroître la capacité de résilience des agents les plus vulnérables, qui sont aussi souvent les plus pauvres, face à de telles situations.

Welfarisme : 'welfarism'. Un aspect particulier de l'utilitarisme qui ne considère, lors de l'analyse économique, que les utilités (ou satisfactions) des individus exprimées en termes monétaires.
